

Tome II—No. 6.

1er avril 1909

# La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

## SOMMAIRE :

- MARC LEGRAND.....*L'Arbre (Poésie).*  
J. L. K.-LAFLAMME.....*Les ultra-américains et les Missions  
Catholiques au Japon.*  
RENE BAZIN.....*Le Pin Sauvage (Nouvelle).*  
PAUL GERARD.....*Politique Canadienne française.*  
J. G. LEBOUTILLIER.....*Une page d'histoire franco-américaine.  
—Un rapport de Carroll D. Wright.*  
LEON KEMNER.....*Revue des faits et des œuvres.  
Vieux articles et vieux ouvrages.—Nouvelle. — Roman. — Biblio-  
graphie. Etc.*

POUR LE NUMERO DU MOIS DE MAI

## A l'assaut des institutions Canadiennes-Françaises

PAR J. L. K.-LAFLAMME

PRIX DU NUMERO

Canada : 15 cents | Etranger : 20 cents

DIRECTEUR

J. L. K.-LAFLAMME

QUEBEC

SOCIETE DE LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

MCMIX

NATIONAL LIBRARY  
CANADA  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE



# Restons chez nous!

**Région de la Matapédia** L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1,300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

## VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec es plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

## Région de l'Outaouais et du Témiscamingue

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa, et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays; on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinières qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi dire la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Ministère de la Colonisation, à Québec; à M. L.-E. Carufel, agent de colonisation, à Montréal, ou à M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement, à Worcester, Mass.

AVIS

Abonnez-vous et faites abonner vos amis à *La Revue Franco-Américaine*. Remplissez le bulletin d'abonnement ci-dessous et envoyez le avec le montant à M. J. A. Lefebvre, administrateur de *La Revue Franco-Américaine*, 4, casier postal Québec.

BULLETIN D'ABONNEMENT D'UN AN

AU JOURNAL " *La Revue Franco-Américaine* "

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de *La Revue Franco-Américaine* de m'abonner pour 12 mois, à dater du.....190....., pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....  
.....

PRIX D'ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Canada.....	\$0.80	\$1.50
Etats-Unis.....	1.10	2.00
France et Belgique.....	5.50 frs.	10. frs.

Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

# La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital..... \$2,000,000  
Réserve..... 900,000

¶ Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

¶ Notre bureau de Paris (rue Boudreau, 7, Square de l'Opéra) est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe. — — — — —

¶ Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

TELEPHONE  
1422  
✻

J. R. CHALOULT  
Gérant  
✻



THE UNDERWOOD

## MACHINES A ECRIRE Underwood et Empire

Fournitures, Papier et Papier  
Carbon.  
Machines d'occasion à très  
bas prix.  
Réparations de toutes Ma-  
chines, etc.



CLEMENT & CLEMENT  
69, RUE SAINT-PIERRE  
QUEBEC

---

# Renouvellez votre Jeunesse

---

Jamais la lutte pour le succès social et commercial n'a été aussi ardente que de notre temps, et pour les vainqueurs comme pour aux vaincus arrive une époque où les nerfs et le corps demandent du repos. La nature et la science se sont entendues pour préparer une retraite où hommes et femmes fatigués peuvent renouveler leur jeunesse. Sur la ligne principale du système de chemin de fer du Grand Tronc, à Ste-Catherines, Ont., est situé "The Welland", un endroit où les maux de la vie sont soulagés par des bains dans les sources salines du "Puits de Ste-Catherines", et pris sur la surveillance médicale appropriée et accompagnés des soins convenables. S'adresser à 130 rue St-Jacques, Montréal, pour une brochure explicative et des plus amples informations.

---

---

## Numéro d'essai

**Q** Nous adressons ce numéro de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, à titre d'essai, à plusieurs personnes dont les noms nous ont été donnés par nos amis.

Ceux qui, après l'avoir lu, ne désirent pas s'abonner nous obligeront beaucoup en nous retournant l'envoi, ce qui nous permettra de compléter les séries des futurs abonnés.

Adressez: LA REVUE FRANCO-AMERICAINE  
Casier postal 4, Québec, P. Q.

# **A NOS LECTEURS**

Il y a six mois que la **Revue Franco-Américaine** publiait son premier numéro.

Le succès de cette publication prouva dès l'abord qu'**elle** avait su prévoir les désirs, prendre les intérêts d'un public considérable et l'accueil fait dès le début a été sans cesse croissant. Nos lecteurs attendent avec impatience, chaque mois, l'apparition du numéro qui leur apportera d'agréables heures, d'attachantes et instructives lectures.

**La Revue Franco-Américaine** pénètre dans tous les milieux, donnant satisfaction au goût du lettré, de l'homme d'affaires, de l'étudiant, de la jeune fille et de la femme.

**Elle** offre, avec des articles instructifs et soigneusement documentés, une abondance de lectures tour à tour impressionnantes ou divertissantes, romans, nouvelles, poésies, monologues, fantaisies gaies, etc.

**Elle** vaut également par le texte, dû à des écrivains autorisés, et par l'illustration variée.

**Elle** présente à la fois l'intérêt d'actualité le plus vif et la valeur durable d'un ouvrage de fond.

**Elle** a ainsi sa place marquée dans tous les foyers et nous faisons appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous aident à **la** propager, soit en **la** recommandant autour d'eux, soit en nous fournissant de bonnes adresses ou en nous **demandant des numéros spécimens à distribuer.**

**Dites bien à ceux qui désireraient avoir une série complète des numéros parus jusqu'aujourd'hui de se hâter d'en faire la demande, car dans un avenir très rapproché, il sera tout à fait impossible de se les procurer. Plus la série est complète, plus elle a de la valeur.**

---

**Adresse : LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ**

**4, Casier postal,**

**QUEBEC.**

# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 6.

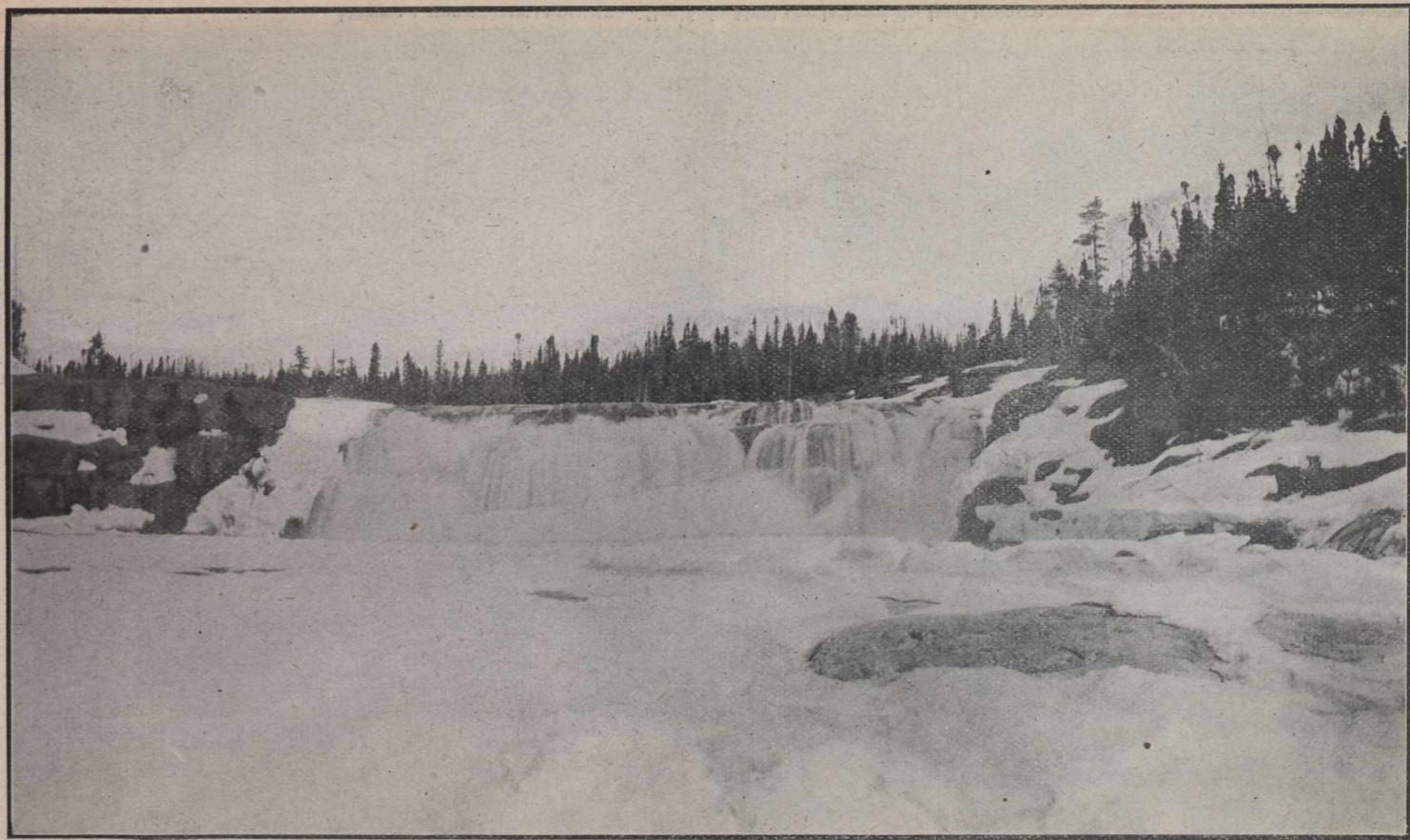
1er Avril, 1909.



SON EMINENCE LE CARDINAL MERRI DEL VAL, Secrétaire d'Etat du Pape.



POUVOIRS HYDRAULIQUES.—Tête du groupe des dernières chutes de la Rivière aux Outardes, Saguenay.



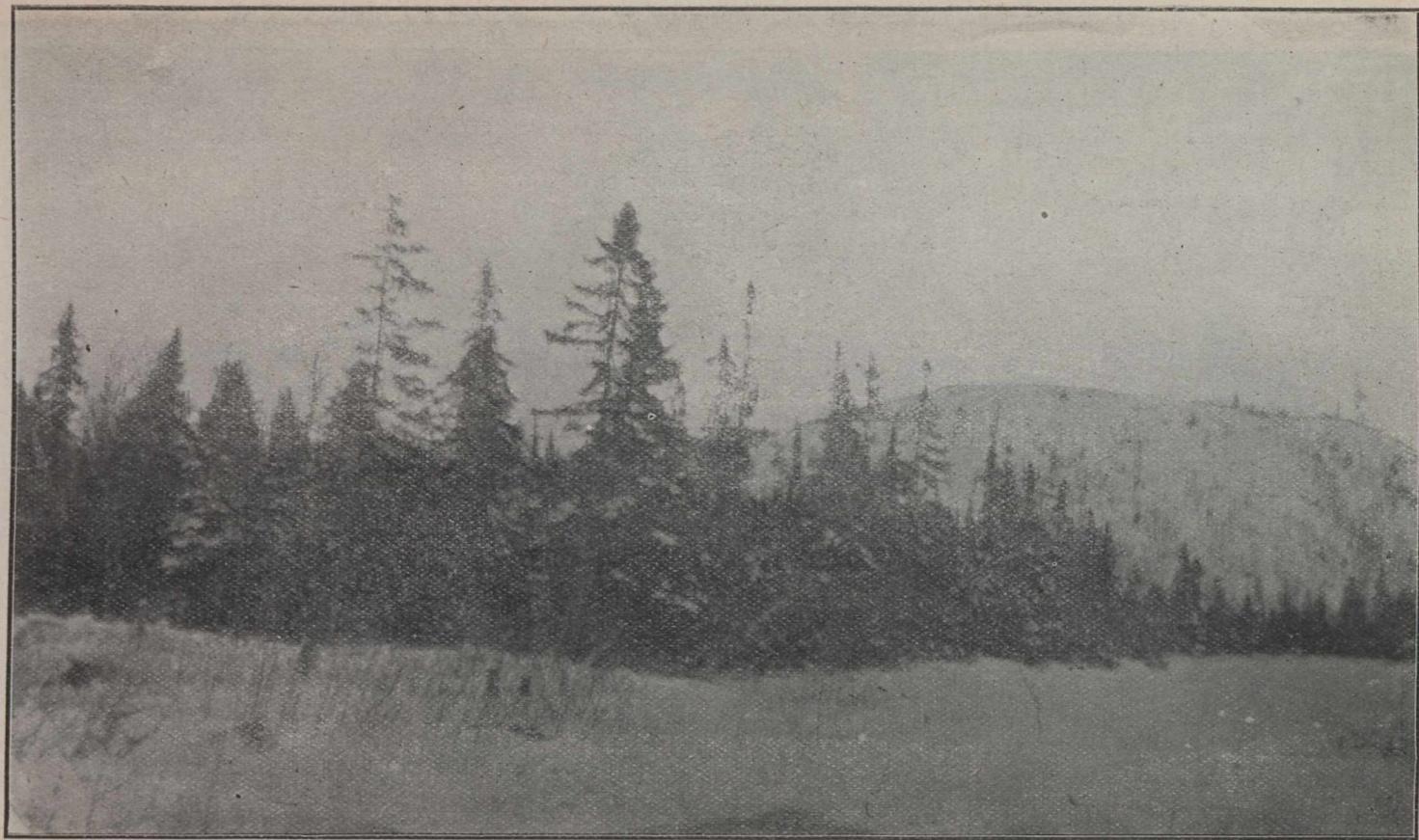
POUVOIRS HYDRAULIQUES.—Pied du groupe des dernières chutes de la rivière aux Outardes, Saguenay.



DANS LA FORET CANADIENNE.—Brulé de 1900 sur le bord du lac Ouareau.



DANS LA FORET CANADIENNE.—Brulé en juillet 1907. Limites Tourville. Vue prise en aout 1907.



DANS LA FORET CANADIENNE.—Brulé en 1903. Bassin de la rivière Mastigoche, comté de Maskinongé. Limites de la St-Gabriel Lumber Co.  
Vue prise en février 1908.



DANS LA FORET CANADIENNE.—Brulé dans les mois d'aout et septembre 1908. Lac Clair, region Lussier. Vue prise le 5 novembre 1908.

# Les stations d'été

Vues de Valcartier



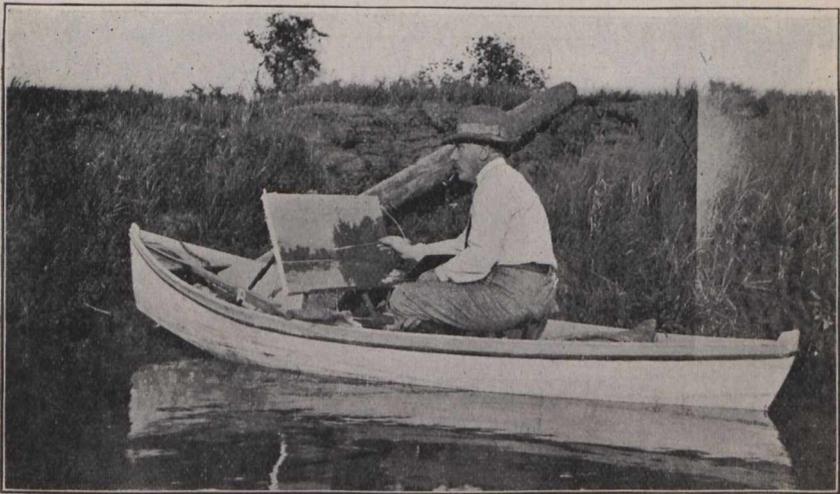
RIVIERE JACQUES-CARTIER.—Un artiste à l'œuvre.



RIVIERE JACQUES-CARTIER.—L'Île.



RESIDENCE D'ÉTÉ — Rivière Jacques-Cartier



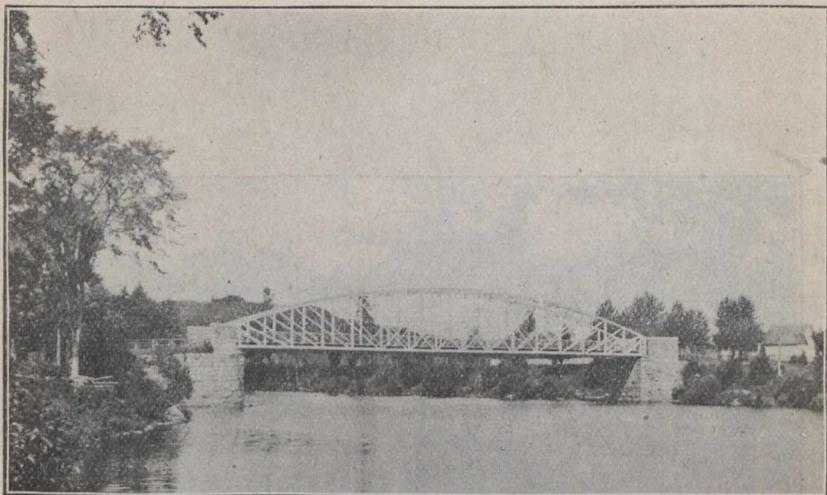
R. J. WICKENDEN.—La dernière touche



CAMP SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER



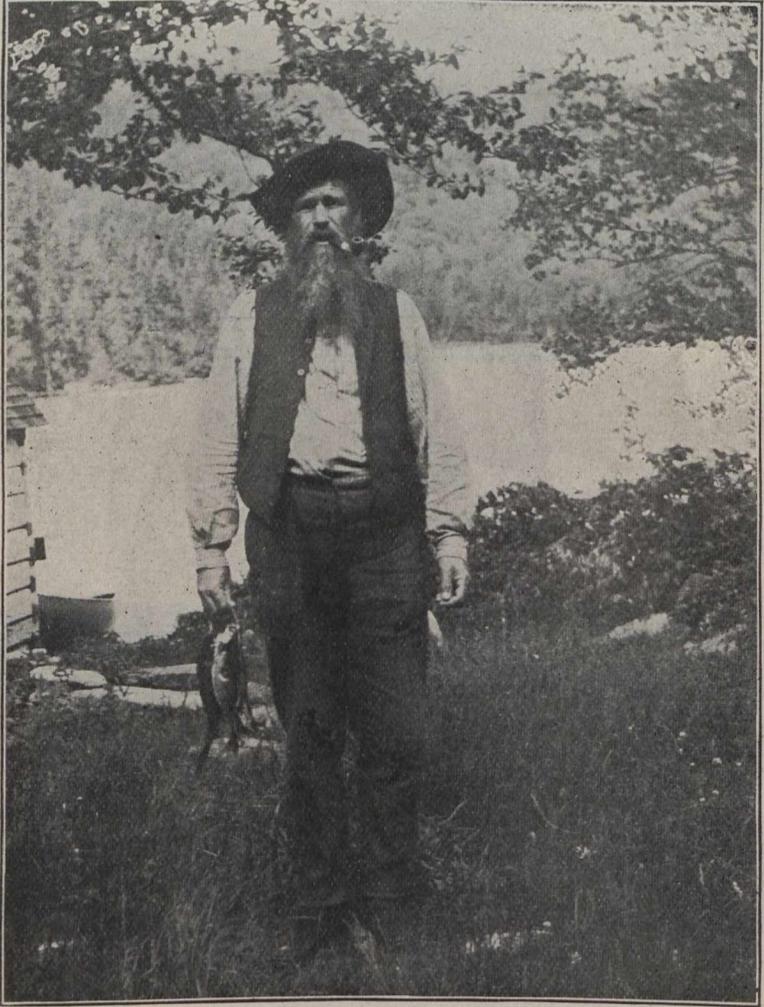
CHALET SUR LES BORDS DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER



PONT SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER



UNE FERME SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER



UN PÊCHEUR HEUREUX

---

## L'Arbre

---

*Dans le parc égayé d'eau vive et de statues,  
Le vieil orme, debout naguères, est tombé.  
Un bûcheron, bras nus, et le torse courbé,  
Taille et lie en fagots ses branches abattues.*

*On a creusé profond à sa base, et soudain,  
Faisant craquer d'un coup ses racines dernières,  
En travers de l'allée au sable sans ornières  
Il s'est couché, l'honneur antique du jardin.*

*La chute du haut tronc a froissé quelques plantes  
Et meurtri le tapis naissant du boulingrin.  
Car avril règne, et sous l'espoir du ciel serein  
La terre a retrouvé ses floraisons brillantes.*

*L'oiseau chante, l'eau jase et le parc rajeunit ;  
Mais le vieil orme est mort, foudroyé l'autre année,  
Et, ce printemps, sur sa ramure calcinée  
Nul rossignol n'était venu faire son nid.*

*Pauvre arbre, je te plains. La terre qui s'exhausse  
Autour du sombre trou que ton pied a rempli  
Marque un lugubre arrachement, et recueilli,  
Je viens y méditer comme au bord d'une fosse.*

*Je te plains. Je t'aimais, vieil orme, et vins souvent  
Rêver tranquille, sous ton ombre harmonieuse,  
Quand tes rameaux jouant avec ceux de l'yeuse  
Se laissaient caresser par les doigts fous du vent.*

*Pauvre arbre, je te plains, seras de la fumée !  
Au crépuscule, assis dans l'odorant gazon,  
J'ai souvent regardé sur le même horizon  
La ligne que faisait ta forme accoutumée.*

*Qu'un sceptique sourisse et me raille à plaisir !  
O Nature éternelle en tes métamorphoses,  
L'homme se sent au cœur une pitié des choses  
Et pleure également tout ce qui doit mourir.*

*Hélas ! le triste avril viendra pour moi, cher arbre,  
Il viendra le jour, certe, où je ne verrai plus  
Même la place où tu croissais sur ce talus,  
Ni le parc, ni l'allée aux fantômes de marbre.*

*Un doigt de flamme aussi viendra sécher mon front,  
Et comme toi j'aurai mes branches délaissées,  
Et fugitif essaim, mon âme et mes pensées  
Vers d'autre cieux à tous jamais s'envoleront !*

**Marc Legrand**

---

## Les ultra-américains et les missions catholiques au Japon

---

Les journaux américains ont fait grand bruit, depuis une couple de mois, au sujet d'une seconde mission diplomatique dont l'archevêque de Boston, Mgr O'Connell, serait chargé par le Saint Siège auprès du Mikado. Jusque là, la nouvelle n'avait rien que de très agréable pour ceux qui s'intéressent aux choses de la propagation de la foi et qui verraient d'un bon œil le peuple japonais ajouter aux progrès merveilleux qu'il a accomplis dans le domaine de la civilisation matérielle les avantages non moins précieux des enseignements catholiques. Nous savons bien déjà que les japonais, très jaloux de tout ce qui tient à leur intégrité nationale, au point de vue des traditions religieuses tout autant qu'au point de vue des traditions de la race, voient dans le catholicisme une puissance conservatrice qu'ils refusent de reconnaître à toutes les sectes protestantes qui ont envoyé des missionnaires au Japon. Même un philosophe japonais de renom a déclaré à plusieurs reprises que de toutes les formes du christianisme c'est le catholicisme qui lui paraît le seul logique et digne de confiance. Une revue française publiée à Tokyo par les missionnaires français nous donne sur ce point des renseignements du plus grand intérêt. (1)

En effet, on nous permettra bien de signaler en passant le fait qu'il y a des missionnaires français au Japon depuis 40 ans. Cela jettera une lumière inattendue sur certaine réclame tapageuse dont on a entouré le premier voyage de Mgr O'Connell à Tokyo et qui se répétera sans doute s'il en fait un deuxième. Que l'ambition de fonder au Japon des missions catholiques de langue anglaise, une ou deux universités de langue anglaise, ou de réaliser quelques autres projets de même nature, ne soit en elle-même que fort louable, personne ne le disputera ; que le Saint Siège ait même ap-

---

(1) *Mélanges Japonais*, revue trimestrielle (\$1.50 par année) Librairie Sansaisha, Tokyo, Kandaku, Nishikicho, 1 Chome 10 Banchi. On s'abonne également, à Paris, chez M. Victorion, libraire, 4, rue Dupuytren.

prouvé pareille entreprise, personne n'en doutera ou n'osera même ne pas s'en réjouir ; que la mission d'un délégué américain auprès du mikado ait été couronnée de succès, personne ne voudra le nier surtout si on se rappelle la nature de cette mission. Jusque là il n'y a rien qui ne sorte de l'ordinaire pour ce qui est de ces sortes d'entreprises. Que l'envoyé du Saint Siège auprès du Mikado soit revenu décoré de l'Ordre du Soleil Levant et qu'à son retour il ait passé, au milieu de circonstances plutôt extraordinaires, du siège épiscopal de Portland à celui de Boston, nous n'y trouverons guère à redire. Ce qu'il importe de mettre bien en lumière c'est le procédé par lequel une certaine presse évidemment indiscrette si elle n'est pas inspirée, tire parti de tant de projets louables et de toutes ces missions heureuses pour agrandir une auréole et trahir des ambitions où l'esprit apostolique entre pour très peu. Un personnage éminent nous disait même à ce sujet que si l'on a lu, à Rome, toute la réclame faite par la presse américaine à l'archevêque de Boston au sujet de sa mission à Tokyo, on a dû s'en amuser beaucoup. Il n'est pas très certain que le premier à s'en moquer n'a pas été Mgr O'Connell lui-même.

Nous avons déjà parlé dans la "Tribune" de Woonsocket, R.I., du premier voyage de Mgr O'Connell au Japon. Une dépêche publiée dans les journaux et rendant compte de la mission nous ayant paru étrange, nous avons pris des informations qui du reste sont venues rétablir les faits et confirmer nos soupçons.

Le 9 février 1907, la "Presse" de Montréal après la plupart des grands journaux des Etats-Unis publiait la nouvelle suivante :

"Rome, 19.—On parle beaucoup dans les cercles catholiques du fait que le gouvernement japonais a pratiquement tenu toutes les promesses faites à Mgr William O'Connell, de Boston, lorsque Sa Grandeur a été envoyée auprès du Mikado comme représentant spécial du Pape.

"Mgr O'Connell avait demandé la construction d'une église dans la capitale du Japon, et on dit que les membres de la congrégation de la Propagande viennent de recevoir avis qu'un admirateur japonais du Pape a donné le terrain nécessaire aux missionnaires de Tokyo pour l'érection d'une église et d'une école.

"De plus, une université centrale catholique sera inces-

samment construite dans la capitale du Japon. Elle sera sous la direction des R.R. Pères Jésuites anglais et américains. Plusieurs étudiants japonais, appartenant à cet Ordre religieux viennent de quitter l'Europe pour le Japon. On espère qu'avant longtemps la religion catholique sera mieux connue dans l'empire du Mikado.

“La création de cette Université aura une grande portée politique. Elle tendra à supprimer entièrement au Japon les prétentions de l'ambassadeur français qui se dit le délégué spécial du Pape pour transiger (sic) toutes les affaires de l'Eglise.

“Il est plus que probable qu'un délégué apostolique sera bientôt envoyé dans le royaume du Mikado, pour représenter le Pape et pour diriger les affaires de l'Eglise en ce pays.”

A cette dépêche qui aurait pu tout aussi bien annoncer l'abjuration du Mikado lui-même, nous avons obtenu d'un missionnaire établi à Tokyo même la réponse suivante :

TOKYO, 3 avril 1907.

CHER MONSIEUR,

Votre bonne lettre du 23 février m'est parvenue. Voici tout ce que je puis vous répondre :

1. Mgr O'Connell n'a jamais eu à demander la construction d'une église dans la capitale du Japon, puisqu'il y en a déjà six depuis longtemps.

2. Le terrain que *l'admirateur japonais* du Pape a donné aux missionnaires est un terrain situé très loin de Tokyo, c'est une petite montagne qui ne peut servir absolument à rien, et le terrain en question a été *refusé par la mission*, qui ne pouvait pas se charger des impôts d'une colline ne servant à aucun usage. C'est tout simplement une *ironique funisterie*.

3. On sait, par la voix des journaux que les Pères Jésuites doivent venir au Japon. A la date où je vous écris, aucun avis sur ce sujet n'a été encore envoyé ni par Rome ni par la Compagnie de Jésus à aucun évêque du Japon.

4. Nous doutons fort que les Pères Jésuites puissent créer à Tokyo une université centrale catholique, toutefois nous désirons de toute notre âme qu'ils y réunissent pleinement.

5. Nous n'avons jamais entendu dire qu'il y ait eu jus-

qu'ici en Europe des étudiants japonais appartenant à cet ordre religieux.

6. L'ambassadeur français à Tokyo ne s'est jamais dit le délégué spécial du Pape pour transiger toutes affaires de l'Eglise et jamais nous n'avons à recourir à lui pour ces questions.

7. Du moment qu'il y a à Tokyo un archevêque et trois autres évêques dans le pays, nous ne voyons pas la nécessité d'un délégué apostolique et nous n'avons jusqu'ici jamais entendu parler de l'envoi de ce dernier.

Vous pouvez publier et faire publier ce que je viens de vous écrire sous ma signature.

CLAUDIUS FERRAND,

Miss. Apost.

à Tokyo, Japon.

Le passage de Mgr O'Connell au Japon a été vivement discuté dans les journaux japonais, les appréciations variant avec le degré d'intimité dont jouissait chaque journal avec les messieurs du gouvernement!

Mais on a fait ressortir tout de suite que la liberté des cultes au Japon est garantie par la constitution, montrant par là combien a été puérile la prétention que Mgr O'Connell a obtenu du Mikado la reconnaissance du catholicisme dans l'empire.

C'est ainsi que le *Jiji Shimpô*, un des principaux organes du gouvernement, (31 déc. 1906) disait: "La protection que notre constitution japonaise assure à la liberté des cultes est réelle et efficace; le fait que sur tous les points du territoire existent des groupes de chrétiens qui pratiquent leur religion librement, l'atteste suffisamment. Et bien que la situation faite à la religion dans notre pays ait pu provoquer chez le Pontife Romain des sentiments de gratitude (allusion à l'arrivée du légat, Mgr O'Connell), le Japon a conscience d'avoir rempli simplement son devoir."

Le "Mainichi", dans le même temps, dit: "Au nom de l'humanité, le Pape fait transmettre à notre empereur ses félicitations pour la paix; au nom de la religion, il remercie la nation japonaise de son impartialité et de sa bienveillance à l'égard des chrétiens. C'est reconnaître d'une manière solennelle que le Japon, sans distinction de race et de religion ac-

corde la même protection aux fidèles de toutes croyances qui restent soumis aux lois." Le même journal (27 nov. 1906) à propos d'un dîner offert à la légation d'Allemagne, rappelle la compétition entre la France et l'Allemagne au sujet de la protection des catholiques dans les divers pays, et ajoute que la France s'étant aliéné le Pape, son protectorat va évidemment passer aux soins d'une autre puissance.

D'autres journaux s'appliquent surtout à se montrer aussi courtois qu'hospitaliers pour l'envoyé du Pape. C'est le concert de paroles des missions diplomatiques.

Le "Tayo" (numéro de décembre 1906) dit : "L'univers apprécie de plus en plus la haute estime que notre empire professe pour la morale et les sacrifices qu'il a faits pour la cause de la paix. Mais que le pontife romain qui tient une place éminente dans le monde au dessus des conflits politiques et des relations entre pays nous ait envoyé un légat avec la mission particulière dont il l'a chargé, c'est pour le bon renom de notre empire un acte d'une portée immense....."

Le "Tayo" rapporte que l'Empereur aurait dit au légat : "Pour nous, autant qu'il sera en notre pouvoir, à l'intérieur comme à l'extérieur, nous protégerons les chrétiens; que votre cœur se repose en cette assurance."

En somme, les journaux japonais qui n'ont apparemment plus de leçons à apprendre des grands journaux jaunes d'Amérique ont discuté à fond le passage de l'envoyé du Pape, chacun lui prêtant la signification qui lui plaît ou qu'il lui soupçonne.

Le *Yushin de Kobe* croit que le Pape va envoyer un nonce au Japon et confier au Mikado le protectorat des catholiques en Extrême Orient.

Le *Yamoto* (23 nov.) parle aussi de la nonciature projetée et ajoute qu'on va fonder un collège de langue anglaise au Japon.

Le *Dempo*, journal protestant, (17 nov. 1906) prend ombrage de la réception faite à l'envoyé du Pape : "Il est assez naturel, dit-il, que les nations où le catholicisme a été, depuis des siècles, la religion du pays concluent avec la papauté des concordats, et par suite des traditions du passé, maintiennent avec elle des relations diplomatiques. Mais notre empire qui n'est nullement lié par ces précédents, ne doit pas, légalement parlant, inaugurer une semblable politique."

Le "*Niroku*" (26 nov.) a sur le sujet un violent cauchemar. "En principe, dit-il, notre constitution reconnaît la liberté des croyances, et, pratiquement, notre gouvernement traite toutes les confessions religieuses sur le même pied d'égalité. Il est donc superflu pour une religion quelconque d'ambitionner des privilèges et une protection spéciale."

De son côté le *Shunkyo* (No. 4) dit que "si quelque grand bonze catholique vient au Japon se dévouer à l'œuvre de la régénération morale du pays par l'influence vivifiante des œuvres, alors un changement notable ne peut manquer de se produire dans la situation du catholicisme au Japon."

Le "*Nihon*" (12 nov.) publie un article qu'il faudrait reproduire en entier. C'est une attaque en règle contre les catholiques. Ce journal ultra-chauvin dit: "Quant à nos compatriotes qui sont assez indifférents aux choses religieuses, ils n'attacheront pas à cette démarche une bien grande importance."

Pour celui qui connaît le tempérament japonais qui ne varie même pas chez les convertis, cette dernière opinion prend une importance plus qu'ordinaire.

Dans tous les cas, nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs les renseignements qui précèdent afin de leur faire apprécier plus justement l'entreprise que nos coréligionnaires ultra-américains se préparent à lancer au Japon, avec le concours, paraît-il, des catholiques anglais. Ces renseignements—que nous avons mis une couple d'années à rassembler—sont d'autant plus précieux qu'ils confirment les affirmations essentielles de la lettre du Père Ferrand.

Dégagée de toute la réclame que lui ont faite les journaux américains l'entreprise de Mgr O'Connell consiste à fonder un collège anglais au Japon—ce que la constitution japonaise lui permettait de faire sans consulter le Mikado—et à supplanter graduellement les missions françaises établies là-bas depuis un demi-siècle, et établies au temps où l'on coupait quelquefois les têtes des missionnaires. C'est la suite du rêve enthousiaste que faisait le brillant archevêque pour le rôle futur de la langue anglaise dans l'Eglise. Voici même ce qu'il en disait lui-même dans un discours qu'il fit lire, en son absence, au congrès des missions tenu à Chicago dans le cours de l'automne dernier :

"Aux Philippines, à Porto-Rico et dans toutes nos posses-

sions de l'extérieur l'Eglise doit se rendre, annoncée par les missionnaires de la race de langue anglaise qui sont maintenant appelés, par les desseins providentiels, à accomplir l'œuvre qui a été depuis longtemps si noblement exécutée par d'autres. Voici le temps désigné par la Divine Providence pour cette entreprise apostolique. Dans les premiers âges de l'Eglise, alors que la Rome impériale gouvernait le monde et que le latin était la langue universelle, ce furent les missionnaires de la langue latine qui partirent de Rome et pendant des siècles répandirent la foi dans les pays d'Europe. Plus tard, quand le français était la langue diplomatique des nations, la France devint le pays missionnaire et ses fils et filles ont donné un exemple d'esprit de sacrifice et de dévouement digne de toute émulation en propageant la foi dans les terres étrangères.

“Le Temps apporte inévitablement des changements. AUJOURD'HUI LA LANGUE DE TOUT L'ORIENT EST L'ANGLAIS. La langue du commerce a succédé à la langue d'usage diplomatique, et de Port Saïde au point le plus reculé du Japon la langue que les populations connaissent le mieux après leur propre langue et aiment le mieux, est l'anglais. Déjà le Japon demande à grands cris des missionnaires de langue anglaise, et le champ, qui autrefois a rapporté une récolte si fructueuse aux labeurs apostoliques de saint François-Xavier, est prêt pour la culture aux mains d'apôtres de langue anglaise.”

Pour ce qui est du Japon, du moins, les espérances de l'archevêque de Boston sont déjà partagées par le “Tablet”, de Londres qui disait dans son dernier numéro : “Le fondation d'une université catholique (à Tokyo) suit de près la mission récente du Saint Siège auprès du Mikado. L'absence, jusqu'ici, de missionnaires catholiques parlant l'anglais a malheureusement porté les japonais à regarder la langue de leurs alliés de l'Ouest comme le monopole religieux des nombreuses écoles et missions protestantes anglaises et américaines. Il n'est donc pas surprenant que, comme question de haute politique, la nouvelle université sera “de langue anglaise dans son esprit dirigeant.”

On sait au moins à quoi s'en tenir sur les projets des catholiques ultra-américains au Japon. Rêvent-ils d'angliciser le Japon?

Mais au milieu de tout le bruit fait autour de ces catho-

liques modernes qui viennent de découvrir le Japon, qui parle de l'œuvre accomplie là par les missionnaires français depuis cinquante ans, Dieu sait au prix de quels sacrifices? S'il fallait combattre le protestantisme dans sa langue ne pouvait-on le faire sans fouler inutilement aux pieds l'histoire héroïque, mais combien douloureuse, des petits français qui sont allés en Extrême Orient, et sous les yeux du Mikado, jeter les bases d'une colonie catholique qui compte 63,000 membres?

On parle d'institutions de haute éducation catholique à Tokyo. A-t-on oublié que les Frères Marianites ont déjà à Tokyo un collège de 800 élèves recrutés parmi la haute aristocratie japonaise?

Et si une œuvre de langue anglaise doit être faite au Japon ne croit-on pas que le meilleur moyen de la faire rater c'est de la confier à un groupe ultra-américain surtout depuis que les événements de San Francisco ont si profondément remué l'opinion Japonaise?

Et puis l'éducation anglaise elle-même, malgré l'engouement pour l'anglais que l'on affirme exister dans les villes japonaises, n'est pas aussi bien vue que l'on pourrait le croire. Il est bien connu que les japonais qui ont étudié aux Etats-Unis en rapportent un tempérament qui les rend détestables aux yeux de leurs compatriotes. A tel point que les termes de *collets-montés*, *pédants* et *Yankees*, sont devenus synonymes.

Peu importe tout cela. Que l'on tente l'expérience, si l'on croit que la foi catholique en profitera. Mais qu'on agisse en tenant compte des modestes dévouements qui ont précédé les grands efforts qui se préparent et que surtout l'on n'aille pas donner aux japonais, déjà si difficiles à convertir, l'exemple pernicieux de divisions profondes, d'empiètements regrettables même parmi ceux qui se donnent pour mission de répandre dans le monde païen la douce lumière de l'évangile.

Que Mgr O'Connell aille au Japon fonder des œuvres. Mais qu'il ne prétende pas y relever la croix de St-François-Xavier que les petits missionnaires français ont relevée depuis une demi-siècle. Qu'il y fonde des institutions anglaises, mais qu'il ne prétende pas avoir découvert des régions inexploitées et qu'il sache reconnaître ce qui a été fait par ses devanciers. Les missionnaires français, seuls, sans

ressources, abondonnés, ont tout de même doté le Japon d'églises, d'hôpitaux, de léproseries, d'écoles de filles, d'orphelinats. Sachons le reconnaître, et si nous voulons le progrès des missions catholiques ne pouvons-nous pas avoir un progrès qui se meuve sans écraser quelqu'un? Autrement l'œuvre de l'archevêque de Boston ressemblerait trop à certaines dénonciations de la France, trop ardentes pour être sincères, ou même encore, elle ressemblerait à ce zèle étrangement inspiré qui portait les Chevaliers de Colomb à prêcher un "boycott" qui retombait sur les catholiques français.

Nous assistons vraiment à une sorte de saxonisme féroce-ment expansif qui, sur tous les points du monde, semble inviter les fils d'Albion à l'assaut de toutes les gloires. Et si on rêve déjà la conquête intellectuelle du Japon, en attendant qu'on le jette dans quelque confit nouveau et ruineux, on n'oublie pas non plus que le saxonisme a d'autres conquêtes à faire dans les millieux mêmes où il est tout puissant. Assimilation dans la Nouvelle Angleterre par une hiérarchie dont Mgr O'Connell est le membre ni le moins habile ni le moins actif; assimilation, au Canada, sous l'œil complaisant des autorités, qui menace l'Université d'Ottawa et tous les diocèse en dehors de la province de Québec, et peut-être ceux-là aussi; assimilation qui ne respecte plus rien, grâce à je ne sais quel canadianisme de parade, et qui n'a pas même, parait-il, protégé nos collègues français contre le regard de convoitise de notre gouverneur-général.

Et qu'est-ce qui reste à faire dira-t-on? Si tant d'assauts paralysent notre développement, nous pouvons au moins garder nos positions et ne pas perdre de terrain. Et c'est bien ce que nous devons tous être déterminés à faire.

**J. L. K.-Laflamme.**

---

## Le pin sauvage

---

Dans un coin du cabinet de M. Charles, principal clerc d'une notaire de la Roche-sur-Yon, le client étudiait depuis, une heure, un cahier de charges. Il venait se renseigner, avant de se porter acquéreur d'une maison de campagne, que le document ministériel qualifiait ainsi :

“Petit manoir du XVII<sup>e</sup> siècle, dit manoir du Pin-Sauvage, deux tourelles d'angle, corps de logis ayant besoin de réparations, chapelle en ruine, le tout situé à douze mètres au-dessus de la Sèvre, en la commune de Cugand ; enclos de trois hectares, potager, servitudes, futaie descendant à la rivière, vue étendue et magnifique, souvenirs historiques.”

C'était un homme de forte corpulence, au visage épais encadré d'une courte barbe grise, aux yeux lents, un peu sortis de l'orbite et qui ne devaient pas avoir l'habitude du travail auquel il les appliquait, car, de temps en temps, M. Lambertin, ce client sérieux, tirait son mouchoir et essuyait, au coin de ses paupières rouges, une larme de lassitude.

Il releva enfin la tête, ferma le cahier sur le pupitre, et ses deux mains pesantes, ses mains d'ouvrier appuyées sur les cuisses, le pouce en dedans, interrogea.

—Monsieur Charles ?

—Qu'y a-t-il ?

—L'origine de propriété ne remonte qu'à 1805 ; je ne vois rien au-delà.

—Cela suffit, je crois ! Cent ans bientôt de propriété légitime, avant la vôtre, si vous devenez acquéreur, doivent vous inspirer confiance !

—Je ne dis pas ; mais, comme c'est une espèce de château, ce Pin-Sauvage, je voudrais savoir s'il n'a pas été vendu nationalement, dans les temps d'autrefois ?

Le clerc ouvrit un tiroir, dénoua la ficelle qui entourait une liasse de vieux titres, et, après quelques recherches, prononça :

—Parfaitement, vendu nationalement en 1794, sur Jean-Cyrille de Maulouis, émigré ; acheté par Séraphin Genette, ci-devant intendant, et payé en assignats.

—Si je comprends bien, dit l'homme, le Genette a payé en mauvaise monnaie, et le Maulouis n'a rien touché du prix ? Ça me gâte le Pin-Sauvage.

M. Charles eut un sourire d'ironie pour cet ancien sellier enrichi, qui ignorait la prescription trentenaire et tremblait au moment de placer ses économies.

—Vous pouvez acheter de confiance, dit-il. Vous serez aussi solidement propriétaire de votre lopin que mon patron l'est de son étude. Les anciens seigneurs d'avant la révolution ont été dédommagés. Leurs héritiers sont sans droit. D'ailleurs, la famille Maulouis est à peu près éteinte. Il ne reste plus qu'une vieille fille, que j'ai vue une fois à Nantes, quand j'y travaillais. Et ce n'est pas elle qui vous fera un procès, je vous en réponds.

M. Lambertin se coiffa d'un feutre à large bords qui reposait sur une chaise, se leva, et dit :

—Chacun fait son nid comme il l'entend. Vous dites qu'elle habite Nantes ?

—Oui.

—C'est bien.

Il sortit, placide, indifférent aux regards des trois autres clercs, qui, ayant entendu le dialogue, témoignaient de l'unanimité de l'étude, et se donnaient des vacances d'une minute, en copiant le sourire du principal.

Celui-ci avait dit vrai. Il n'existait plus qu'une seule personne du nom de Maulouis, elle habitait Nantes, et ne s'était pas mariée. Elle avait un air de jeunesse, bien qu'elle eût deux bandeaux de cheveux gris ; des yeux pâles et un peu distraits qui effleuraient les choses et les gens du même rêve léger ; un teint mat ; une taille d'adolescente ; l'habitude de porter toujours des toilettes noires, et celle d'y mêler quelque bout de ruban mauve, ou crème, ou même rose, qui disait : "Ce n'est pas un deuil, ce n'est qu'un uniforme." C'était l'uniforme, en effet, d'une pauvreté fière, gaie et généreuse. Mlle Valentine de Maulouis vivait noblement, avec autant de rentes à peu près qu'une femme de chambre qui ne vole pas ses maîtres. On ne la voyait dans aucune fête, on la rencontrait dans toutes les œuvres de charité. Jamais présidente, ni vice-présidente, mais secrétaire ou inspectrice de crèche d'orphelinats, de salles d'asile, elle était bien, à elle seule dix œuvres à la fois qui fussent mortes sans elle. Les grands dignitaires lui trouvaient de l'esprit ; elle en avait. Elle parlait comme écrivaient ses aïeules ; elle

savait garder un secret et, toute mince qu'elle fût, on recherchait la paix de son ombre glissante.

Comme il faut bien avoir quelques imperfections, quand on n'a pas de vices, Mlle de Maulouis conservait deux ou trois préjugés d'héritage, qu'elle n'affichait d'ailleurs pas plus que sa vertu. Elle appartenait, par sa naissance et par toute sa personne, au monde de la tradition ; elle aimait les pauvres par vocation et par la longue habitude qu'elle avait d'eux ; mais, n'ayant point affaire au reste du genre humain, l'ignorant tout à fait, elle ne l'estimait guère. L'histoire de sa famille ne la disposait pas en faveur de ceux qui s'enrichissaient ; elle avait le souvenir d'un intendant infidèle. Et, comme elle ne possédait pas les premiers éléments de l'économie politique, étant née un peu trop tôt, elle s'imaginait volontiers que les petites fortunes se font aux dépens des grandes, non pas naturellement, mais par une sorte d'usurpation. Pour tout dire, elle se défiait d'instinct du parvenu, de sa probité, de ses idées, de son éducation, de son influence qu'elle croyait nécessairement funeste, et le mot parvenu, qu'elle n'aurait pas voulu définir ainsi, s'appliquait, dans son esprit, à tous ceux qui font un commerce et qui n'y succombent pas.

Un matin qu'elle écrivait des lettres, dans son minuscule salon vert, entre les piles de bons de fourneau disposés sur la cheminée et les portraits décolletés de trois grand'mères et tantes, pastels de haute allure accrochés aux murailles, la cuisinière annonça M. Lambertin.

—Pour vous servir, Mademoiselle, dit le gros homme en entrant. Il ne fait pas chaud !

Elle ne se leva pas, s'interrompit seulement d'écrire, posa sa plume sur le petit secrétaire d'acajou, et, voyant que le visiteur s'installait dans un fauteuil, près du feu :

—Pardon, dit-elle, Monsieur, vous devez vous méprendre. Je n'achète rien de ce que vous placez, sans doute : ni vin de Bordeaux, ni olives, ni huile d'olive vierge, ni savon. Je ne m'assure pas sur la vie, si vous êtes assureur, parce que je ne laisse personne après moi. Et, si vous venez pour la loterie de Hambourg, je vous serai obligée de me prendre quelques billets de trois loteries de charité, dont je m'occupe.

Le visiteur écouta tranquillement, les yeux mi-clos, parce que Mlle de Maulouis était agréable à regarder, et répondit :

—Vous faites erreur ma petite dame. Je ne viens pas vendre, je viens acheter.

—Des meubles? J'en ai quelques-uns qui sont anciens; mais je ne m'en dessaisirai jamais. Ils ont une valeur, pour moi, qui ne se paye pas : le souvenir!

—Vous n'y êtes pas encore. Je viens pour le Pin-Sauvage.

—De la paroisse de Cugand?

—Oui.

—Il n'est pas à moi, Monsieur. Il ne m'a jamais appartenu. Voilà cent ans qu'on nous l'a volé!

—Je le sais bien, et c'est justement parce que les choses ne se sont pas passées régulièrement, autrefois, que je voudrais m'arranger avec vous, aujourd'hui.

Mlle de Maulouis se leva, et vint s'asseoir de l'autre côté de la cheminée, en face de l'homme qui lui tenait ce langage singulier. Il y avait, chez elle, deux sources d'émotion plus vives et plus promptes que les autres : la pitié et l'histoire. Au seul nom du Pin-Sauvage, elle avait frémi. En s'asseyant, elle allongea la main, presque sans y penser, sur le bras du fauteuil, et M. Lambertin aurait pu admirer, s'il en eût été capable, une des plus jolies mains du département.

—En effet, Monsieur, dit-elle, mes ancêtres étaient seigneurs du Pin et de beaucoup d'autres terres. Mais je ne comprend pas votre idée.

—La voici, Mademoiselle. J'ai gagné une petite fortune dans la sellerie, et j'ai l'intention de me retirer dans le pays de Clisson, qui est celui de Mme Lambertin, et qui me plaît. Seulement, je n'ai jamais fait de tort à personne dans mon commerce. Je ne dormirais pas tranquille, si je pensais qu'avant moi, dans mon jardin, dans ma chambre, il y a eu un propriétaire qui a été obligé de vendre son bien et n'a jamais été payé, et que je suis là malgré ses héritiers. Je veux acheter le Pin-Sauvage, c'est vrai, mais avec votre permission. Vous auriez l'obligeance d'estimer le domaine, comme si vous l'habitez encore. Dans quinze jours aura lieu l'adjudication. Je ne m'y présenterai point. Vous achèterez le Pin-Sauvage, il rentrera à votre nom, il sera vraiment retourné dans la famille de Maulouis, et alors, quarante-huit heures après, vous me le revendrez pour le prix que vous aurez fixé. S'il y a un bénéfice, comme je le suppose, il sera...

M. Lambertin eut un moment d'hésitation, puis il se souvint d'une formule qu'il avait entendue dans sa clientèle, et acheva :

—...Il sera pour vos pauvres.

Mlle de Maulouis considéra avec stupéfaction le gros homme commun qui avait combiné ces choses délicates.

—Vous êtes donc royaliste, Monsieur? dit-elle.

—Moi? Je suis sellier, à Boulogne-sur-Mer.

—Et personne de la famille de Mmè Lam... Lam...

—Lambertin.

—Oui, n'a été en relations avec les Maulouis, comme régisseur, marchand, fermier?

—Ça se peut, Mademoiselle, fit naïvement le visiteur, mais c'est si vieux que je n'en ai jamais eu connaissance.

Les très doux yeux de Mlle de Maulouis exprimèrent une admiration sans mélange, et parlèrent seuls pendant quelques minutes. Puis le rêve se leva, dans cette âme, et l'enveloppe comme un brouillard. Elle sourit à cette aventure à peine croyable et cependant vraie, à l'image de la vieille demeure, à des mots de passé, d'honneur, de seigneurie qui se nouaient en guirlande et qu'elle attachait aux arbres du domaine. Quand elle prononça enfin : "J'accepte, Monsieur!" elle tendit sa main fine que très peu d'hommes avait touchée.

Le pacte fut tenu. Mlle de Maulouis parut seule à l'adjudication, et quarante-huit heures plus tard céda ses droits à M. Lambertin. Elle y gagna huit mille francs, exactement, qu'elle considéra, non sans raison, comme un gain de hasard, et dépensa en aumônes. L'ancien sellier habite le manoir du XVIIe siècle, qu'il a fait restaurer. Il a bien mis une peu de rocailles artificielles dans sa futaie en pente, mais pas trop. Quand on lui demande l'histoire de son château, il répond :

—Je l'ai acheté de la dernière des Maulouis, qui dînait chez moi, récemment.

Mlle Valentine dîne, en effet, chaque année, au Pin-Sauvage. Elle aurait pu, sans doute, perdre son préjugé contre les gens de négoce. Mais nous sommes ainsi faits que nous laissons échapper souvent ces sortes d'occasions de nous défaire d'une erreur. Elle a préféré dire à M. Lambertin qu'il était un homme rare, exceptionnel, introuvable, dans un monde qui ne le valait point, dans un temps qui n'était pas le leur. M. Lambertin l'a cru sans peine. Il commence à regarder ses voisins du haut de ses douze mètres.

**René Bazin,**  
de l'Académie Française.

---

## Politique Canadienne-Française

---

Paul Gérard nous adresse la lettre suivante, une réponse aux critiques de la "Vérité" et aux compliments du "Canada" que lui valurent un article paru sous ce titre dans la "REVUE" de janvier.

Notre collaborateur est peut-être le meilleur exemple des maux qu'il condamne. Dans tous les cas, il nous a prouvé, à nous qui avions un peu perdu l'habitude des choses du Canada, combien il est dangereux de s'aventurer ici sur certains sujets. C'est que l'on court également le risque de déplaire à cette école qui trop fortement retranchée derrière de vieilles habitudes "se pavane en l'estime de soi," ou, ce qui est encore moins estimable, de subir l'éloge intéressé de cette autre école, qui, sous prétexte de progrès, prépare lentement le terrain à des innovations malsaines et jusqu'en ses plaidoyers en faveur de certaines réformes n'ose pas dire toute sa pensée. Il semble que la vérité, le progrès, le bon sens, seraient fort à l'aise entre ses deux extrêmes. Il semble aussi qu'entre les deux extrêmes doivent se trouver naturellement une foule de modifications désirables, qui, si elles sont faites à temps et par ceux de qui on a le droit de les attendre, nous protégeront, à l'avenir, contre des surprises comme la constitution neutre de nos écoles de Hautes Etudes.

Une chose bien certaine, c'est que dans la province de Québec, les lois scolaires ne favorisent peut-être pas autant qu'on le croit notre système d'enseignement actuel et que le "*statu quo*", si satisfaisant qu'il puisse être, ne demanderait qu'un coup de main hardi pour être bouleversé de fond en comble. Nos mœurs politiques qui ont permis la "fanatisation" des électeurs autour de vulgaires questions d'intérêt local, qui mesurent les grands hommes au montant des taxes qu'ils abolissent ou dissimulent, au nombre des ponts qu'ils construisent ou au chiffre des surplus qu'ils entassent, ressemblent beaucoup à d'autres mœurs qui ont déjà permis en d'autres pays des bouleversements sociaux considérables.

Aussi, en dépit des raisons que Paul Gérard invoque à l'appui de sa thèse, il est encore permis de se demander si tant de réformes demandées—et se rapportant tout au plus à des questions de détails—ne se résument pas à une question d'opportunité, et s'il n'importe pas, avant de songer à tout le reste, de consolider notre système actuel, le fortifier davantage en le nationalisant au point de vue de notre race, afin que nous trouvons prêts à les repousser les rudes assauts que préparent les ambitions à peines voilées d'un saxonisme pénétrant et assimulateur.

Ceux qui ont suivi de près nos derniers gouverneurs-généraux comprennent parfaitement ce que nous voulons dire. Les plus pénétrants, ou plutôt les plus renseignés, n'attendent pas les résultats de la "Canadian Church Extension" pour deviner les secrets desseins de ceux qui, veillant à nos destinées, se donnent la mission de nous sauver par l'impérialisme ou se montrent disposés à accepter la fusion des races comme la solution du problème politico-social dans la confédération.

Mais, nous oublions que ce préambule n'avait pas d'autre but que d'annoncer à nos lecteurs une lettre de Paul Gérard. Ce dernier a donc la parole :

A Monsieur le directeur de la

*Revue Franco-Américaine,*  
Québec.

Mon cher directeur,

Je comparais devant votre tribunal éditorial, et je m'accuse de vous avoir attiré, par mon article intitulé "Politique canadienne-française", d'une part une approbation empressée, dont vous ne vous souciez guère, d'autre part des reproches inmérités. Le présent acte d'humilité m'est facile, car ces deux marques d'estime m'ont été, à moi-même, désagréables. Je tiens peu aux compliments—quoique, à vrai dire, je les préfère aux invectives—; d'un autre côté, je reçois sans plaisir les remontrances d'une feuille bigote dont un rédacteur, croyant par là servir Dieu, essaie de faire l'ange. Or vous savez, n'est-ce pas, ce que l'on gagne parfois à vouloir faire l'ange...

Pour vous faire mieux comprendre mon état d'âme en face de cette adhésion et de cette attaque, je vous dirai tout de suite ceci—qui n'est certes pas déplacé dans une confes-

sion — : Je ne suis pas franc-maçon, je ne suis pas chevalier de Colomb, et je ne suis pas digne, non plus, de revêtir, même pour demander pardon, la sombre coule du tertiaire.

J'ai voulu dire la simple vérité. En écrivant chaque ligne de mon travail, je pensais à la grandeur possible de ma race; je pensais aux moyens à prendre pour la faire prospérer; je mettais le doigt sur une plaie, et je cherchais le remède à y apporter. Et pas une fois je n'ai pensé qu'à vouloir travailler ainsi pour ma patrie, à vouloir ouvrir un horizon que les années ont constamment rétréci, je m'exposais à passer pour un antipatriote. Eh! oui! on est contempteur de sa race parce qu'on lui trouve des défauts, parce qu'on ne la trouve pas cultivée, parce qu'on voudrait qu'elle parlât sa langue avec correction, parce qu'on souhaiterait voir des gens supérieurs dans toutes les professions, parce qu'on rêve pour son pays une littérature dont le monde s'occupe et profite, et parce qu'on serait heureux de le voir jouer un rôle. Avons-nous une telle supériorité? Non. Mais comment? Avec notre merveilleux enseignement secondaire, nous ne sommes pas à la tête des nations, nous n'y occupons pas même une place? C'est qu'alors il n'y a rien à faire avec nous; nous sommes d'un sang pauvre qui ne veut pas circuler; nous ne sommes pas de bons sujets pour la civilisation!

C'est là le raisonnement de la "Vérité".

Moi, qui suis patriote, je dis que c'est faux. Nous ne sommes pas inférieurs comme race, nous sommes susceptibles de perfectionnement intellectuel, nous sommes capables de grandir; mais, je le répète, si, à venir jusqu'à présent, nous avons végété dans la vallée au lieu de gravir les sommets, c'est que notre formation est défectueuse.

Je maintiens ce que j'ai dit. Nos collègues donnent un enseignement mal raisonné. Tout y est laissé au hasard, au caprice de l'élève; il y règne une indifférence coupable, une veulerie, un mépris du bien-faire, une apathie, et par-dessus tout un contentement de soi-même qui sont de nature à nous faire prendre les maîtres pour des fumistes ou bien pour des pantins armés de férules en carton.

S'il vous prend jamais envie de visiter votre pays, faites donc une excursion d'un nouveau genre. Au lieu de vous attarder à inspecter les chutes, les failles et les pics, entrez

dans la salle de récréation d'un collège, et là, ô touriste, écarquillez vos nationales et patriotiques oreilles, et écoutez parler les écoliers, depuis le "huitième" jusqu'au "philosophe"; écoutez ces enfants, espoirs de la patrie, t dépositaires de la belle langue française, remparts de la foi, des mœurs et de la littérature; écoutez, ô bénévole touriste, et remarquez le langage de tous ces potaches.

Mais, par exemple, dans ces bons collègues où le français est livré au mépris de la jeunesse insoucianté, où la grammaire est insultée non seulement dans la conversation, mais dans les devoirs des *philosophes*, on parle latin. Oui, ni plus ni moins, on y parle latin! La philosophie—grand mot—s'apprend en latin; la leçon de philosophie se baragouine en latin; tous ces jeunes philosophes parlent couramment, en classe, le charabia de Zigliara; ils prennent des airs, comme des gens qui ont conscience de savoir quelque chose; ils discourent de longs quarts d'heure par "baralipton" ou "bombardos", et vous prouvent clair comme le jour, en latin, sans y comprendre, un mot, que... votre fille est muette.

On va plus loin. J'apprends que, dans certains collègues—ô inconséquence!—non seulement le philosophe parle toujours latin, mais les vers latins ont été totalement ou presque totalement retranchés des classes de lettres. C'est-à-dire qu'on enlève aux humanités ce qui en était une des principales forces, qu'on ôte aux pauvres écoliers l'un des meilleurs moyens d'apprendre le latin, cependant qu'on leur conseille toujours de s'exprimer dans cette langue. C'est comme si on eût coupé la langue à Crescentini pour le faire chanter à la chapelle Sixtine.

Quelqu'un a dit—je crois que c'est M. Edouard Fabre-Surveyer—que notre mauvais français est dû à notre ignorance de l'anglais. Voilà une théorie originale et pleine de bon sens. En tous cas, si nous pouvons savoir le français sans l'anglais, il est certainement utile de savoir l'anglais. Or je poserai une question à ceux qui ont fait des études classiques: Que pensez-vous de l'enseignement de l'anglais dans votre collège? N'est-il pas vrai que cet enseignement y est nul? N'est-il pas vrai qu'il est la plupart du temps confié à un pauvre séminariste qui vient s'abrutir une heure par semaine dans chaque classe afin de se gagner de quoi acheter une soutane et des livres de théologie? N'est-il pas vrai que la classe d'anglais, c'est un prétexte à chahut, à vacarme, et

à toutes les excentricités qui peuvent germer dans un cerveau d'écolier? N'est-il pas vrai aussi que l'autorité collégiale s'en occupe comme de l'an quarante?

Il y a des exceptions, il y a d'excellents professeurs. Et ceux-là gémissent, eux aussi, sur l'état de choses actuel. Permettez-moi de vous citer le passage suivant d'un article de l'abbé Camille Roy, paru dans le Bulletin du parler français de janvier. M. Roy qui est professeur de rhétorique au Sminaire de Québec, lauréat-eès-lettres de la Sorbonne,—ce qui ne doit pas nuire—dit :

“Nous nous plaignons volontiers, nous, Canadiens-français, que nous ignorons les richesses et les ressources de notre langue. Cette lamentation est ici classique ; et le sujet n'en est que trop véritable. Et nous essayons de nous excuser, et de nous justifier par toutes sortes de raisons dont quelques-unes peut-être ne sont apportées que pour masquer notre paresse ou nos négligences. Faisons plutôt un état exact de notre conscience grammaticale. Avons-nous assez cultivé notre langue, et l'avons-nous assez méthodiquement étudiée? avons-nous le courage de chercher toujours à la plier aux exigences de la pensée, et apportons-nous à surveiller notre conversation et notre plume une assez grande diligence? Si notre vocabulaire est si pauvre, et notre syntaxe si défectueuse, c'est que peut-être nous commençons par trop dédaigner de bien parler et de bien écrire. Quant à nous, professeurs, interrogeons-nous aussi avec sincérité ; voyons si nos méthodes d'enseignement sont les meilleures, et si vraiment nous avons suffisamment tâché, depuis la huitième jusqu'à la philosophie inclusivement, à former des élèves qui sachent écrire.”

Mon cher directeur, je n'ennuierai plus vos lecteurs avec cette question. J'ai signalé les faiblesses de nos éducateurs ; il ne m'appartient pas d'entrer dans le détail de ce qu'ils devraient faire ; ils le savent mieux que personne. Ils n'ont qu'à vouloir.

Les rétrogrades m'accuseront peut-être de vouloir enlever l'enseignement au clergé. Je me disculpe tout de suite. Personne ici n'attaque le clergé. Ceux qui lui font du tort, ceux qui réussissent parfois à l'arrêter dans ses bons mouvements, ce sont les fabricants de cas de conscience, les défenseurs de grands principes jamais attaqués, les saintes

mouches du coche clérical. Ceux qui nuisent à l'Eglise, ce sont les ultramontains qui changent

..... ce grand temple en petite chapelle.

Personne, parmi les amis de l'instruction, ne songe à supplanter le clergé. Je suis sûr que les hommes publics, pénétrés de cette vérité qu'il vaut mieux marcher avec un courant que de le refouler, qu'il est plus politique d'utiliser une partie du travail déjà fait que de refaire à neuf un travail complet, je suis sûr, dis-je, que nos hommes publics, si jamais ils ont la chance et les moyens de régénérer l'enseignement secondaire, ne penseront pas un instant à laisser dans l'ombre le clergé, ce corps respectable à qui le pays doit tant. Ces deux grandes forces, l'Eglise et l'État, après s'être fait la cour pendant des siècles, feront un mariage de raison. Et c'est l'État qui fera les premiers pas : s'il a des propositions à faire, s'il a de l'argent à donner, il ira tout de suite trouver le vieux prêtre qui dessert l'église, sans faire attention aux grimaces des bedeaux de chapelles.

Agréé, etc.,

**Paul Gérard**

Québec, 12 février, 1909.

---

## Une page d'histoire franco-américaine

---

### **Un Rapport de M. Carroll D. Wright sur l'uniformité des heures de travail en 1881 (1)**

La mort récente de M. Carroll D. Wright, président du Clarke College de Worcester, remet en mémoire un incident qui fit grand tapage dans toute la Nouvelle-Angleterre il y a plus d'un quart de siècle. Une génération est déjà passée depuis cette époque, mais il reste encore des contemporains de cette période troublée qui ont alors pris part activement à la grande agitation soulevée parmi les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre ou en ont eu connaissance. Nous voulons parler du fameux rapport officiel de M. Carroll D. Wright, alors commissaire des statistiques du travail à Boston, sur les heures uniformes de travail.

Au cours de ce rapport, qui fut publié en 1881 et contenait une masse d'informations et chiffres recueillis parmi les patrons et les employés, les Canadiens-français immigrés

---

(1) Carroll Davidson Wright naquit à Dunbarton, N.-H., le 25 juillet 1840, fils du Rév. Nathan R. Wright et de Eliza Clarke. Il commença à étudier le droit en 1860, mais deux ans plus tard il abandonnait ses études légales pour s'enrôler comme soldat dans le 14<sup>e</sup> Régiment des Volontaires du New-Hampshire. Montant de grade en grade, il devint bientôt le colonel de son régiment. Après la guerre de Sécession l'état délabré de sa santé l'empêcha de se livrer à la pratique du droit avant 1867. Cette année-là il vint s'établir à Boston. Il fut sénateur du Massachusetts durant les sessions de 1872 et 1873, puis il devint chef du Bureau des Statistiques du Travail du Massachusetts, position qu'il occupa jusqu'à 1888. En 1880 il était nommé surveillant du recensement fédéral pour le Massachusetts. En 1885 le président Cleveland l'appela à Washington pour lui confier la charge de Commissaire du Travail, position qu'il occupa pendant vingt ans.

M. Wright était aussi à la tête du bureau qui compléta le onzième recensement. Comme secrétaire de la commission qui régla la grève du charbon anthracite, il y a quelques années, ses décisions ont été beaucoup critiquées par le travail. Depuis 1904, M. Wright était président du Clark College de Worcester, Mass. Il avait été aussi chargé de cours sur les statistiques et l'économie politique à l'Université Catholique d'Amérique, à Washington, au Columbian College et à l'Université Harvard, et il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui font autorité sur les mêmes sujets. Quatre collèges lui avaient conféré le degré de LL. D. Il avait été honoré de décorations par plusieurs gouvernements étrangers, notamment la Légion d'Honneur de France. Il est mort à Worcester le 20 février 1909, dans la 68<sup>e</sup> année de son âge, après une carrière toute de travail et de dévouement consacrée à son Etat et à son pays, et généralement regretté par tous ceux qui étaient venus en contact avec lui.

sont appelés les Chinois des Etats de l'Est. La nouvelle d'une aussi étonnante comparaison faite dans un document officiel ne tarda pas à se répandre parmi les centres de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York où les nôtres étaient en nombre. On peut mieux s'imaginer que dépeindre le mouvement d'indignation et de colère qui s'empara de tous les esprits dans les rangs déjà fort nombreux des immigrants canadiens-français. Mais n'anticipons pas et faisons d'abord la genèse du rapport qui eut le don de soulever une pareille tempête de protestations.

Le rapport en question était une partie du douzième rapport annuel du Bureau des Statistiques du Travail du Massachusetts et forme une brochure, format ordinaire, de plus de 150 pages. C'était un travail considérable qui demandait une grande somme d'attention et d'application. Aussi les intérêts en jeu étaient d'une importance capitale, comme on pourra en juger par la résolution de la législature du Massachusetts, approuvée le 17 mars 1880, relativement à un système uniforme des lois en certains Etats, régularisant les heures de travail. Voici la traduction du texte de cette résolution :

“Résolu, Que le Bureau des Statistiques du Travail est par le présent chargé de recueillir des renseignements et obtenir des témoignages des patrons et employés dans les Etats du Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut et New-York, relativement à un système uniforme de lois pour régler les heures de travail dans les Etats mentionnés, et de présenter les résultats de ses investigations à la législature dans son prochain rapport annuel.”

L'objet de cette résolution (Chap. 29, Résolutions de 1880) était de fournir au public des renseignements assez précis pour que la question de l'établissement d'un système uniforme de lois dans les Etats de l'Est et les principaux Etats de l'industrie textile, régularisant les heures de travail, pût être discutée d'une manière scientifique; et, à cette fin, le Bureau des Statistiques avait recueilli tous les faits qui pouvaient être obtenus, portant d'un côté et de l'autre, de la manière la plus complète possible par les moyens à sa disposition.

Pour bien se rendre compte du motif principal de cette enquête ordonnée par la législature du Massachusetts en 1880, il convient d'exposer succinctement en quel état se

trouvait la question du travail à cette époque dans les Etats de l'Est. Il y a vingt-cinq ou trente ans la condition ouvrière était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le travail n'était pas aussi organisé, les syndicats ouvriers n'avaient pas la puissance qu'ils ont de nos jours et les heures de travail étaient plus longues. Aussi c'était une lutte et un antagonisme presque perpétuels entre le capital et le travail, ces deux grands leviers de la civilisation et du progrès qui devraient être plutôt toujours dans les relations de la plus complète harmonie.

Cette époque était fertile en conflits ouvriers et en grèves désastreuses, d'où sortaient rarement les travailleurs avec avantage. Les législateurs du Massachusetts avaient résolu d'essayer de porter remède à la déplorable condition ouvrière qui régnait non seulement en cet Etat, mais aussi dans toute la Nouvelle Angleterre, et pour arriver à ce but ils avaient demandé le concours des Etats voisins.

En 1880 le Massachusetts était dans une position désavantageuse vis-à-vis des autres Etats de l'Est quant à la durée du travail. La semaine de travail était de 60 heures, soit une moyenne de dix heures par jour. Les syndicats ouvriers demandaient une réduction (subséquemment la loi de 8 heures fut votée), mais les manufacturiers s'y opposaient énergiquement en raison même de la position désavantageuse dont nous venons de parler et qui résultait de la moyenne de 66 heures de travail par semaine en vigueur dans les autres Etats. Les manufacturiers avaient demandé que l'on fit des efforts pour induire les autres Etats à diminuer cette moyenne de 66 heures avant de songer à diminuer les 60 heures de cet Etat. Ils alléguaient, probablement avec raison, qu'ils luttaient déjà depuis longtemps avec des armes inégales contre la concurrence des industries similaires des autres Etats de l'Est, notamment de l'industrie textile. (1)

C'est alors que, conformément à un ordre législatif, le Bureau des Statistiques du Travail du Massachusetts, dont M. Carroll D. Wright était le chef, procéda à l'enquête dont nous avons plus haut exposé l'objet. Le Bureau mit plusieurs agents en campagne. Chacun d'eux avait deux séries

---

(1) La moyenne des heures de travail dans les autres Etats est maintenant de 60 heures par semaine. L'Etat de New-York fut, croyons-nous, le premier à réduire ses heures de travail à 60 heures, pendant que le Massachusetts tombait à 58 heures.

de questions auxquelles les patrons et les employés respectivement devaient répondre.

Dans ses conclusions, M. Wright dit qu'il est évident que le Massachusetts, avec dix heures de travail par jour, produit autant par homme ou par métier ou par broche, si l'on considère les qualités égales, que les autres Etats avec onze heures et plus, et que les salaires sont aussi élevés ici, sinon plus, que dans les Etats où les fabriques fonctionnent plus longtemps. Il n'y a pas de raison, déclare M. Wright, pour que les filatures dans le New-York, le Connecticut, le Rhode Island, le New-Hampshire et le Maine ne fonctionnent pas sur la base de dix heures conformément au système qui prévaut dans le Massachusetts avec de bons résultats.

Nous voici maintenant à l'endroit psychologique du rapport, celui où sont employés les malheureux termes "Chinois de l'Est" pour désigner les Canadiens-français. Le rapport dit que l'enquête serait incomplète SANS DONNER LES EXPERIENCES DES AGENTS EMPLOYES, EN AUTANT QU'IL S'AGIT DES TEMOIGNAGES QU'ILS ONT RECUEILLIS. Le compilateur a soin de prévenir que ses agents ont recueilli beaucoup d'informations incidentes et qu'à bien des points de vue elles forment le côté le plus important de leur travail. Il était naturel, dit-il, que d'abondants matériaux importants fussent recueillis par des hommes observateurs au moyen des conversations qu'ils avaient avec les manufacturiers et les ouvriers, lorsque tous, sans restrictions aucunes, parlaient à cœur ouvert. Voilà comment il se fait que les termes "Chinois de l'Est" se trouvaient intercalés dans le rapport. Ils se sont tout simplement trouvés dans l'appréciation d'un agent que le rapport contient avec beaucoup d'autres détails. Nous traduisons ci-après la partie du rapport qui est consacrée particulièrement aux Canadiens-français.

Il n'avait été trouvé que trois objections sérieuses contre l'adoption de dix heures dans les Etats en dehors du Massachusetts. La première provenait des petites fabriques. Leurs propriétaires s'écriaient avec un ensemble parfait: "La journée de dix heures serait notre ruine." La seconde objection pouvait se traduire par les trois mots, Whisky, Tabac, Désœuvrement. En d'autres termes, les manufacturiers ne voulaient donner aucune récréation à leurs employés sous le prétexte qu'ils emploieraient ce temps à boire,

fumer et fainéanter. Une curieuse raison, dira-t-on aujourd'hui, mais il parait qu'elle avait un certain poids dans l'esprit d'un grand nombre de manufacturiers.

“La troisième objection, dit le rapport, aux dix heures est la présence des Canadiens-français. Partout où ils apparaissent, leur présence est donnée comme une raison pour que les heures de travail ne doivent pas être réduites à dix. Il ne faut pas aller loin pour en chercher la cause.

“A quelques exceptions près, les Canadiens-français sont les Chinois des Etats de l'Est. Ils n'ont aucune considération pour nos institutions civiles, politiques ou d'éducation. Ils ne viennent pas pour s'établir parmi nous, pour faire acte de citoyens avec nous, et ainsi devenir partie de nous-mêmes ; mais leur but est simplement de séjourner quelques années comme étrangers, n'ayant des rapports avec nous que sur un seul point, celui du travail, et lorsqu'ils ont gagné assez d'argent chez nous pour satisfaire leurs fins, de s'en retourner à la place d'où ils sont venus et y placer leurs gains. Ils sont une horde d'envahisseurs industriels, non un courant de migrants stables. Le vote, avec tout ce que le mot implique, ils ne s'en occupent nullement. Rarement l'un d'entre eux se fait naturaliser. Ils n'enverront pas leurs enfants à l'école s'ils peuvent s'en dispenser, mais ils s'efforcent de les entasser dans les fabriques à l'âge le plus tendre possible. Pour cela, ils trompent au sujet de l'âge de leurs enfants avec une impudente effronterie. Ils trompent aussi au sujet de leur fréquentation de l'école, déclarant qu'ils ont été à l'école le temps légal, quand ils savent que ce n'est pas le cas et n'ont pas l'intention de les y envoyer. Et lorsque à la fin ils sont poussés au pied du mur par les officiers scolaires et qu'il n'y a pas d'autre issue, ils ramassent les quelques effets qu'il ont et s'en vont à quelque autre endroit où ils ne sont pas connus, et où ils espèrent, par une répétition des mêmes tactiques frauduleuses, échapper entièrement aux écoles, et tenir leurs enfants à l'ouvrage assidûment dans les fabriques.”

Voilà assurément un jugement fort sévère et d'une exagération outrageante, et nous croyons bien qu'un officier public y penserait deux fois aujourd'hui avant de l'insérer dans un document officiel. L'agent qui avait obtenu ces renseignements au cours de ses conversations n'a dû parler qu'avec des gens prévenus contre les Canadiens et nourrissant des pré-

jugés contre notre race ; cela est de toute évidence. Il pourrait se faire qu'en certains cas des familles canadiennes fussent dans la situation et la mentalité décrite par l'agent, mais celui-ci faisait grandement erreur en concluant du particulier au général. Et cela ne le justifiait aucunement de comparer les Canadiens-français aux Chinois. C'était un outrage qui fut vivement ressenti et eut un immense retentissement dans la Nouvelle-Angleterre partout où il y avait un groupe de Canadiens-français.

Le bon trait, mais le seul, que reconnaissait aux Canadiens l'agent de M. Wright en ajoutant qu'ils sont d'infatigables travailleurs et dociles, ne tempéra en rien la légitime colère et l'indignation qui soulevèrent toute une race se sentant déjà assez forte, dans le milieu où elle était fixée, pour revendiquer hautement son honneur outragé et sa fierté blessée, par le fait d'employés publics salariés, aux yeux des autres nationalités. Mais immédiatement après, le rapport continuait en représentant les Canadiens comme des gens venant ici à la curée, ne demandant qu'à travailler, peu importe le nombre d'heures de travail, vivant de la manière la plus sordide afin de dépenser le moins possible pour leur subsistance et apporter hors du pays ce qu'ils pouvaient ainsi épargner. Voilà, disait le rapport, le but des Canadiens-français dans nos districts manufacturiers.

On ne peut nier que de tout temps, depuis que les Canadiens ont commencé à émigrer aux États-Unis, un certain nombre d'entre eux s'en sont retournés avec leurs familles sur leurs terres de la Province de Québec avec l'argent ramassé ici. Mais cela a toujours été l'exception. Un grand nombre partait du Canada avec l'idée de revenir, mais une fois acclimatés et acoutumés aux nouvelles conditions de vie, sous l'influence bienfaisante surtout, en certain cas, de la paroisse comme celle qu'ils avaient laissée, ils perdaient l'esprit de retour et bâtissaient la grande famille franco-américaine dont nous constatons aujourd'hui la merveilleuse expansion. Cela c'est de l'histoire, et l'histoire dira aussi que malgré toutes les injustices et les avanies qui ont assailli le peuple canadien-français et catholique des États-Unis dans l'ordre religieux comme dans le domaine civil, peut-être plus dans le premier que dans le dernier, ce peuple n'a pas failli à sa mission et à la fin confondait ses ennemis et ses oppresseurs par une fidélité et un attachement inébranlables à ses

coutumes et à sa langue, la plus sûre gardienne de sa foi religieuse. (3)

Nous avons dit que la colère et l'indignation soulevèrent tout le peuple canadien-français de la Nouvelle-Angleterre. On tint naturellement responsable de l'outrage l'homme qui se donnait comme l'auteur du rapport, M. Carroll D. Wright. Les principaux Canadiens dans les différentes villes se concertèrent pour se rendre en même temps et se rencontrer à un jour désigné à Boston.

M. Wright ayant été avisé de la visite prochaine des délégués, comprenant des membres du clergé, des hommes de profession, des journalistes et autres, M. Ferdinand Gagnon, rédacteur du "Travailleur" de Worcester, recevait du chef du Bureau des Statistiques du Travail, au mois d'octobre 1881, la lettre suivante :

"Je ne chercherai aucunement à faire la preuve qui m'a été soumise l'automne dernier. Mes agents ont eu raison de me faire connaître tout ce qu'ils avaient appris, et ils n'étaient pas préjugés. Mais il est possible que les personnes qui ont donné leur témoignage aient été elles-mêmes préjugées. Si l'état de chose dont on se plaint n'existe pas, j'en serais très heureux. Rappelez-vous que le rapport de ce Bureau ne se rapportait qu'aux Etats où le système de dix heures de travail ne prévaut pas, et les faits dont on se plaint n'ont aucune relation avec le Massachusetts."

Cette lettre, publiée dans les journaux du temps, faisait bien voir que le commissaire Wright était bien disposé à l'égard des Canadiens, qu'il ne demandait pas mieux qu'on lui démontrât la fausseté des accusations qui avaient été portées contre toute leur race. En effet, les agents n'avaient pas inventé; ils ont rapporté fidèlement ce que leur avaient déclaré des personnes qui détestaient les Canadiens et qu'ils croyaient dignes de foi. Cette antipathie non déguisée ne résultait pas seulement de la différence de langue et de nationalité; les Canadiens étaient aussi parfois l'objet de la réprobation de leurs compagnons de travail de langue anglaise par le fait qu'ils étaient, au gré des derniers, trop réfractaires à l'union. Les membres de langue anglaise des syndicats ouvriers rendaient les Canadiens responsables de leurs échecs, lorsque la lutte était engagée contre les patrons pour l'ob-

---

(3) Depuis la publication du rapport de M. Wright en 1881, on estime que la population franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre a triplé.

tention de gages plus élevés ou de meilleures conditions dans le travail. Il est donc plausible qu'ils aient profité de l'occasion du passage des agents de M. Wright pour dire tous les griefs qu'ils croyaient avoir contre eux.

Peu de jours après la réception de la lettre de M. Wright par M. Gagnon, un foule de délégués de tous les centres importants de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-york se rencontraient au Tremont House à Boston. C'était le 24 octobre. Le lendemain, 25, les délégués, auxquels le commissaire Wright avait accordé une audience, à l'Hôtel du Gouvernement, faisaient leurs protestations et rétablissaient les faits si outrageusement travestis pour satisfaire des haines et des préventions absolument injustifiables.

Nous ne pouvons citer les noms de tous ceux qui se sont alors présentés devant le commissaire. Nous en mentionnerons cependant quelques-uns qui, en ce temps-là, formaient partie de cette phalange d'élite, tant ecclésiastiques que laïques, si remarquable par le patriotisme et le dévouement. Il y avait là l'abbé J. B. H. V. Milette, curé de la paroisse Saint-Louis de Gonzague de Nashua, N.-H. ; J. D. Montmarquet, de Lewiston, Me. ; J. Misaël Authier, de Cohoes, N.-Y. ; Ferdinand Gagnon, de Worcester, Mass. ; H. A. Dubuque, de Fall River, Mass. ; l'abbé P. J. B. Bédard, curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Mass. ; Léandre Boudreau et P. C. Miville, de Manchester, N.-H. ; Joseph Bouvier et O. T. Paradis, de Woonsocket, R.-I. (4)

Après l'audience, le commissaire Wright félicita chaleureusement les Canadiens d'avoir eu le courage et l'esprit public de défendre leurs droits lésés, et il leur donna l'assurance que son prochain rapport rendrait justice pleine et entière aux protestations des délégués. Ce rapport donnait effectivement

(4) Quelques-uns de ces hommes aujourd'hui sont disparus de la scène du monde. L'un des plus remarquables d'entre eux est le curé P. J. B. Bédard, le fondateur de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Fall River, le prêtre patriote, le grand cœur, l'athlète qui eut à soutenir une lutte de tous les instants contre d'implacables adversaires et qui en est mort prématurément à la peine. M. le curé Milette dessert encore vaillamment la même paroisse Saint-Louis de Gonzague de Nashua. Ferdinand Gagnon fut l'un des pionniers du journalisme français dans la Nouvelle Angleterre, et ce fut lui qui, par la plume et la parole, attira le plus l'attention sur nos compatriotes des États-Unis. Depuis un grand nombre d'années M. H.-A. Dubuque est procureur de la ville de Fall River ; il a représenté aussi un district électoral pendant plusieurs années à la législature de Boston.

satisfaction complète et devait avoir pour effet de dissiper la mauvaise impression qui avait pu avoir été créée par le rapport précédent.

Le commissaire Wright ne nourrissait certainement pas de préventions contre les Canadiens jusqu'au point d'être injuste à leur égard. Il aurait peut-être agi avec plus de sagesse s'il avait élagué de son rapport les expressions blessantes à l'adresse de notre élément. Mais nous devons lui rendre cette justice que lorsqu'on lui eût fait la lumière sur notre compte, il s'est empressé de se rendre à l'évidence et de reconnaître franchement que ses agents avaient été trompés.

Plus tard M. Wright, dont les vastes connaissances et la grande expérience dans les statistiques lui avaient attiré une réputation nationale, accepta la position de commissaire du travail que lui offrait le gouvernement de Washington. Au mois de juin 1889 un journal franco-américain (5) de la Nouvelle-Angleterre recevait la visite d'une femme à l'emploi du Bureau des Statistiques de Washington pour le recensement des Etats-Unis. La mission de cette femme, expressément envoyée par M. Wright, était de parcourir les centres franco-américains afin d'étudier la situation sociale, économique et religieuse de notre élément et faire rapport. Elle fait les plus grands éloges de nos compatriotes; elle déclare que nous occupons une position plus enviable que n'importe quelle classe d'immigrants et que nous avons progressé plus rapidement que les autres éléments de la population. Quant à la loyauté des citoyens de langue française envers la république, cette dame dit que les Etats-Unis n'ont pas de citoyens adoptifs plus loyaux que nos compatriotes. Elle est allée dans les familles; elle y a constaté une politesse et une déférence exquises. Voilà la substance du rapport qu'elle fit à son chef et qui est consigné dans les archives du Bureau de recensement. Sur l'initiative de M. Wright, les qualités de notre race étaient mises en vive lumière et comportaient dès lors une reconnaissance nationale.

Le 5 mars 1907, M. Alexandre Belisle, de Worcester, faisait devant la Société des Antiquaires de Worcester (Worcester Society of Antiquity) une conférence sur "Les Cana-

---

(5) "L'Indépendant" de Fall River.

diens-français dans le développement des Etats-Unis." (6) Cette conférence fut imprimée et mise en pamphlet, dont l'auteur envoya un exemplaire à M. Wright, qui exerçait les fonctions de président du Clark College de Worcester depuis 1904. M. Wright accusa réception de ce pamphlet par la lettre suivante à M. Alexandre Belisle que nous traduisons :

"Cher M. Belisle,—Je vous remercie beaucoup de votre très intéressant et précieux travail sur les Canadiens-français dans le développement des Etats-Unis que vous avez eu la si bonne idée de m'envoyer.

"J'ai trouvé dans mes études que pas une nationalité ne s'est développée si rapidement et d'une manière si satisfaisante, en venant en ce pays, que l'ont fait les Canadiens-français, et je suis convaincu qu'ils ont eu beaucoup à faire dans le développement du pays.

"A vous très sincèrement,

"(Signé) : CARROLL D. WRIGHT."

Nous avons cru qu'il était utile de remettre en lumière des faits qui ont fait grand bruit, il y a près de trente ans, dans les centres canadiens de l'Est, à l'occasion de la mort de l'homme distingué qui y a figuré au premier plan. Comme on vient de le voir, on ne pouvait pas appeler M. Wright l'ennemi de notre race ; cela lui aurait évité le désagrément d'entendre les protestations indignées des nôtres. Tout de même cet incident dans le temps eut pour effet de montrer à la face du pays que les immigrants canadiens-français étaient dès lors bien résolus à ne pas s'en laisser imposer par ceux qui les considéraient comme des intrus.

Lorsque M. Wright fut mis en demeure de rétracter les allégations injurieuses faites contre les nôtres, lorsqu'on lui en eût démontré la fausseté et la malice, il s'empressa de le faire loyalement, comme un homme d'honneur et occupant une position responsable envers le public. Plus tard, comme

---

(6) Cette conférence de M. Alexandre Belisle est un travail d'un très grand mérite. Faite en anglais, devant un auditoire de langue anglaise, elle attira à l'auteur de chaudes félicitations. Cette étude constitue un document historique de la plus haute importance et elle est une source précieuse pour ceux qui veulent se renseigner parfaitement sur les débuts et la marche progressive de notre élément en ce pays.

nous l'avons indiqué, au cours de sa carrière publique au service du pays et comme président du Clarke Collège de Worcester, il donna des preuves absolument concluantes de l'estime et de la considération qu'il éprouvait pour l'élément franco-américain. Dans les lignes qui précèdent nous croyons l'avoir suffisamment démontré. Et c'est l'hommage que nous portons à la mémoire d'un homme qui fut vraiment un bon citoyen, un serviteur dévoué de l'Etat et du pays, un esprit imbu des principes de justice et une intelligence d'élite.

**J. G. LeBoutillier.**

Worcester, Mass., 6 mars, 1909.

---

## Revue des faits et des œuvres

---

### La politique dans la province de Québec

L'ouverture du parlement provincial à Québec, le 2 mars dernier, a provoqué un intérêt qu'on avait perdu l'habitude d'accorder à cet événement. Et la législature siégeait depuis à peine huit jours que les citoyens—du moins le petit nombre de ceux qui avaient pu se faire admettre aux séances—déclaraient avec joie que nous étions en train de revivre l'époque brillante de Chapleau et de Mercier. Et libéraux comme conservateurs s'en réjouissent ouvertement.

On sait que depuis quelques années—depuis une couple d'années surtout—un élément nouveau a fait son apparition dans la politique provinciale. A la suite de M. Henri Bourassa, ancien député de Labelle au fédéral et actuellement député de St-Hyacinthe à Québec, quelques hommes, éloquents, jeunes et déterminés, ont entrepris de semer à travers la Province de Québec des idées nouvelles, et pour la plupart très pratiques, sur ce qui doit constituer l'idéal des Canadiens-français.

Reprenant la vieille formule "Emparons-nous du sol" qui est devenue pour les nôtres un des articles essentiels de leur Code national, les apôtres du nouvel évangile se sont faits en mêmes temps les défenseurs du domaine national contre certaines pratiques ruineuses et imprévoyantes. Ils ont prêché la conservation ou, du moins, l'exploitation raisonnée du domaine forestier de la province de Québec, et dénoncé le système par lequel le pillage des forêts a été fait depuis nombre d'années sous l'œil indifférent de nos législateurs; ils ont prêché une politique de colonisation intensive opposée à la pratique actuelle qui ne semble accorder aux colons que ce que les colons peuvent enlever, à force de procédure, à ceux qui leur mesurent la terre de la patrie; ils ont prêché d'une façon générale une politique plus sage au sujet de nos ressources naturelles, mines, pouvoirs d'eau, forêts, etc., en s'appuyant sur le fait que nos richesses nationales assurent à notre province, pour un avenir très rapproché, qu'elle sera la grande force industrielle du continent.

Il semblait, à première vue, que pareille doctrine devait rallier tout le monde. On put même le croire un jour que le chef du mouvement, M. Bourassa, et quelques-uns de ses amis, vinrent à Québec, aux acclamations de milliers de citoyens, exposer leur programme.

On n'avait pas compté avec les exigences des partis politiques qui, dans notre province, ont développé d'étranges mentalités autant que d'alarmants symptômes d'inertie de l'esprit public. Et puis, il fallait bien s'attendre un peu à une résistance plus ou moins vive de la part des gouvernements, des gens au pouvoir, que ce mouvement aux allures nationales menaçait de pousser assez vivement sur des routes peut être pas nouvelles, mais pas très battues et dont, à plusieurs reprises, on s'était considérablement écarté.

Les organes de partis—visiblement inspirés—combattirent d'abord faiblement les nouveaux venus dans la politique provinciale, puis y mirent bientôt une hostilité plus déterminée qui eut vite fait de dégénérer en une lutte acrimonieuse où les moyens et les méthodes ne sont pas toujours du meilleur choix. La scission devint complète entre libéraux et nationalistes, les derniers préférant à toute compromission la tâche plutôt lourde de continuer seuls à travers la province leur prédiction patriotique. C'est alors qu'on vit les "Trois Mousquetaires," MM. Bourassa, Laflamme et Lavergne, dont la réputation d'éloquence—surtout pour le premier des trois—était la plus belle des réclames auprès de nos populations avides de beaux discours, attirer à leurs assemblées des milliers et des milliers d'auditeurs. Quelques amis du gouvernement, députés fédéraux et locaux, partisans de la discipline de partie, rencontrèrent les trois tribuns dans des combats qui resteront fameux. Il y eut des événements sensationnels, comme le réception préparée au chef nationaliste lorsqu'il voulut proposer son programme aux citoyens de Québec, ou encore sa défaite dans le comté de Bellechasse par l'ex-ministre des terres, un de ceux qu'il avait le plus violemment attaqué. Mais rien ne démontrait encore l'importance du mouvement nouveau.

L'épreuve décisive fut donnée par les dernières élections provinciales. Le chef nationaliste entrait triomphant à la législature, élu par deux comtés, et vainqueur du premier ministre lui-même dans la division St-Jacques de Montréal. En même temps que lui, on voit entrer au parlement son

lieutenant, le député de Montmagny, et une opposition conservatrice rajeunie, prête à appuyer dans ses grandes lignes le programme nationaliste.

Il n'en fallait pas davantage pour susciter autour du nouveau parlement un intérêt extraordinaire. Aussi dès les premières séances vit-on les tribunes envahies par des auditeurs nombreux qui, oubliant toutes les règles, accueillirent par des bravos enthousiastes les discours des ministres et ceux de leurs adversaires.

Le gouvernement, fort d'une majorité d'une cinquantaine de voix, entouré de talents solides et de débaters aguerris a accepté dès les premiers jours la lutte qui lui offrit l'opposition. Des coups terribles furent portés de part et d'autres ; il en est même qui n'auraient pas été de mise dans certaine société où l'on tient encore à rester chevaleresque et courtois, et certaines tactiques furent d'autant plus regrettables qu'elles partirent de plus haut.

Pour le présent, on s'occupe moins à Québec de scruter le budget du trésorier provincial ou encore de se demander combien notre condition va être affectée par les mesures annoncées vaguement dans le discours du Trône, que de surveiller de très près les manifestations de cette politique nouvelle qui n'a encore l'air que de vouloir corriger l'ancienne mais qui pourrait bien avoir la secrète ambition de réaliser elle-même les réformes qu'elle prêche—si on ne s'empresse pas assez d'adopter ses conseils.

Pour notre part—bien que cette tournure inattendue de notre vie publique ne nous laisse pas tout-à-fait indifférent—nous nous réjouissons de cette activité, même si elle est turbulente, qui se manifeste au milieu de nous. Il nous semble que tout le monde en profitera, le gouvernement tout comme les citoyens. Nous ne pouvons que gagner à remuer un peu violemment quelques idées patriotiques que nos habitudes et nos goûts, trop souvent faussés par des intérêts ou des appétits, étaient en train de nous faire oublier. Nous nous occupons peu de savoir quel parti politique construira nos ponts et nos routes pourvu que cela soit bien fait et dans l'intérêt de notre province qui doit survivre à tous les partis.

### **L'idéal franco-américain**

Extraits d'un article très intéressant que nous trouvons dans l'*Union* de Woonsocket, R.I. :

“D’abord, il en faut un, surtout chez les jeunes qui sont l’avenir, et pour en parler, je ne saurais mieux faire que de m’inspirer d’un orateur éloquent, M. l’abbé Stephen Coubé, dont j’ai eu le bonheur, plusieurs fois, d’entendre la chaude et vibrante parole.

“On dit souvent que l’idéal avec son cortège de bons désirs et de beaux projets, ne suffit pas dans la vie. Eh ! sans doute, il ne suffit pas ; qui le conteste ? mais il est nécessaire, c’est ce que l’on oublie trop de nos jours. Pour être un jour des hommes d’action, soyez d’abord, comme le prophète, des hommes de désir et par conséquent, des hommes d’idéal. On vous appellera peut-être rêveurs. Gardez-vous bien de protester ou d’en rougir ; car, s’il y a des rêves mauvais ou dangereux, il en est qui sont virils et féconds. Le rêveur qui n’est que cela est un doux égoïste qui se cherche lui-même, dans le vol nonchalant de sa pensée. Mais celui qui puise dans sa contemplation l’amour du sacrifice, celui-là est un homme, l’homme parfait, et le rêve qu’il porte dans son âme est la source intarissable de nobles actions.

L’homme n’accomplit jamais qu’une partie du bien qu’il a rêvé à vingt ans ; mais s’il n’a rien rêvé, s’il ne s’est jamais enthousiasmé pour une noble cause, oh ! alors, cet homme est stérile.

Au contraire, s’il frémit à tous les souffles d’en haut, s’il s’exalte au récit des prouesses de ses pères, si des larmes silencieuses mouillent les pages qui lui racontent les hauts faits des martyrs ou des missionnaires, des paladins ou des croisés, des conquérants ou des explorateurs, s’il se promet de marcher sur les mêmes épines et de monter dans la même lumière ; si, en voyant l’oiseau qui traverse l’espace, il souffre, il gémit de n’avoir pas des ailes comme lui, des ailes pour aller porter au loin le verbe libérateur, ah ! saluez sa jeunesse, car il y a en elle l’étoffe d’un héros. Ils sont parfois bien naïfs ces rêves d’enfants ou de jeunes gens, poèmes ingénus qui disent des épopées en espérance : ils ne tiennent compte ni du temps, ni de l’espace, ni des autres conditions prosaïques de la vie, si différentes des envolées de l’idéal. Mais qu’importe ! Ils sont souvent étrangement féconds. Un jour vient où ils se précisent, tombent des hauteurs de l’abstraction et s’encadrent harmonieusement dans la réalité qu’ils embellissent.

“Je veux être premier ministre !” s’écrie un petit étudiant

d'Oxford, en mangeant son pain à la fontaine. Et un jour Disraéli est premier ministre d'Angleterre.

“Je veux être missionnaire et martyr!” s'écrie un petit prêtre des côteaux de la Vendée, et, 25 ans plus tard, Théophraste Vénard est missionnaire et martyr dans l'Annam.

Errant sur le rivage de son pays, O'Connell croit entendre tous les sanglots de l'Irlande dans les mugissements de la mer. “Je veux sauver ma patrie!” s'écrie-t-il, et bientôt le grand agitateur délivre l'Irlande et fait trembler l'Angleterre.

O puissance des nobles désirs et des beaux rêves! O fécondité de l'idéal!

Hélas! il n'y en a pas assez parmi nous de ces vigoureux rêveurs qui seront les meneurs de demain. La génération présente est lasse de vivre, sceptique et féministe. Un célèbre romancier le disait, il y a quelques années: “Il n'y a plus de flamme dans les yeux de notre génération.”

Ah! chers jeunes gens, s'il n'y a plus de flammes dans les yeux, c'est qu'ils ne fixent plus l'idéal qui les dilate, les illumine et les rend si beaux. Ne soyez pas de ces blasés, désabusés avant d'avoir connu l'espérance, vaincus avant l'action! De l'idéal! pour ensoleiller et féconder vos vingt ans! Du rêve! De l'extase! Rêvez les immolations de votre chair et de votre cœur! Rêvez les saintes agonies pour la justice. Rêvez les triomphes de la vérité et de l'Eglise. Espérance et printemps de la vie, ô jeunesse, vous avez dans vos cœurs la sève d'énergie et d'amour, source des abnégations rédemptrices. Soyez donc l'enthousiasme devant le devoir, l'indignation devant l'iniquité, la protestation contre l'indifférence et la veulerie universelle, si vous voulez être un jour l'action fière et libératrice et boire au calice de la victoire.

Chantez-vous à vous-même, comme disait le vieux Platon, les grandes choses que vous vivrez plus tard, l'avenir entrevu dans la brume lumineuse des saints rêves. Dans tout soldat, il doit y avoir un troubadour, une voix qui, à l'heure de la fatigue et du danger, fredonne gaîment le refrain de l'idéal.

.....

Dans le vieux pays, on accuse parfois les gens d'Amérique de ne rêver qu'à l'argent, au dollar, au confortable, au bien-être. On les dit incapables de s'élever au-dessus des préoccupations matérielles et de voir plus haut que leurs affaires ou leur commerce. Il ne faut pas que le Franco-

Américain, quel qu'il soit, mérite ce reproche. Il faut qu'il sache s'élever, de temps à autre, au-dessus des préoccupations vulgaires.

Et pour le moment, s'il fallait réduire en un point précis, l'idéal à atteindre, s'il fallait dire quelle part d'idéal il importe avant tout de réaliser, j'écrirais le mot qui figure en tête de votre organe : "L'union", l'union entre les sociétés, l'union entre tous les Franco-Américains.

### La France immortelle

On lira avec intérêt cette conclusion d'une conférence à Ste-Clothilde (Paris) par l'abbé Gaffre dans une série, intitulée : "La loi d'amour" et commence l'année dernière avec "L'amour au Foyer" (1) comme premier sujet. Cette année l'auteur traite de "La Patrie" et nous sommes heureux de pouvoir donner aux lecteurs de la *Revue* la conclusion de sa première conférence :

"L'histoire de France dans sa formation, ses apothéoses et ses déchirements, ses délivrances surhumaines et sa providentielle conservation est inexplicable sans le principe de la vocation évangélique de la nation.

Saint-Patrick disait en s'embarquant pour aller évangéliser l'Irlande qu'il entendait les petits enfants de ce pays crier vers lui du sein de leurs mères. Il me semble que dans les entrailles même de la Gaule chantée par Strabon, j'entends le peuple franc encore inné crier vers le Christ...

L'Empire romain sous la ruée des barbares s'est dissout. Le Goths, maîtres de l'Espagne, portent avec eux le déisme arien jusqu'aux rives du Rhône et de la Loire, l'inoculent aux Burgondes et l'imposent par la force à tous leurs sujets. Pas un prince en Europe qui boive à la coupe sans mélange de la vigne catholique... De toutes parts, l'arianisme roule ses flots troublés dans les peuples baptisés, tandis que l'idolâtrie d'Odin règne chez toutes les tribus teutones et germanes qui se disputent les lambeaux du colosse tombé.

Qu'est la jeune tribu qui s'agite au bord du Rhin, ayant pour chef un jeune Barbare jusqu'alors inconnu? Rien.

Que va-t-elle être demain? Tout.

La Providence fait un signe. Les évêques catholiques bénissent l'épée du jeune héros et sacrent son front. De chef

(1) *L'Amour au Foyer*, Edition Librairie Moderne' 3, rue Vavin.

barbare voici Clovis, roi puissant. Par millions les fils de la Gaule se rangent sous sa main triomphale ; les Goths et les Burgondes ariens n'ont plus qu'un empire sans sujets ; des bouches du Rhin aux Pyrénées, une grande nation a pris sa place au soleil de l'histoire en unissant sa destinée à celle de l'Eglise catholique. La France est née de l'appel du Christ et de la nécessité de l'Eglise catholique d'avoir un bras invincible pour la guider à la conquête du monde.

Ce que l'épiscopat gaulois a fait pour le chef des Saliens, le pontife romain le fait à son tour pour le chef des Carolingiens, lorsque la race de Clovis sera devenue incapable d'assumer la haute tâche qui ne peut incomber ni aux rois ni aux présidents fainéants.

La gloire de Charlemagne comme la puissance de Clovis, l'unité de l'empire comme l'existence de la nation, portent l'empreinte de la croix du Christ. Dieu seul sait ce que fût devenu le catholicisme en Gaule sans la politique victorieuse du jeune baptisé !

Mais surtout, Dieu seul peut savoir ce que serait devenu le catholicisme en Europe sans l'intervention glorieuse de Charles Martel et de son fils, deux fois grand comme Alexandre et César, et d'une telle grandeur qu'elle a pénétré jusqu'aux syllabes de son nom : Charlemagne !

Deux mondes ençoignent le cœur de la France. Par le sud, l'effroyable marée de l'islamisme qui a déjà tout balayé sur son passage à travers l'Asie et l'Afrique déchristianisées et qui vient de couvrir de ses vagues furieuses l'Espagne, la Provence et le pays méridional des Goths asservis.

Mahomet pousse la houle de ses fanatiques jusque dans les plaines de la Loire. C'en est fait du catholicisme. Un éclair brille au champ de Poitiers. Un orage de fer et de feu ! L'océan gronde ; jusqu'aux Cévennes, jusqu'aux Pyrénées, jusqu'à l'Elbe les flots musulmans reculent. La croix de Jésus plane pacifiquement sur la terre des Gaules.

Mais voici qu'au nord, à l'est, à l'ouest un autre monde s'agite ; c'est le paganisme d'Odin qui revient audacieusement conquérant porté par les tribus germaniques qui ont secoué la molle domination des Saliens dégénérés. L'épée de Charlemagne n'est pas lasse ; à travers la Saxe, foyer des révoltes idolâtriques, à travers la Souabe, la Germanie, et les territoires slaves, elle taille le piédestal chrétien de la gloire de la France et de cent peuples divisés de langue, de

mœurs, de religion, l'ambitieux empereur s'occupe à faire l'unité du saint Empire romain : cette maquette, modelée par des mains humaines, du divin chef-d'œuvre évoquée par les lèvres de Jésus : un seul troupeau sous un seul pasteur.

Ce que la France militaire de Clovis et de Charlemagne a fait pour le catholicisme vainqueur d'ennemis armés, la France savante du moyen âge l'a accompli également en imposant le rayonnement de la doctrine chrétienne.

Paris gouverne le monde par les lèvres de ses docteurs, comme il le domine par l'épée de ses capitaines.

Paris qu'un historiographe du IX<sup>e</sup> siècle salue comme le chef éblouissant de l'Europe civilisée : *proecelsa sum Polio, ut Regina, micans omnes super urbes...* Paris réalise dans l'unité de la foi catholique et l'amour de la science la merveille de l'internationalisme pacifique vainement poursuivi par les idéologues du socialisme contemporain.

Dans les chaires de la Sorbonne, doctorisent des maîtres qui ne se rappellent plus le nom de leur pays, tant les ombres des frontières sont puissamment noyées dans l'éblouissante lumière de l'enseignement évangélique.

C'est l'Italien Thomas d'Aquin, l'Allemand Albert le Grand, l'Anglais Duns Scott, l'Espagnol Raymond Lulle et une pléiade d'autres moins célèbres.

Aux pieds d'Abélard et des principaux maîtres se presse la jeunesse avide accourue des provinces les plus lointaines de l'Europe. Saint Stanislas, évêque de Cracovie ; Lanfranc, de Pavie ; Jean de Salisbury, Thomas Becket, Hardouin le Teuton, et sans compter la multitude des fils de rois et des candidats aux évêchés et à la tiare, ces empereurs de la poésie, Pétrarque et Dante !

Paris est bien la ville des lumières que salue Grégoire IX dans un bref de louanges, ressuscitant pour elle le nom biblique de *Cariath Sepher*, "Cité de sagesse." Elle pouvait à bon droit se prétendre l'héritière scientifique d'Athènes, mais avec un rayonnement plus noble, car si Athènes fit entendre l'écho des leçons de son portique et des jardins d'Académus, jusqu'aux confins de l'empire romain, Paris obligea le monde à accueillir la vivante sève de l'Évangile, qu'elle versait en des amphores précieuses pour la rendre plus douce et plus humaine encore :

Clergie regne ore à Paris  
 Ensi comme elle fut jadis  
 Athènes qui siet en Grèce  
 Une cité de grant noblèce.

Aussi Dieu tient toujours en réserve cette flèche de son carquois, comme baptisait notre patrie, un pape contemporain de la première dynastie de ses rois.

L'histoire nous apprend par les leçons terribles qu'elle nous a données à plusieurs reprises, que la France a besoin de l'Eglise du Christ, mais ces mêmes leçons nous laissent en même temps le filial orgueil de penser que l'Eglise ne se pourrait sans grand dommage passer de la France.

N'est-ce pas pour cela qu'aux jours des suprêmes périls, la Providence se fait sensible et revêt une telle forme, inadéquate aux événements, que le monde est obligé de reconnaître une intervention surnaturelle, que Dieu ne ménagerait pas, si derrière le salut d'une nationalité aux abois, il n'y avait le triomphe de la Vérité menacée. Ce fut le cas de l'apparition de Jeanne d'Arc.

Réduire le rôle de l'héroïne à une randonnée militaire, si glorieuse fut-elle, est le rapetisser infiniment.

Jeanne est libératrice, martyre et sainte, pour la mission qu'elle a accomplie dans le domaine religieux. Elle est le génie incarné de la France qui devait empêcher la nation,—c'est-à-dire toutes les énergies matérielles et morales au service d'une vocation,—de sombrer dans la conquête que venait d'en faire un peuple catholique encore, mais voué à d'irremédiables lendemains d'hérésies.

"Les Anglais hors de France", c'était mieux encore que l'expulsion des ennemis de la Patrie. Car il ne faut pas oublier que dans les veines de ces Plantagenêts qui faisaient condamner la Pucelle au nom de l'orthodoxie catholique, courait déjà le sang des Tudor qui allaient devenir les bourreaux sanguinaires du catholicisme anglais. Derrière Henri VIII et sa lignée.

Le triomphe de l'Angleterre, c'était le triomphe anticipé du protestantisme en France d'abord, en Europe par là, même.

C'est pourquoi, saint Michel, le protecteur de la France catholique, de sa montagne inviolée—le seul coin du territoire que la conquête anglaise n'avait pas souillé à l'ouest de la

France—était allé éveiller le génie de l'enfant de Domrémy, là-bas à l'orée des Vosges, dans la petite enclave demeurée libre à travers les territoires de l'Est soumis aux troupes ennemies. Il était allé la prendre et la conduisait invinciblement de victoire en victoire, non pas tant pour rétablir une dynastie légitime sur le trône paternel ou sauvegarder l'intégrité d'un territoire traditionnel, que pour maintenir dans la possibilité de sa mission, la France catholique.

Voilà la portée du rôle de Jeanne d'Arc. L'antiquité eût adoré cette libératrice comme une incarnation de la divinité; l'incroyance moderne l'outrage comme un phénomène de frénésie malade.

Mais au fond de toutes les thèses et de tous les libelles, se retrouve le *leit-motiv* que les plus sincères des ennemis de Jeanne ne daignent même plus dissimuler: "Elle a commis un crime contre la civilisation, en empêchant la France de devenir anglaise. Aux Plantagenêt elle opposa les Capétiens; ainsi elle retarda pour des siècles l'émancipation de ses concitoyens du joug catholique."

Tel est le dernier mot de l'hypercritique, essouffée d'avoir gravi le versant d'un si violent blasphème...

Et ainsi tour à tour, la Ligue, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, Napoléon, ont un rôle conforme aux nécessités des événements.

Pressée entre des génies contraires, chancelante à la suite de ses désastres ou parfois épuisée de ses propres triomphes, la France à l'heure marquée par Celui qui se plaît à laisser aller tout à néant pour prouver que le salut vient de lui seul, la France voit toujours sortir de ses entrailles fécondes le Sauveur qui l'arrache à la mort et la remet en état de continuer ses destinées..."

### La mutualité française

Le compte rendu suivant publié par les Annales Politiques et Littéraires nous montre avec quelle attention l'on s'occupe de la mutualité en France:

"Ce fut à vrai dire, plus qu'une fête, mais, M. Léopold Mabillean l'avait prévu, l'avait annoncé quelques jours auparavant, l'apothéose même de la mutualité.

Près de cinq mille mutualistes, non seulement se pressaient, s'écrasaient dans l'hémicycle et les tribunes de la

Sorbonne, mais ces solennelles, ces magnifiques assises de la prévoyance étaient encore présidées à la fois par le président de la république et par son prédécesseur, M. Emile Loubet, un fervent mutualiste, comme on sait, et par le prince de Monaco, par les présidents des deux Chambres, par M. Clémenceau, par les ministres. Et à côté d'eux, étaient venus s'asseoir les ambassadeurs d'Allemagne, de Russie, des Etats-Unis, d'Italie, de la Grande-Bretagne, du Japon, du Portugal, de Turquie, et une élite d'écrivains, d'économistes et de penseurs.

Dans une brillante allocution, M. Léopold Mabileau, qui fut le premier grand apôtre de la mutualité dans notre pays, qui est le représentant attitré de l'idée mutualiste française aux Etats-Unis, en Belgique, partout, que son apostolat a rendu universellement populaire, a montré que la mutualité avait réalisé l'unité de sa conscience et de son action; qu'elle avait, définitivement aussi, acquis le droit de cité, qu'elle ne s'arrêtait plus aux limites du groupe constitué, mais était devenue l'organe de défense par excellence contre toutes les misères sociales, que par l'assistance, par les secours mutuels, par les retraites elle luttait, à la fois, contre la pauvreté, la maladie, la vieillesse et même contre les injustices du sort.

“A l'aide de toutes nos forces combinées, nous voulons, a-t-il dit, faire reculer le risque, dépister jusque dans ses plus obscures repaires la maladie sociale.”

Il a ajouté aux applaudissements de l'assemblée tout entière, “que la mutualité ne voulait connaître ni les partis, ni les divisions politiques, qu'elle était un organe de liberté, de concorde, de paix, et qu'elle pouvait s'appliquer ce vers de Sully Prudhomme :

Et, plus je suis Français, plus je me sens humain.

On sait, d'ailleurs, le charme et la conviction de sa parole. C'est fête partout où il parle.

Pour clore la séance M. Fallières prononça quelque paroles cordiales: “De locale qu'elle était au début, la mutualité est devenue régionale; la voilà maintenant nationale. Allez, pénétrez partout, c'est l'invasion du bien.”

### **Le Gaelique de l'université irlandaise**

Notre directeur parlait, dans notre dernier numéro de la lutte entreprise par les patriotes irlandais afin de rendre obligatoire l'enseignement du gaélique à l'Université Nationale

irlandaise. A la façon dont la question a été traitée par le Dr. Douglass Hyde et la Ligue irlandaise, au ton de la réponse adressée aux évêques qui déconseillaient pour le moment l'enseignement obligatoire de la langue nationale, on a pu juger de l'ardeur que l'on a mise de part et d'autres dans la discussion. Le Cardinal Logue, dans une lettre adressée au "Freman's Journal" dit à ce sujet :

"Je me suis peu arrêté jusqu'aujourd'hui à la controverse qui s'est élevée au sujet de la place que la langue irlandaise devrait occuper à l'Université Nationale. Prise en elle-même, ce n'est pas une question religieuse. Je suppose que tous, ou presque tous, des deux côtés, sont unanimes à admettre que la langue irlandaise, l'histoire irlandaise, l'archéologie irlandaise doivent occuper une place d'honneur à l'Université Nationale. Le sujet du litige se résume à une question de moyens. Premièrement, il s'agit de savoir s'il est recommandable et sage que notre Université soit entravée, dès son début, par des conditions pour lesquelles le pays n'est pas encore mûr, et qui sont inconnues d'autres institutions dont les portes sont laissées grandes ouvertes. Deuxièmement, on peut douter que l'enseignement élémentaire de l'irlandais jugé suffisant par quelques-uns—ce que l'on peut en apprendre en six mois serait suffisant pour donner à la langue le rang qu'elle doit occuper à l'Université. Voilà des questions sur lesquelles chacun est aussi libre que le vent d'exprimer ses opinions, qu'il peut défendre vigoureusement avec des arguments pourvu que ces arguments soient honnêtes. Le débat, maintenu dans ses limites, ne touche pas à la religion. Il n'y serait même pas beaucoup question de charité si on le faisait avec modération et si on n'y montrait pas des deux côtés une tendance prononcée à attribuer des motifs inavouables aux adversaires, à préférer des injures ou à employer des expressions inutilement dures."

Le cardinal proteste ensuite contre certaines assertions rendues publiques par un journal breton, "Le pays breton," entièrement dévoué à la renaissance du gaélique, et qui aurait fait, par exemple, la déclaration suivante : "Naturellement les Anglais, après avoir été forcés d'accorder cette Université catholique désirée depuis si longtemps par les patriotes irlandais, intriguent tant qu'ils peuvent à Rome pour qu'on amène les évêques irlandais à se prononcer contre l'enseigne-

ment de la langue gaélique à l'Université. Leurs machinations ont malheureusement obtenu un certain succès; en effet, les évêques se sont laissé influencer, et ont donné une opinion défavorable à cet enseignement."

Le cardinal proteste contre cette histoire d'intrigue qui amène inutilement dans le débat et la cour de Rome et les catholiques anglais. Pour sa part, dans tous les cas, si ces intrigues ont eu lieu, il n'en a pas eu connaissance et il est à peu près sûr que ses collègues dans l'épiscopat peuvent en dire autant. "Et voilà, dit-il, pour cette légende d'une conspiration pour dénationaliser la nouvelle Université et la jeter dans les bras des catholiques anglais. Les avocats d'un monopole irlandais n'ont pas besoin d'avoir peur. Les catholiques Anglais ne les dérangeront pas. Ils ont leurs propres universités qui ne sont en principe, ni moins chrétiennes ni moins catholiques que l'Université Nationale."

Mais que devient alors l'argument qu'on paralysera l'œuvre de l'Université en limitant son action à la seule jeunesse irlandaise?

### **Les catholiques dans les pays de langue anglaise**

Un correspondant qui signe "An Outsider", écrit au "Tablet", de Londres (mars 1909) :

"Permettez-moi de mettre votre patience à l'épreuve avec cette agaçante question du recensement catholique dans les Etats-Unis. Jusqu'aujourd'hui je ne pouvais pas vérifier les chiffres. Avec le "Catholic Directory" de 1909 je puis parler, preuve en main.

Et je tiens seulement à ne relever que cette déclaration du "New York Freeman's Journal" qu'un recensement a été fait pratiquement dans chaque diocèse et que les chiffres donnés sont officiels et exacts."

Que le recensement ait été fait ou non, je ne le sais pas. Mais je sais que les chiffres ne peuvent pas être exacts et, par conséquent, qu'ils ne sont pas ceux que l'on publiera officiellement l'année prochaine. Le recensement catholique aux Etats-Unis est commencé depuis deux ans. Si l'on compare le "Catholic Directory" de cette année avec ses deux prédécesseurs on peut constater que :

1. 12 de nos 94 diocèses ont conservé les vieux chiffres.
2. 37 autres rapportent leur population catholique comme étant "environ" le chiffre donné.

3. Plusieurs des deux catégories ne donnent que des chiffres ronds, ce qui n'est jamais un signe d'exactitude.

4. Il y a des erreurs d'impression. Le diocèse de Détroit est donné comme ayant 10,000 familles de moins et 10,500 catholiques de plus. Au contraire, le diocèse de Hartford montre une augmentation de 822 dans les naissances, et une diminution de 30,000 dans le nombre général des catholiques. Ces deux chiffres se détruisent. Mais où est la vérité?

5. Pour quelques diocèses les chiffres sont évidemment trop bas. Ainsi, Trenton, baptêmes, 6,905, population 133,149. Cela indiquerait un taux de natalité de 5.1 pour cent. Pitts-burgh, baptêmes 24,085, population, 425,000. Le taux de la natalité est de 5.6 pour cent. En prenant 4.0 pour cent comme taux de la natalité (ce qui est encore trop élevé) ces deux diocèses accusent respectivement une population de 172,625 et 602,125 et un total de 215,000 plus élevé que celui qui est donné.

C'est une pitié qu'il faille attendre à l'année prochaine pour avoir des chiffres exacts. D'après les exemples que nous venons de donner, nous pouvons supposer que le grand total est de 1 ou 20 pour cent en bas de l'exacte vérité.

Certains diocèses, ajouterai-je, on fait des recensements qui pourraient servir de modèles à tous les autres. Notre plus grand désir serait de voir l'exemple de la Nouvelle Orléans et de l'Oklahoma suivi dans le reste de l'Amérique et plus spécialement en Angleterre."

**Leon Kemner.**

---

## Vieux articles et vieux ouvrages

---

**La question des nationalités et des langues aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord considéré dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques.**—Mémoire adressé à Sa Sainteté Pie IX, aux Eminentissimes Cardinaux et à leurs Conseillers. (1906.)

L'auteur du présent travail a vécu aux Etats-Unis plusieurs années comme prêtre. Il a depuis lors continué à s'intéresser aux affaires religieuses de ce pays. Dans ces derniers temps, il a lu ou relu un grand nombre d'ouvrages, d'articles de revues, de documents se rapportant à ces affaires et plus particulièrement à la question qu'il traite dans le présent mémoire. Il a consulté plusieurs personnes des Etats-Unis et du Canada. Il a de plus, pense-t-il, une connaissance suffisante des besoins religieux du diocèse de Portland pour oser en traiter.

Il n'est ni Canadien, ni Allemand, ni Polonais, ni d'aucune des nationalités qui ont à se plaindre de leurs supérieurs ecclésiastiques pour la question des langues. Il compte des amis parmi les adversaires de la thèse qu'il défend et a une grande estime pour certains personnages qui sont dans le camp opposé, mais il a devant les yeux la maxime : *Amicus Plato, sed magis amica veritas* (1). Il a jugé qu'il était de son devoir d'écrire le présent mémoire pour aider, au moins un tant soit peu, à mettre en lumière certains aspects de la question de l'élection d'un évêque au siège vacant de Portland.

### I.

**SOMMAIRE.**—Les catholiques sont environ 13,000,000 aux Etats-Unis; 5,500,000 sont Irlandais; les autres sont Allemands, Slaves, Canadiens-Français, Italiens, etc.—Les Irlandais ne furent pas les premiers comme prêtres aux Etats-Unis ni seuls les premiers comme colons.—La plupart des premiers évêques étaient Français.—Les Irlandais émigrèrent aux Etats-Unis, surtout vers le milieu du XIXe

---

(1) Il a une affection spéciale pour les Irlandais, qui l'ont traité si bien aux Etats-Unis; c'est surtout avec eux et avec les gens d'origine espagnole-mexicaine qu'il a vécu. Quand il semblera parler contre les Irlandais, ce qu'il dira ne se rapporte nullement à la majorité d'entre eux.

siècle.—Ils y constituèrent la majorité catholique avant la grande immigration des autres races.—Celles-ci augmentent énormément chaque année, grâce à l'immigration et à la grande fécondité de leurs mariages; les Irlandais deviennent de plus en plus la minorité par les causes opposées: l'épiscopat, le clergé, les sociétés en Irlande tâchent d'empêcher l'émigration.—Les Canadiens-Français (descendants des colons français au Canada) sont environ 1,000,000 dans la seule province ecclésiastique de Boston.

Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, dans lesquels se trouve le diocèse de Portland, comptent environ 13 millions de catholiques sur une population totale d'environ 83,000,000 d'habitants. La population catholique augmente énormément chaque année, non par les conversions, qui sont relativement rares, mais par les naissances et surtout par l'immigration; le nombre des immigrants catholiques, Italiens, Polonais, Canadiens-Français (1), Allemands, etc., s'élève annuellement à des centaines de mille. Il n'y a donc pas là seulement des catholiques irlandais (d'origine irlandaise), mais il y en a, par millions, qui appartiennent à d'autres races. Je ne trouve nulle part une statistique des fidèles par nationalités, mais je trouve affirmé dans le pétition des Polonais au St-Siège, en 1903: "*Poloni cum aliis Slovanis constituant fere tertiam partem Ecclesiæ in America*". Je trouve aussi que les Canadiens-Français étaient déjà environ un million en 1895; et qu'aujourd'hui ils sont près d'un million dans les seuls Etats de la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston). Des statistiques authentiques me montrent que la seule immigration italienne de 1899 à 1903 a été de 722,538 personnes. J'ai devant moi tant d'autres chiffres qui prouvent que les Irlandais perdent de plus en plus de leur importance numérique; un document porte qu'ils sont actuellement à peine 5,500,000. Cette perte augmentera de plus en plus; car l'immigration irlan-

---

(1) Les Canadiens-Français, qu'on appelle aussi Franco-Américains, sont les descendants des Français qui allèrent s'établir au Canada au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ils sont, en général, de vrais et sincères catholiques, très attachés à leur religion et bien différents de leurs cousins de France. Ils ont conservé, au Canada, l'usage de la langue française, bien que beaucoup, surtout dans la classe élevée, parlent parfaitement l'anglais. Ils se sont multipliés d'une manière extraordinaire et ont commencé à émigrer; ils auraient pu se rendre tous dans l'immense territoire de l'ouest du Canada pour y cultiver la terre; beaucoup ont préféré se fixer aux Etats-Unis, surtout dans la partie qu'on appelle la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston), ou ils augmentent chaque jour par suite de l'immigration et de la grande fécondité de leurs mariages.

daise a beaucoup diminué et diminuera encore davantage, par suite des découragements que lui ont donnés récemment l'épiscopat et le clergé d'Irlande, et par suite de l'influence de plusieurs sociétés qui se sont formées pour retenir les Irlandais en Irlande. Il faut ajouter que la fécondité des Irlandais aux Etats-Unis est, en général, moindre que celle des autres races catholiques; cela est dû surtout, semble-t-il, à ce que très souvent, quand ils se marient, ils le font tard.

Les Irlandais formaient la grande majorité catholique aux Etats-Unis, avant que les autres races n'eussent commencé à émigrer là en aussi grand nombre. Ils seraient beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont, si des millions d'entre eux n'avaient perdu la foi: nous parlerons de ce point bientôt.

Les Irlandais, soit prêtres, soit fidèles, ne furent pas les premiers aux Etats-Unis, ou, au moins, ne le furent pas plus que les autres races catholiques. Les tribus indiennes furent évangélisées par des missionnaires français et espagnols. La plupart des premiers évêques des Etats-Unis étaient français. Ainsi, dans le premier quart du XIXe siècle, nous trouvons aux Etats-Unis (d'alors) 5 diocèses, comprenant des territoires immenses: Baltimore, New-York, Philadelphie, Boston, Bardstown. Les évêques étaient Caroll, *de Cheverus*, *Dubois*, *Flaget*, Egan. Trois évêques français sur cinq. Il y avait aussi, alors, à la Nouvelle Orléans pour la Louisiane (possession française, vendue aux Etats-Unis en 1803 par Napoléon I), un évêque français: Mgr Dubourg. Je passe sous silence ce qui se rapporte aux possessions espagnoles et mexicaines, territoires immenses qui ne faisaient pas alors partie des Etats-Unis, mais y furent annexés plus tard. En 1833, lors du IIIe Concile provincial de Baltimore, il y avait aux Etats-Unis 12 évêques, parmi lesquels 6 français. On trouve encore, dans la suite, un grand nombre d'évêques qui ne sont pas d'origine irlandaise, mais d'origine française, belge, espagnole, allemande, canadienne, etc.

Les Irlandais émigrèrent aux Etats-Unis en très grand nombre au XIXe siècle, surtout durant les années 1847 à 1854, alors que sévissait une grande famine en Irlande; l'année 1851 en fit arriver là 221,253.

Remarquons en passant que les Irlandais ne furent pas les premiers colons du Maine (diocèse de Portland); cet honneur est dû aux Français, qui s'établirent à Bristol en 1625.

## II.

SOMMAIRE.—Les Irlandais, méprisés partout de l'élément anglo-saxon, d'abord le furent encore plus aux Etats-Unis, parce qu'ils s'enivraient beaucoup et, ivres, commettaient de nombreux délits; et aussi parce qu'ils se laissaient corrompre dans les élections politiques.—De là, mépris pour les catholiques en général.

Les Irlandais furent d'abord méprisés par l'élément anglo-saxon (Anglais au d'origine anglaise) et traités en inférieurs.

Pourquoi? Parceque les Anglais furent les conquérants et les persécuteurs de l'Irlande, parce qu'ils regardaient, et regardent encore plus ou moins, les Irlandais comme une race pauvre et ignorante et aussi parce que les immigrants irlandais figurent d'une façon effrayante dans la statistique criminelle du pays. En outre, ils se laissaient corrompre par les politiciens, et, par leurs votes, portaient aux charges publiques des hommes sans conscience: ils offensaient aussi la partie la plus saine de la population. (Voir là-dessus l'historien Shea, Irlandais lui-même, dans l'*American Catholic Quarterly Review*, avril 1879) (1). Comme les Irlandais formaient alors le gros de la population catholique, les termes *irlandais* et *catholique* étaient à peu près synonymes pour le plus grand nombre des protestants: de là, mépris pour les catholiques.

## III.

SOMMAIRE.—Deux causes naturelles—fait très significatif dans la présente matière—aidèrent beaucoup au maintien de la foi chez les irlandais *qui ne la perdirent pas*: 1. La la conservation du *brogue*, manière spéciale de prononcer l'anglais, propre aux Irlandais. Les faits prouvent que sa conservation ou son abandon aidèrent au maintien ou à la perte de la foi. Des gens sérieux voulaient autrefois

(1) J'ai voulu, pour ces points, citer la source principale de mes renseignements, parce qu'ils sont offensants pour les irlandais. Qu'on remarque qu'il ne s'agit pas des Irlandais actuels. Voici comment Shea s'exprime sur l'abus de l'alcool: "Ils étaient exposés à deux tentations terribles. D'abord, la vente, sans aucune restriction ou entrave, des spiritueux de la pire espèce, s'offrait à eux et les sollicitait à chaque pas. Ignorant souvent la nature de ces alcools, poussés par leur nature sociable, beaucoup succombèrent. Des rixes s'en suivirent, des bagares, des commencements d'émeutes; puis la dégradation; et ces délits, très importants par le nombre, mais non par le degré de culpabilité, font que les noms irlandais figurent d'une façon formidable dans la statistique criminelle du pays. Malheureusement l'influence des boissons enivrantes s'étendit jusqu'à leur misérables demeures et le résultat fut terrible. Au sein d'un peuple naturellement affectueux et bon, on voyait la femme frappée à mort par le mari."

qu'on le conservât aussi longtemps que possible, comme les Allemands, les Canadiens-Français, etc. veulent conserver l'Allemand, le français, etc.—2. L'ostracisme auquel ils furent soumis de la part des protestants américains: ils étaient ainsi moins en contact avec ces derniers et subissaient moins l'influence du milieu.—Tardivel, homme très au courant des questions, a écrit contre Brunetière, qui en traitant des États-Unis, a été très superficiel et très partial, et qui dit faussement que le développement du catholicisme aux États-Unis a été prodigieux, tandis que ce sont les pertes qui ont été prodigieuses.

Beaucoup d'Irlandais perdirent la foi, comme il sera expliqué bientôt. Parmi les causes naturelles qui maintinrent les autres dans la foi, nous devons mentionner les deux suivantes, *très significatives dans la présente matière*. Les Irlandais, qui ont été forcés par leurs conquérants anglais à abandonner la langue gaélique, parlent l'anglais avec un accent particulier, qu'on appelle le *brogue*. Le *brogue* a eu pour les Irlandais les effets salutaires qu'ont eus les langues française, allemande, etc., pour les Français, les Allemands, etc.; effets qui seront décrits plus loin. Les Irlandais d'autrefois étaient tellement convaincus de cette vérité qu'il fut question de conserver le *brogue* autant que possible.

(1) Tardivel a écrit cet ouvrage pour réfuter tant de choses fausses dites par M. F. Brunetière dans la *Revue des deux mondes*, nov. 1898, art. *Le Catholicisme aux États-Unis*. M. Brunetière avait fait un voyage aux États-Unis, mais n'y avait vu que quelques personnes du parti américain et n'avait eu ni le temps, ni l'opportunité de voir le revers de la médaille. Son étude est partielle et superficielle, pour ne pas dire naïve et enfantine. Il suffira de donner un seul exemple. Il est bien d'une admiration extraordinaire devant le "*prodigieux développement*" du catholicisme aux États-Unis: les catholiques, il y a 125 ans, n'étaient, dit-il, que 30 à 40 mille sur 3 millions d'habitants et, maintenant, ils sont de 9 à 10 millions sur 65 millions. Ce prodigieux développement est attribué par M. Brunetière, surtout à ce que le catholicisme a pu là se soustraire aux haines politiques et à ce que l'esprit du siècle lui est favorable. Le tout est absolument faux: tant le prodigieux développement que ses causes. Ce développement est dû presque uniquement à l'immigration et à la fécondité des mariages et devrait être bien autrement prodigieux: les catholiques devraient y être au nombre d'au moins 25,000,000 (Je prends le chiffre qui doit être admis par les plus optimistes, sans cela j'aurais mis 40,000,000.)

M. Tardivel était vraiment l'homme apte à réfuter M. Brunetière. Il était né aux États-Unis, il y avait vécu jusqu'à l'âge de 17 ans. Il était alors (il est mort depuis) rédacteur de *La Vérité de Québec*, journal très estimé de l'épiscopat canadien. Bien qu'habitant le Canada, il avait souvent fait des voyages aux États-Unis, dont il était si voisin; et pendant sa carrière de journaliste, durant 25 ans, il avait suivi de très près, dans les journaux et les revues des États-Unis, les discussions sur les questions religieuses et sociales, la marche des événements politiques et le mouvement général des idées.

Écoutons Tardivel (1), *La situation religieuse aux Etats-Unis*. Desclée, 1900, pp. 214-215 :

“...le *brogue*..., on voulait autrefois le conserver, comme moyen efficace de mieux garder la foi chez les Irlandais. Faute d'une langue propre, le *brogue*, l'anglais parlé à l'Irlandaise, remplaçait, chez les Irlandais, la langue maternelle des autres peuples; et il existait une relation très étroite entre le maintien du *brogue* et la conservation de la foi dans toute sa pureté et sa force. J'ose dire qu'il est moralement impossible qu'un Irlandais qui conserve le *brogue* dans toute sa naïveté, puisse abandonner entièrement *the auld faith*, la vieille foi, qui lui a été enseignée dans ce langage particulier à la race irlandaise; tandis qu'on trouve malheureusement beaucoup de protestants ou d'indifférents dont les noms, plus ou moins anglicisés, trahissent leur origine celtique, mais dont le langage ne se distingue plus de l'américain ordinaire. Ce double fait: conservation de la foi avec conservation du *brogue*, s'impose à l'attention de tous ceux qui ont vécu aux Etats-Unis et qui ont observé les hommes de près. Et j'insiste sur ce point; autrefois on admettait volontiers l'à-propos de conserver aux Irlandais leur cachet national et leur parler particulier aussi longtemps que possible. C'était une barrière entre eux et “l'ambiance mentale”, pour parler le langage du jour, une protection contre l'envahissement des idées perverses dont l'atmosphère morale, aux Etats-Unis, est saturée. On le reconnaissait jadis, et je me rappelle avoir lu maints articles dans ce sens. Conserver le *brogue*, ce n'était sans doute pas le moyen de parvenir le plus facilement aux honneurs et à la richesse; mais c'était incontestablement une aide pour l'âme, un appui pour la foi, une sauvegarde pour les mœurs. Et autrefois les choses spirituelles l'emportaient sur les intérêts terrestres”.

L'autre cause naturelle qui a aidé à la conservation de la foi chez les Irlandais qui ne l'ont pas perdue, nous est révélée dans les paroles suivantes du *Catholic Review de New York*, 4 juin 1887 :

“Si les protestants américains n'avaient pas traité les catholiques avec mépris et haine; s'ils ne les avaient pas ostracisés dans la société domestique, dans le monde des affaires et de la politique; s'ils n'avaient pas fait de leur race et de leur croyance un sujet de moquerie et d'opprobre, la

position du catholicisme ne serait pas aussi avantageuse qu'elle l'est''.

## IV.

SOMMAIRE.—Les Irlandais, *plus nombreux* que les autres races catholiques, voulurent les dominer, et le voudraient encore, les excluant de l'épiscopat et du gouvernement des paroisses, après que celles-ci ont été fondées et rendues prospères par les autres.—La plupart des ultra-Américains qui ne veulent que l'Anglais sont Irlandais et même nés en Irlande.—England, évêque irlandais de Charlestown, premier ultra-Américain, congédia les prêtres français, fondateurs des paroisses.—Les habitants des Etats-Unis, au moins ceux qui parlent l'anglais, se donnent le titre d'*Américains* par excellence.

Les Irlandais s'américanisèrent (1), et commencèrent à être moins méprisés. Se trouvant en plus grand nombre que les autres nationalités catholiques et parlant l'anglais, langue de l'élément principal au commencement de la République, ils furent naturellement portés à se croire plus importants que les autres et plus Américains qu'eux, à vouloir les dominer, etc. C'est la vieille histoire de l'humanité : le plus fort se croit en droit de gouverner. A cet instinct, s'ajoutèrent quelques motifs plus ou moins justes : le désir de plaire aux autorités civiles en généralisant l'usage de l'anglais, la pensée que la desserte des paroisses serait plus facile, etc. Nous verrons la valeur de ces raisons plus loin. Qu'on ne croie pas que je me trompe en attribuant surtout aux Irlandais, la campagne contre les langues des autres nationalités, en tant qu'ils voudraient l'exclure de l'épiscopat et même du gouvernement des paroisses, non seulement irlandaises (ce qui peut se pardonner), mais même entièrement ou presque entièrement allemandes, françaises, etc. Je

(1) J'emploie les termes *s'américaniser*, *américains*, dans le sens que leur donnent les habitants (au moins ceux qui parlent anglais) des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Bien que les Canadiens, les Mexicains, les Brésiliens, etc., soient aussi Américains qu'eux, ils se sont donné le nom d'*Américains* (*par excellence*), et ils ont donné à leur pays le nom d'Amérique : ainsi ils appellent l'Université de Washington : *The Catholic University of America*. Que voulez-vous ? Ils sont fiers de leur pays ; c'est la pauvre nature humaine : en général, chacun pense que son pays est supérieur à tous les autres. Les gens dont nous parlons, vont un peu plus loin, et ont la naïveté d'exprimer ce qu'ils pensent, sans se douter le moins du monde qu'on pourrait ne pas être d'accord avec eux.

Le mot *anglifier* ne rend pas l'idée : *s'américaniser* c'est *s'anglifier*, prendre les mœurs de là renoncer à beaucoup d'idées européennes, etc.

pourrais citer des noms et montrer ainsi que certains hommes, regardés comme chefs (1) de cette école, non seulement n'ont pas de sang américain dans leurs veines, mais même sont nés en Irlande. Je ne veux citer que celui qui semble avoir été le premier chronologiquement, *England*, curé de Bandon en Irlande, créé brusquement évêque de Charleston, le 11 juillet 1820. Il s'empessa, raconte son historien, de chasser de son diocèse (Floride, Caroline, Géorgie) les prêtres d'origine française qui avaient fondé les églises, parce qu'ils n'étaient pas assez Américains. Belle justice et belle reconnaissance chez un Irlandais improvisé *Américain*! J'ai entendu souvent dire par des évêques et des prêtres d'origine française et espagnole qui résident là, que, après que les églises ont été fondées par des Français, des Espagnols, etc., les fidèles irlandais arrivent, soit d'Irlande, soit d'autres parties des Etats-Unis, et bientôt on a un évêque Irlandais et des prêtres Irlandais, qui, n'étant pas missionnaires comme les Espagnols et surtout comme les Français, négligent ceux qui ne parlent pas l'anglais. Il y a une trentaine d'années, plusieurs évêques américains attirèrent chez eux des prêtres et des religieux allemands; après que les paroisses fondées par ceux-ci furent devenues florissantes, on n'eut plus besoin d'eux.

## V.

SOMMAIRE.—Des hommes sérieux, comme Mgr McFaul (Irlandais), évêque actuel de Trenton, estiment que les catholiques devraient être actuellement au moins 40,000,000.—Les statistiques basées sur le mouvement de l'immigration et des naissances, montrent que les pertes furent extraordinaires.—On peut consulter Tardivel, Maignen et le *Dictionnaire* de Vacant (trop optimiste et parfois faux).

J'ai dit que l'Eglise avait fait des pertes énormes aux Etats-Unis. Voici ce que je lis dans *The Review* de St-Louis, sept. 22, 1904, p. 576: "Mgr McFaul (1), évêque de Trenton, dans son allocution à la 49e Assemblée annuelle du catholique *Centralverein* allemand, à St-Louis, le 11 septembre, a dit qu'il pensait que les catholiques aux Etats-

(1) Ils sont tenus pour chefs, mais je pense qu'ils sont beaucoup moins répréhensibles dans leurs actes que d'autres, dont les noms ne figurent pas dans la presse européenne.

(1) Irlandais, comme son nom l'indique.

Unis devraient être actuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité il ne sont que de 12 à 15 millions''.

On peut voir cette question traitée dans Tardivel (op. c., p. 251 ss.), dans la *Revue canonique* (janvier et février 1899, articles par Maignen), et un peu aussi dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant article (très optimiste, très incomplet et donnant parfois une idée tout à fait fautive des choses) : *Amérique (États-Unis d')*. *Catholicisme*, p. 1063. On verra, apportés par Tardivel et Maignen, plusieurs témoignages pris dans les auteurs américains eux-mêmes, et plusieurs statistiques sur le nombre des immigrants et des naissances.

Si on ne veut pas admettre le chiffre de l'évêque de Trenton, on doit admettre au moins que les pertes ont été extraordinaires.

## VI.

SOMMAIRE.—Les causes de la perte de la foi chez des millions furent (et elles existent encore en très grande partie) les suivantes : le manque de prêtres et surtout de prêtres connationaux;—l'éloignement des prêtres;—les écoles publiques;—les mariages mixtes;—les sociétés secrètes; l'ostracisme et les persécutions : la Constitution fédérale ne s'occupe pas de la religion, mais chaque Etat reste libre de s'en occuper;—le milieu avec ses mille influences, surtout celle du journal, principale des productions lues par l'Américain.—Il n'y a pas de journal quotidien catholique en anglais, et de hauts dignitaires ecclésiastiques (ultra-Américains) n'en veulent pas, tandis qu'il y en a plusieurs en allemand, français, polonais.—L'influence du manque de prêtres connationaux, et, en grande partie, celle du milieu, n'existe pas dans le système que tâchent de suivre les Allemands, les Canadiens-Français, etc.

Voyons quelles furent les causes principales de ce phénomène. On peut, sans crainte de se tromper, énumérer les suivantes :

Le manque de prêtres, et surtout le manque de prêtres parlant la langue propre des immigrants, connaissant leurs besoins et s'adaptant à leur caractère. Nous reviendrons sur cette cause.

L'éloignement des prêtres. Souvent les fidèles étaient (et le sont encore, quoique moins) disséminés dans les campagnes et ne voyaient le prêtre que rarement : une fois par mois et souvent beaucoup moins, comme une fois par an, une fois en trois ans.

Les écoles publiques. Ce sont les écoles du Gouvernement, où l'atmosphère est protestante, athée ou indifférente.

Que d'enfants, que de jeunes gens, que de jeunes filles furent perdus par suite de cette cause, qui continue d'agir sur une échelle plus vaste que ne le croient certains optimistes ! Il y en a qui sont tellement optimistes qu'ils ne veulent pas d'écoles catholiques ; on les rencontre, en général, seulement dans le camp de ceux qui ne veulent que la langue anglaise.

Les *mariages mixtes* entre une partie catholique et l'autre protestante ou plus souvent indifférente (1). C'est relativement rare que la partie catholique convertisse l'autre ; le contraire a plus facilement lieu, bien qu'ordinairement ni l'un ni l'autre n'a lieu, mais la partie catholique devient tiède, et les enfants, en général, au contact d'un père, d'une mère surtout, non-catholique, ou perdent la foi catholique, ou, au moins, commencent à la perdre, devenant indifférents et sceptiques.

L'*ostracisme* auquel la société protestante condamnait les catholiques, les excluant des emplois, les persécutant, etc. La Constitution fédérale ne s'occupe pas de la religion des individus ; mais chaque Etat particulier a des lois propres, et, en vertu de ces lois, dans plusieurs Etats, les catholiques étaient ostracisés. Ces articles de loi furent abolis peu à peu ; nous les retrouvons encore dans le New Hampshire en 1881. Il y eut aussi des persécutions violentes. Voir sur tout cela *Tardivel*, op. c., chapp. : III. Des persécutions. IV. Hostilité et persécutions administratives. V. Ostracisme politique. VI. L'esprit gouvernemental. Actuellement les choses vont mieux ; le président Roosevelt, homme qui a tant d'excellentes qualités, n'est nullement de cet esprit ; espérons que son influence sera profonde et durable.

Le milieu avec ses mille influences : journaux, livres, compagnons de travail, amis, etc. Tout est imprégné de protestantisme et beaucoup plus encore de scepticisme, d'indifférentisme, de naturalisme, de rationalisme, etc. Cette cause a produit ses effets et les produit encore surtout sur les Irlandais.

Parlons seulement des journaux, qui sont les seules productions que le plus grand nombre des Américains lisent et, en tout cas, sont les principales productions lues par tous

---

(1) La grande majorité des non-catholiques n'est plus protestante, mais est indifférente ou sceptique.

ceux qui lisent. Il n'y a encore aucun journal quotidien en anglais (il y en a plusieurs en allemand, français, polonais, etc.). Ainsi tous ceux qui ne parlent que l'anglais, et même beaucoup d'autres, lisent les journaux non-catholiques, qui, sans être toujours positivement anticatholiques, sont parfois plus dangereux que s'ils l'étaient. Et, chose singulière ! de hauts dignitaires de l'*Eglise américaine* sont opposés à la création d'un journal catholique quotidien ; ils craignent que cela n'excite des discussions religieuses ; ils oublient qu'entre deux maux il faut choisir le moindre et qu'on pourrait facilement éviter ces discussions. Si leur principe était vrai, il faudrait aussi supprimer les livres catholiques.

Comme on le comprendra par ce qui sera bientôt dit, cette influence néfaste de l'ambiance est en bonne partie neutralisée dans le système que tâchent de suivre les catholiques allemands, canadiens-français, etc., conservant, autant que possible, leur langue propre ; ce qui les éloigne de la société protestante, indifférente, sceptique, de la lecture des productions de cette société, etc.

## VII.

SOMMAIRE.—La plupart des catholiques des Etats-Unis sont là depuis moins de 60 ans.—Le plus grand nombre des immigrants ne savent qu'imparfaitement l'anglais ; leur enfants le savent très bien ou insuffisamment.—C'est naturel que ces gens aient conservé de l'attachement pour leur langue maternelle, certains de leurs usages, les pays où reposent les cendres de leurs ancêtres etc. ; mais cet attachement n'empêche pas que leurs descendants ne s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être de bons citoyens.—Il n'y a pas de conflits de races à craindre ; témoignages de Klein, très bien renseigné sur ce point ; pour beaucoup d'autres choses le livre de Klein donne des idées fausses ; p. 189, Klein dit, en passant, qu'il n'a voulu parler que des choses louables : il aurait dû exprimer cela dans sa préface et en caractères gigantesques.

La population Catholique des Etats-Unis de l'Amérique du Nord est, donc, composée presque entièrement de gens émigrés là depuis 100 ans et de leurs enfants ; la plupart des émigrés sont là depuis moins de 60 ans, comme on peut s'en convaincre par les statistiques (1).

Ils sont Irlandais, Allemands, Slaves de diverses souches et de langues différentes (Polonais, Bohêmes, Croates, Slovénes, Magyars, etc.), Italiens, Canadiens-français, etc.

Le plus grand nombre des immigrants ne savent pas ou

(1) Il en est de même de la population non-catholique.

ne savent qu'imparfaitement l'anglais; mais leurs enfants, au moins ceux qui sont nés et ont été élevés aux Etats-Unis, le savent en général très bien ou, au moins, suffisamment pour leurs besoins; c'est que parents et enfants, quoique peut-être n'aimant pas trop la langue anglaise, sentent qu'elle est nécessaire.

On comprend que tous ces gens, les parents et aussi plus ou moins leurs enfants, aient conservé beaucoup de choses de leurs nationalités respectives: langue, certains usages, une certaine affection pour leurs pays d'origine, où ils ont laissé tant de souvenirs chers, etc. Mais leurs descendants peu à peu s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être des citoyens vrais et loyaux des Etats-Unis (1).

Certains hommes ont eu peur que la chose ne se fasse pas, que les Allemands, les Canadiens-Français, etc., ne formassent comme des Etats séparés dans la grande République, que ne survinssent des conflits de race. Ce sont des craintes vaines. Nous pouvons, dans cette matière, nous en remettre au jugement de l'abbé Klein, qui, dans son voyage aux Etats-Unis, a eu assez de contact (malheureusement presque exclusif) (2), avec les hommes du parti qui pourrait encore avoir de telles craintes. Or l'abbé Klein (*Au pays de la vie intense*, 7e éd., 1900), nous dit (p. 35): "Malgré les groupements provisoires qui maintiennent, çà et là, surtout dans les campagnes et dans les mines, quelque particularisme, ceux qui redoutent pour les Etats-Unis des conflits de race (exception faite pour le problème nègre), confondent leur crainte ou leur désir avec la réalité". Et p. 290: "Nous avons dit ailleurs que le conflit entre les

(1) Ce qui est, en particulier, le cas pour les Canadiens-Français, qui savent allier leur esprit propre à l'esprit du pays où ils vivent et sont d'excellents citoyens aux Etats-Unis, comme ils le sont au Canada.

(2) L'abbé Klein n'a pas voulu écrire un ouvrage d'histoire. (L'histoire est complète, impartiale, décrivant les deux côtés de la médaille). Son but et la valeur historique de son livre se déduisent de ses propres paroles (op. c., p. 189); "Il me plaît de pouvoir agrémente de quelques critiques ces pages où d'aucuns me reprocheront, peut-être, d'avoir été trop élogieux, oubliant que parler des choses louables pour les avoir vues, ce n'est pas nier l'existence des autres que l'on n'a point recherchées et dont l'exemple, tout négatif, n'aurait guère pu servir."

Il aurait dû exprimer cette chose dans la préface de son livre et même en caractères gigantesques. Cites en passant, à la page 189, elle n'est pas remarquée et n'empêche nullement son livre de causer, dans la plupart des lecteurs, des jugements exagérés et même tout à fait faux sur les affaires religieuses des Etats-Unis.

diverses nationalités de la République n'a de gravité réelle que dans l'imagination charitable des Européens''.

### VIII.

SOMMAIRE.—Certains ultra-Américains, la plupart Irlandais, veulent l'américanisation immédiate et complète.—Ils sont mus par orgueil de race, par admiration envers les États-Unis, par désir de plaire aux autorités et de détruire certains préjugés contre le catholicisme, par espoir de rendre la desserte des paroisses plus facile.—*Ceteris paribus*, on confie à des prêtres irlandais qui ne savent pas ou ne savent qu'imparfaitement les deux langues, les paroisses mixtes, et même celles où la majorité et parfois la totalité est d'une autre race et où quelquefois un certain nombre de fidèles ne comprennent pas du tout leur curé.—On défend aux prêtres de prêcher dans d'autres langues qu'en anglais dans des paroisses où tous les fidèles parlent une autre langue.—Dans le choix des consultants diocésains, des curés inamovibles, etc., on donne la préférence aux irlandais.—Pratiquement l'évêque choisit les consultants qu'il veut.—Les consultants et les curés inamovibles ont la part initiale dans l'élection des évêques et, comme on le comprend, d'évêques IRLANDAIS.—Un évêque habile peut diriger le choix futur de ses consultants et curés inamovibles : il n'a qu'à constituer une majorité irlandaise.—Les évêques de la province étant aussi irlandais, au moins en majorité, il est bien difficile, qu'un non-irlandais soit élu pour un siège vacant. Ils ont le parti pris de choisir seulement un Irlandais ou subissent l'influence de l'école ultra-Américaine.—On ne veut que l'enseignement de l'anglais dans les écoles catholiques et parfois, à cause de la question des langues, on préfère les écoles publiques protestantes, indifférentes ou athées.—On favorise les vocations ecclésiastiques des Irlandais et on fait le contraire pour les autres.—La manie d'américaniser se manifeste en beaucoup d'autres manières.—Elle aveugle ceux qui en sont atteints et les conduits à accuser faussement leurs adversaires.

Certains ultra-Américains, bien que la plupart soient Irlandais ou d'origine irlandaise, voudraient une américanisation immédiate et si complète qu'elle ne laissât subsister aucune différence ethnique.

Leurs ancêtres ne sont pas devenus Américains comme cela tout d'un coup, ils sont restés longtemps attachés à leur *old country* (vieille patrie), et ils ont conservé leur *brogue* et leurs usages. Par orgueil de race, par admiration exagérée de leur pays adoptif, ou au moins d'un pays qui ne fut pas celui de leurs pères, par désir de plaire aux autorités, de détruire certains préjugés contre le catholicisme (1), par espoir de rendre ainsi l'administration des paroisses plus

(1) Leur état d'âme, et aussi le caractère déraisonnable de cet état, est décrit dans les paroles suivantes du grand Américain Brownson, dans sa revue, janvier 1873 :

“Il fut un temps où je faisais ostentation de mon américanisme, dans le but de déconcerter l'accusation qu'un vrai Américain ne peut devenir enfant de l'Eglise sans cesser de penser et d'agir en ami sincère de sa patrie. J'ai vécu assez longtemps pour apprendre à mépriser ces accusations ridicules.”

facile, etc., ils sont arrivés à une manie de tout américaniser complètement et au plus tôt, qui les a conduits à plusieurs actes injustes, imprudents et nuisibles au bien spirituel des fidèles. Que d'exemples et que de faits pourraient être apportés! Je ne veux pas citer de noms et je me borne à quelques exemples: ces choses d'ailleurs sont assez connues.

*Ceteris paribus*, on (*on* signifie surtout *les évêques*) donne les paroisses mixtes, composées d'Irlandais et d'autres, en partie plus ou moins égale, aux prêtres irlandais, les préférant aux autres. On fait même cela quand la minorité est irlandaise. On confie à des prêtres qui ne savent que l'anglais et pas ou peu l'autre langue, des paroisses où une bonne partie, parfois la grande majorité, ou la presque totalité, et même la totalité, parle une autre langue et où un certain nombre ne sait pas l'anglais; tandis qu'on pourrait facilement les confier à des prêtres de la nationalité qui forme la totalité ou au moins la grande majorité, sachant parfaitement les deux langues. Je connais des endroits où les fidèles se confessent en français et où le confesseur leur répond en anglais, parce qu'on a voulu confier les paroisses à des Américains-Irlandais (1).

On défend aux prêtres de prêcher dans d'autres langues que l'anglais, même dans des paroisses où tous sont Canadiens-Français.

(A suivre).

---

(1) Je ne parle pas de celles où les gens ont abandonné la religion, parce que les prêtres parlaient insuffisamment leur langue ou ne connaissaient pas leurs mœurs: de cela il sera traité plus loin.

---

# La Force Cachée

---

PAR JEAN THIERY

---

Et, changeant de ton brusque, tendant le poing on ne savait trop vers quoi, elle ajouta entre ses dents :

—Pourvu qu'il ne se cache pas encore là-dedans quelque manigance d'enfer !

Je ne sais ce qui, à cet instant, me fit lever les yeux sur l'homme qui, depuis mon entrée, se tenait debout devant la cheminée.

Avait-il tressailli, sursauté ?

C'était un bel homme, mis avec élégance et richesse. De haute stature, très droite, d'une distinction très grande, il ne devait point avoir dépassé la cinquantaine, bien que son visage accusât davantage. Une expression de souffrance creusait ses traits ; ses yeux étaient inquiets, fiévreux, et, par instants, un tic nerveux changeait l'expression plutôt grave et douce de sa physionomie et y faisait passer, rapides ainsi que de fugitifs éclairs, comme des lueurs d'effroi.

D'un air excédé la dame se leva. Elle aussi était riche-ment mise et avait dû être fort belle. Sans paraître prendre garde à moi, elle déclara, la voix traînante un peu et lasse infiniment :

—Alors, ma chère petite, nous vous laissons. A tout à l'heure. Venez-vous, Georges ?

Puis, sans attendre la réponse, rapidement, comme dans la hâte d'être libérée d'une corvée, elle s'éloigna, avec un bruit froufrouant de soie et le tintement de breloques qui, de nos jours, accompagne le moindre mouvement d'une femme élégante ; et de son passage dans la cuisine resta un parfum très doux, très fin.

La vieille femme continuait, violente, et l'on eût dit qu'elle mettait en cause ceux qui s'en allaient :

—Il y en a tant qui peuvent avoir intérêt à ce que les lettres se perdent !

La jeune fille eut un geste de protestation et murmura, comme si on la frappait en plein cœur :

Oh ! Marianne !

—Tè... tè... demoiselle, il s'en est dit là-dessus tant et tant...

Je demandai.

—Qui sont ces gens qui sortent d'ici ?

La paysanne me répondit, toujours violente :

—C'est les Monti-Ville.

—Eux... vraiment ? m'écriai-je.

—Ils sont venus m'avertir de la mort de ma pauvre maman et m'ont accompagnée ici, avec une bonté, un dévouement... expliqua la jeune fille.

—Je les croyais brouillés avec votre famille... Mme de Mertens ne les considérait-elle pas comme des ennemis?... Je l'ai entendue parler d'eux avec horreur.

L'orpheline se souleva, esquissa un geste de protestation énergique et, s'appuyant contre un meuble, prête à défaiblir, elle répondit d'une voix mourante :

—Maman était, par instants, très passionnée dans ses jugements ; en d'autres, elle regrettait ce qu'elle avait dit...

—Oh ! ça, c'est vrai ! appuya la vieille Béarnaise, et alors notre pauvre dame me disait : “Vois-tu Marianne, c'est plus fort que moi !... Je suis sûre que ces gens ont fait du mal aux miens... j'en suis sûre ! Et pourtant, si cela n'était pas, si je me trompais, comme j'aurais tort d'agir ainsi que je le fais ! Marianne, ce seraient eux les bons et moi la coupable...”

Visiblement au comble de la douleur, paraissant ne pouvoir en écouter davantage, la jeune fille se leva, les yeux fous, et passa dans la pièce à côté. Et nous la vîmes, pleurant et sanglotant, tomber à genoux auprès du lit, y cacher sa tête, tandis qu'elle murmurait désespérément :

—Ah ! la vérité... la vérité !...

Et son accent révélait une douleur si grande, je dirai plus : une si affreuse détresse que j'en demeurai glacée. Était-ce moi, qui par une question malheureuse, avais déchaîné une telle crise de douleur ?... Pourquoi me mêler d'affaires dont je ne savais rien et dire mon mot sur des gens dont j'ignorais tout ?

Qu'est-ce qui m'y autorisait ? La rencontre d'une pauvre femme passant aux yeux de tous pour démente, et les paroles de haine qu'en un moment d'exaltation peut-être, elle avait prononcées ? Que me prenait-il de me jeter ainsi en avant sans savoir ni où, ni vers quoi je me dirigeais ? Perdais-je

la tête à mon tour? Des circonstances mystérieuses et poignantes semblaient ajouter à l'immense chagrin de la jeune fille; allais-je risquer de rendre le malheur plus grand en agissant ainsi en aveugle, en me heurtant sans délicatesse à ces sujets qui demandaient sans doute à n'être qu'effleurés, et cela simplement parce qu'un jour il m'avait été dit: "Vous reviendrez et nous parlerons de ma fille. Je voudrais vous la faire connaître!..."

Qu'espérait la baronne de Mertens, en me disant cela, sinon un peu de bien pour son enfant... et, par mon imprudence, j'avais obtenu que la pauvre jeune fille, tout à l'heure calme et résignée, se tordait maintenant les bras de désespoir et sanglotait à se briser le cœur.

—Mademoiselle, balbutiai-je très émue, Mme de Mertens a exprimé le désir de me voir me rapprocher de vous... L'heure est trop douloureuse pour qu'aujourd'hui j'ose autre chose que de vous assurer de ma sympathie et de mon dévouement. Je souhaite de pouvoir vous être utile. Comptez sur moi. Voici mon adresse... Vous serez toujours la bienvenue.

La pauvre enfant ne parut point m'entendre.

—Mieux vaudrait la laisser, me dit la Béarnaise. Les compliments, les politesses quand on pleure, ma bonne Madame, c'est comme rien... Qu'est-ce que vous voulez, c'est un méchant moment à passer, chacun le sait; il y en a pour tous, de ces heures-là... Laissez-moi votre adresse, je la lui donnerai quand il faudra.

Je pris une de mes cartes et la remis à la servante.

—Celle-là sera pour notre demoiselle, fit-elle en la prenant; il en faudra une autre pour moi.

—Pour vous?

—Ça vous étonne?... Ça vous étonnera bien plus quand vous saurez pourquoi... Mais venez, laissons Mademoiselle.

La servante m'entraîna dehors.

—Oui, dit-elle, j'ai besoin de savoir où vous retrouver. Il y a des choses qu'il me faudra vous donner... Ne me demandez pas quoi aujourd'hui, ce serait long à dire, vous êtes pressée, et moi aussi.

Je m'éloignai de quelques pas, la vieille me suivit.

—La défunte n'était pas si... si... ajouta-t-elle d'une voix mystérieuse, en se frappant de nouveau le front, qu'on aurait eu intérêt à le dire et qu'elle le semblait par moments

... Mais chut ! Tout ça, voyez-vous, Madame, c'est des histoires de brigands !... Puis, poursuivit-elle en jetant autour d'elle des regards méfiants, partout dans le pays *il* a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et des langues pour trahir. D'ailleurs, il faut que j'aïlle retrouver mon enfant.

Comme je quittais le village et que, retardés par un troupeau de moutons rentrant à l'étable, nous marchions lentement, je croisai une superbe limousine avançant comme nous et pour la même raison, avec difficulté.

Cette marche lente me permit d'apercevoir dans la voiture M. et Madame Monti-Ville.

Elle, distraite, ennuyée, d'un geste qui semblait lui être habituel, jouait avec ses breloques ; mais lui regardait au dehors. Son visage était contracté, et je crois n'avoir jamais vu de ma vie physionomie plus en tourment que celle de cet homme, à cet instant.

#### IV

Huit jours plus tard, au retour d'une promenade, je trouvai le hall de mon hôtel en pleine effervescence. Le chasseur et une femme de la campagne s'y disputaient, et la chose était tellement inusitée, si invraisemblable, que nul ne savait quelle attitude prendre, à quel parti se résoudre, comment intervenir pour mettre fin à un état de choses à tel point opposé à la correction et l'élégance habituelle du lieu.

—Et justement si, la voilà ! cria la femme en m'apercevant et elle s'élança vers moi.

C'était Marianne,

Rouge, effarée, poudreuse, gesticulante, la pauvre femme m'expliqua qu'elle était venue de Mertens à pied pour me parler... me dire des choses... et, parce que j'étais sortie et qu'il lui fallait m'attendre, "Monsieur"—elle désignait le chasseur d'un geste furieux—prétendait ne pas lui permettre de s'asseoir et lui commandait de rester dehors "avec les chiens... avec les chiens, Madame, comme si c'était de la politesse ! Alors je me suis campée là—elle montrait un coin du divan où un cabas et un parapluie de cotonnade traînaient, faisant tache sur le cuir gaufré du meuble.—Et j'ai dit : "Maintenant, allez chercher les gendarmes pour m'enlever d'ici, je leur répondrai : quelqu'un qui vient de faire dix lieues à pied a le droit de se reposer."

Le chasseur n'ajoutait rien ; mais ses yeux irrités, sa bouche sévère prouvaient le dégoût que lui inspirait semblable affaire et combien il me blâmait d'être la cause d'un pareil scandale, par le mauvais choix de mes relations.

—Ces gens de la ville ne comprennent rien et, du moment qu'on n'a pas un chapeau... recommençait Marianne avec une combativité qui s'augmentait de l'espoir d'être soutenue par moi.

Je l'apaisai de mon mieux, je l'exhortai à baisser le ton, l'assurant que ce que nous avions à nous dire n'intéressait personne et pourrait attirer fâcheusement la curiosité sur nous.

Elle se tut aussitôt et, jetant autour d'elle ces mêmes regards de méfiance que je lui avais déjà vus, elle répéta dans un murmure :

—Comment !... Ici, il y aurait aussi des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, des langues pour trahir?...

J'affirmai, pour bien éloigner Marianne de l'idée de faire une scène :

—Il y en a partout, ma bonne Marianne, partout !

Elle se rapprocha de moi et me dit à mi-voix :

—Est-ce que vous auriez appris autre chose ?

Et, comme je ne comprenais pas assez vite, elle poursuivit, impatiente :

—Sur la mort de la défunte, sur les affaires de là-bas ?

—Non.

Elle poussa un soupir et parut se calmer.

Mais alors, ayant eu l'imprudence de lui demander ce qui l'amenait et si elle savait, elle, autre chose sur toutes ces questions mystérieuses, elle s'irrita de nouveau et m'apostropha violemment. Est-ce que je m'imaginais qu'elle avait fait dix lieues pour me dire devant tout ce monde ce qu'elle voulait me dire?... N'avais-je pas compris que ce qui l'amenait était très grave et, pour m'être dit, demandait le tête-à-tête ? Ne pouvais-je donc la conduire hors de l'endroit où nous étions, cet endroit où il passait autant de gens que de fourmis allant à la fourmilière ?

Emmener Marianne hors de l'endroit où nous nous trouvions, me paraissait un problème des plus déconcertants. La faire entrer au salon, à la bibliothèque, était naturellement impossible.

Comme le chasseur je le confesse, je ne sus trouver mieux

que d'entraîner la pauvre femme, son cabas et son parapluie au dehors. Ce que voyant, elle s'indigna tout à fait.

Est-ce que vraiment je croyais qu'elle allait me livrer les terribles secrets qu'elle avait à me confier dans la rue?

— Cette grande baraque—elle montrait l'hôtel—est donc remplie du haut en bas, qu'il ne s'y trouve pas un coin où nous puissions être, vous, Madame, et moi et le bon Dieu? D'ailleurs, j'en ai pour très longtemps à parler... J'ai fait dix lieues à pied et ne peut plus me tenir debout, les jambes me rentrent dans le corps!...

Marianne avait pour très longtemps à me parler... et je n'avais, moi, justement que quelques instants à lui donner, ayant des visites à faire, un thé-bridge, un dîner.

...J'objectai timidement, en regardant ma montre, que si cet entretien devait être long, nous pourrions peut-être le remettre au lendemain.

Mais elle m'interrompit sévèrement :

— Faut savoir se gêner, Madame; je me suis bien gênée pour faire tout ce chemin! D'ailleurs, demain matin, je dois être de retour chez nous, ma couvée d'oies à termes...

La gravité de l'événement me consterna.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, quand les mourants ont parlé, il faut les écouter. La défunte m'a dit: "Sitôt que tu le pourras, tu iras trouver cette dame et lui diras ce que je vais te confier...". J'ai fait mon devoir, à vous de faire le vôtre en m'écoutant, puisque demain, au petit jour, je ne peux plus être là...

— Quand partirez-vous?

— Sitôt que j'aurai fait ce qui m'a été dit.

— Et vos pauvres jambes si fatiguées?

— Elles se reposeront au retour... sans remords.

La fermeté de résolution de la vieille paysanne m'en imposa-t-elle?... La conception si grandiose en sa simplicité qu'elle avait de son devoir me fit-elle rougir de mes hésitations?

...Un instant après, par le téléphone, je me libérais de mes obligations mondaines et, n'ayant pas d'autres "coin" où nous puissions nous trouver seule à seule, je conduisis Marianne, son cabas et son parapluie de cotonnade... dans ma chambre!...

— Enfin! me dit la pauvre femme en se laissant choir sur une chaise où je la vis pâlir de lassitude, enfin, je vais vous parler, vous allez m'écouter comme cela m'a été commandé!

Avant de la laisser commencer son récit, je lui offris de se restaurer.

Elle repoussa mon offre d'un geste énergique.

—Qu'est-ce qu'un peu de fatigue, auprès de ce que j'ai promis ! Laissez-moi remplir ma tâche, après nous verrons, je serai plus à l'aise. Tant que je n'aurai pas fait cette commission de la morte, j'aurai comme un poids là, sur l'estomac.

Et, d'un grand coup, elle se frappa la poitrine.

Je m'assis en face d'elle.

Alors, lentement, Marianne ouvrit son cabas ; elle y prit un paquet peu volumineux qu'enveloppait un de ces mouchoirs en laine brune à dessins de cachemire, comme n'en portent plus que les très vieilles bearnaises, et me le tendant, elle dit :

—Voilà, Madame, ce que je suis chargée de vous remettre. Si je n'avais su où vous retrouver, je ne sais comment je l'aurais pu... Mais le bon Dieu est juste, il nous a réunies toutes deux sur le même chemin, parce que nous avons besoin de nous rencontrer.

Emue malgré moi de la solennité d'accent de la vieille femme, je retirai le paquet du mouchoir.

C'était un cahier cartonné, qu'entourait une bande de parchemin scellée de cachets de cire.

Sur la bande, tracés d'une écriture tremblée, se lisaient non nom et cette étrange recommandation :

*A communiquer à ma fille si un danger la menaçait.*

—Un danger... quel danger ? m'écriai-je.

Marianne se baissa et me dit à l'oreille :

—Ce sera, je pense, quelque danger qui lui viendra d'eux...

—De qui ?

—Vous ne devinez pas?... des Monti-Ville...

J'eus de nouveau, et non sans inquiétude, la vision de ces gens parfaitement comme il faut, entourant Mlle de Mertens le jour de l'enterrement de sa mère. Cela me fit penser tout haut et dire avec une répugnance visible :

—Comment puis-je défendre d'un danger une jeune fille que je ne connais pas, dont je ne sais rien ?

Fermant à demi les yeux, comme pour mieux trouver ses mots ou mieux se souvenir de ce qu'elle était chargée de me confier, Marianne poursuivit :

—Ces choses ont tourmenté notre défunte, puis elle s'est rassurée et m'a dit : Cette personne m'a offert de s'intéresser à Suzanne, c'est donc qu'elle souhaite la connaître, la voir !

Lorsqu'elle m'a proposé cela, personne ne l'y forçait et son accent était sincère—on m'a tant menti que je ne puis plus me tromper.—Ses yeux étaient plein de bonté... De plus, elle est intelligente, elle fera ce qu'il faudra et Dieu pourvoira au reste. C'est souvent parce qu'on a pas attendu que s'affirme sa justice... Cette dame n'est point venue, ma bonne Marianne, mais si elle est comme je le crois, elle viendra et tu lui remettras ceci, ou tu le lui porteras où elle sera... Elle comprendra ce que j'attends d'elle..."

Je protestai, fort agitée :

—C'est justement ce qui me trouble, je ne comprends pas !

—Ne vous troublez pas, Madame, vous comprendrez un jour. D'ailleurs, comme on ne sait d'où viennent les idées dernières de ceux qui vont mourir, ni les lumières qui sont dans leur esprit, on ne peut refuser ce qu'ils demandent, désobéir à ce qu'ils ordonnent.

—Mais en quoi puis-je être une protectrice pour cette jeune fille ? répétais-je éperdue.

—Oh ! Madame, on voit bien que vous ne savez pas ce que sont de pareille gens ; mais tout est à craindre avec eux, Madame tout !...

Est-ce qu'ils n'osaient pas tourner contre nous notre Suzanne ? Est-ce qu'ils ne cherchaient pas à lui persuader que sa pauvre maman était folle, et n'ont-ils pas fait tout ce qu'ils ont pu pour décider sa fille à la mettre dans un asile ?... On lui disait : "Vous avez tort de la laisser seule dans cet état d'exaltation ; il lui arrivera malheur... et alors quels remords pour vous !... Mieux vaudrait la faire soigner près de vous : il y a tant de maisons de santé où elle serait dans le bien-être et le calme, aux environs de Paris !" Et l'on parlait d'un ami, le docteur... (ma foi, j'en sais plus le nom) qui se serait chargé de notre Madame. La pauvre défunte s'en est allée, heureusement, sans rien connaître de ce qu'on méditait contre elle ; son cœur n'y eût pas résisté, elle serait morte sur l'heure.

Un jour, la petite me parla des conseils qu'on lui donnait... Ah ! Jésus ! Je fus prise d'une colère... jamais, je ne m'étais sentie dans pareil état !... "Ah ! les mensonges et les traîtrises n'ont pas été tous usés encore, fis-je tremblante de de fureur ; prenez garde, demoiselle, je pense que vous aussi vous allez vous y laisser prendre. Notre malheureuse Madame souffre autant qu'on peut souffrir, et vous feriez bien mieux de la consoler que d'être avec ceux qui lui veu-

lent du mal... Retournez près de ces gens et balayez-les de devant vous en leur disant que vous voyez clair dans ce qu'ils veulent, ils auront vite fini de vous mettre en tourment!..."

—Pauvre enfant, quelle situation, quelle alternative douloureuse! fis-je, me rappelant l'air égaré de la baronne et combien ses gestes et sa façon de parler semblaient justifier une semblable mesure et de pareilles inquiétudes.

—Oh! je vous assure que notre Suzanne en avait la tête perdue... Après m'avoir parlé, elle se jeta contre le lit en sanglotant et criant: "La vérité!..." comme vous l'avez vu faire. Jamais je ne pouvais la consoler.

—Je le crois... c'est affreux! Enfin, que serait cette vérité?

—Ben, Madame, il est à croire que le Bon Dieu seul voit clair là-dedans; les hommes y perdent leur science. Il y a eu des procès comme des procès et, une fois tout fini, on s'est trouvé au même point. Notre Madame criait plus fort, et les autres n'étaient pas plus fiers. C'est alors qu'ils ont imaginé de faire soigner la baronne, comme je viens de vous le dire, cherchant à lui enlever la dernière chose qui lui restait: la liberté... La liberté d'aller, de venir et de dire à tout le monde ce qu'elle a dû vous dire aussi: qu'elle avait tout perdu par eux, qu'ils n'étaient que des voleurs!...

—Qu'est-ce qui peut, en quelque sorte, justifier semblable accusation?

—Ne m'en demandez pas le détail, Madame, je n'en sais, ma foi, rien. Il s'est passé pour tout ça de bien affreuses choses. La plus pénible (j'étais présente et m'en souviens comme d'hier), ç'a été après la mort du vieux M. Montiville. On venait de descendre son cercueil dans le caveau et de jeter dessus la pelleté de terre; les parents étaient debout devant la tombe ouverte. Voilà notre baronne qui s'élançait vers le fils du défunt—le même que vous avez vu l'autre jour: il était jeune et marié depuis pas bien longtemps—et la voilà qui lui souffle au visage des paroles que personne n'entend, mais qui le font pâlir et reculer comme à la vue d'un spectre... Il semble prêt à s'enfuir; elle le saisit par le bras et crie de toutes ses forces: "Jurez-moi sur la tombe de votre père, jurez-le-moi devant tous!..." Les lèvres serrées comme pour s'empêcher de parler, il tourne les talons. Elle le retient, criant toujours: "Jurez-le-moi!... jurez-le... vous n'osez pas!... La preuve, vous me la demandez... mais la preuve, la voilà!" finit-elle dans un éclat

de rire terrible. Indigné du scandale, on se jette sur elle, Madame, on la traîne hors du cimetière et il se trouve des lâches pour la maltraiter !... Mais, de loin, sa voix s'entend et son rire aussi : "Il reviendra—sur la tombe des siens—et dussé-je attendre vingt ans, je serai là, je le retrouverai !"

Et toujours, depuis, elle a guetté ce retour—et lui n'est jamais revenu... Elle est morte, et aussitôt il arrive, les mains pleines de fleurs, les lèvres pleines de douceur, et c'est lui et sa femme qui accompagnent notre Suzanne !

Et dans le pays, tous de dire : "Ces gens sont des saints... Voyez comme ils comprennent la charité et rendent le bien pour le mal..."

Ah ! c'est à faire bouillir le sang, Madame, d'être témoin, sans y pouvoir rien, de pareils stratagèmes qui ne sont que mensonges et façon d'hypocrites... Et encore, que me feraient les dires du monde, ils ne me seraient de rien ; mais notre Suzanne aussi se laisse prendre. Elle croit tout ce qu'ils veulent, et Dieu sait ce qu'on lui fera croire encore !

—Comment M. Monti-Ville, demandai-je, expliqua-t-il la scène du cimetière ?

Il l'expliqua d'un mot : "Cette pauvre femme est folle... Ne la tourmentez pas." Ce fut une affaire entendue.

C'est, du reste, ce qu'il a toujours répondu à tout pendant le procès ; c'était sa seule manière de se défendre. Aux violences de Madame, à ses attaques, il haussait les épaules et, calme, triste, de sa voix lente et douce, il répondait : "C'est très malheureux, mais je n'y puis rien... vous le voyez, elle a perdu l'esprit." Et ces mots-là faisaient tomber en poussière ce qu'espérait notre défunte, ce qu'avait dit son avocat.

Et tous riaient en la regardant, tous se frappaient le front, disant : "elle l'est un peu... beaucoup même !..."

Vous voyez, Madame, quelle perfidie !

Le récit de Marianne ne me convainquait pas et je m'épouvantais de plus en plus de me trouver mêlée à ces obscurités.

—Et cependant, continuait-elle, tout ce qui était réuni aurait suffi pour faire perdre la tête. Jamais je n'ai vu autour de moi tant de malheurs. Le procès avait mangé tout l'argent ; notre Max était allé mourir là-bas ; notre Suzanne, après avoir été mise toute petite en pension, loin de nous, vivait maintenant chez des étrangers et ne pouvait nous revenir, puisque ce qu'elle gagnait était notre pain.

Petite, nous l'avions eue très peu avec nous ; grande, elle n'avait pas un instant pour s'absenter, la dame qui la payait disait ne pouvoir se passer d'elle. On se heurtait à tout, on était frappé par tout. On aurait dit, Madame, qu'une misère en appelait une autre, qu'une souffrance faisait naître une autre souffrance ; que les choses, les hommes, le Ciel même étaient sans pitié...

Notre Suzanne écrivait chaque jour quelques lignes d'une lettre qui nous arrivait une fois par semaine. Sa mère semblait ne vivre que le jour où le facteur tirait cette lettre de son sac. Y avait-il du retard ? Notre Madame avait l'esprit aux champs : "Suzanne serait-elle malade ? Allait-elle mourir comme notre Max ?" Vous jugez tout ce qu'on invente alors... Nous devenions de plus en plus misérables !

Enfin la lettre arrivait ! Nous la lisions, et parfois elle nous mettait encore bien à l'envers, elle nous frappait au cœur. Nous n'étions pas du même avis avec notre Suzanne. Les gens, les Monti-Ville nous empoisonnaient cette lettre, comme ils nous empoisonnaient tout...

Marianne montrait le poing à des ennemis invisibles, et reprenait :

—Madame entrait en fantaisie si Mademoiselle les nommait. Elle répondait aussitôt par des phrases mécontentes qui devaient faire également de la peine quand on les lisait. L'écriture, c'est parfois traître ; on s'en sert pour frapper de loin, sans savoir le mal que l'on fait. On frappe, et les larmes coulent, le cœur est blessé jusqu'au sang... Si l'on voyait ce dont on est cause, bien sûr on s'arrêterait et l'on dirait d'autres mots, de ceux qui consolent... on s'expliquerait, et tout serait changé... mais on ne voit rien, alors... Ah ! ces choses, croyez-le, Madame, m'ont consolée souvent de ne pas savoir écrire ! ajouta avec élan la bonne Marianne.

Cette conclusion me fit rire.

La bonne femme ne s'en troubla point, et continua :

—Vous pourriez me demander pourquoi Mademoiselle parlait des Monti-Ville?... Elle aurait pu s'en taire, n'est-ce pas, et c'eût été mieux. Mais elle avait son idée, parce que, comme dans leur système de paraître rendre le bien pour le mal, ils avaient été bons pour elle, pour son frère, elle eût voulu convertir notre Madame à ne plus leur en vouloir.

—C'était enfantin, dis-je.

—Autant aurait valu jeter du pétrole sur le feu... Mais voilà, notre Suzanne était entourée de gens qui la faisaient

penser d'une façon, tandis que nous pensions d'une autre. L'endroit où l'on vit, c'est comme les cases de couleurs chez un teinturier ; parce que l'étoffe est dans l'une, elle sort bleue, parce qu'elle est dans l'autre elle sort rouge... Le tissu à beau être de la même pièce, ça n'est plus pareil. Ainsi de notre Suzanne et de nous...

Je tenais toujours le petit cahier cartonné dans ma main et le considérais, de plus en plus perplexe.

—Quand donc la baronne a-t-elle écrit ceci ? demandai-je.

—Après vous avoir vue pour la première et la dernière fois, Madame. Elle écrivait soufflant très fort, comme si elle venait de beaucoup courir. Et parce que je la trouvais si agitée, je la suppliais de s'arrêter ; mais elle ne m'écoutait pas, elle s'entêta et me répondit :

—Tu me dis de ne point me hâter... Mais vois donc qui vient... Regarde qui est à la porte..."

J'y courus, épouvanté, tandis qu'elle continuait :

—La mort !... la mort !... Je la sens, elle me prend... elle me guette, m'attend... Et il faut que j'écrive ceci pour que ma fille le lise un jour !"

Je répondis alors :

—Depuis le temps que vous lui en racontez des choses, comment vous en reste-t-il encore à lui apprendre ?"

Mais elle répétait, sans m'écouter :

—Il faut que, lorsque je ne serai plus, ceci soit comme ma voix qui sortirait de la tombe pour rappeler à mon enfant ce qu'elle ne peut et ne doit oublier."

Alors, ne sachant que faire pour l'empêcher d'écrire, la voyant suffoquer de fatigue comme si elle allait mourir, je lui dis, impatiente :

—D'ailleurs, qu'est-ce que vous pouvez tant mettre sur ce papier, puisque, par moments, vous-même croyez vous tromper ?"

Cette fois, elle jeta sa plume et crispa sa main sur sa poitrine, comme si je lui avais porté un coup de couteau :

—C'est vrai, si je me trompais ?..."

Et brusquement redressée, semblant grandie, elle répéta :

—Oui, si je me trompais ?... mais alors l'auteur de tous nos maux ce serait moi ? J'aurais dépouillé les miens, causé la mort de mon fils, décidé l'éloignement de ma fille, voulu l'abandon où je suis... Ce serait trop, trop !..."

Et, retombant, les bras jetés sur ce qu'elle venait d'écrire, la tête dans ses bras, elle sanglotait, elle aussi désespérée :

“—Oh ! la vérité, la vérité !... savoir la vérité...”

Et ce fut un moment terrible.

Marianne s'absorba dans ce souvenir, et moi, très émue aussi, je restai, comme elle silencieuse.

Au bout d'un temps, elle reprit, baissant la voix et rapprochant sa chaise :

Pourtant, mon avis est que si notre dame a écrit tout cela, elle n'a peut-être pas eu tort et que ce qu'elle a mis là-dedans pour que je vous l'apporte, d'autre auraient donné beaucoup pour l'avoir...

Ecoutez encore, je n'ai dit ceci et je ne le dirai qu'à vous : Quelques jours après l'enterrement de la défunte, M. et Mme Monti-Ville, comme le jour que vous les avez rencontrés, étaient chez nous et causaient devant la cheminée avec notre Suzanne, qu'ils voulaient décider à repartir avec eux pour Paris, le soir même—ce qu'elle a fait, du reste.—A-t-elle eu tort, a-t-elle eu raison?... Qu'est-ce que vous voulez, Madame, je l'ai laissée en décider. Rien ne la retenait ici, tout était fini, la *huitaine* était dite. La maison était relouée. Ainsi l'avait désiré la défunte. J'y dois demeurer, afin que si quelque chose arrive à notre Suzanne, elle puisse avoir un coin pour se réfugier et quelqu'un pour la soigner...

Marianne tamponna de nouveau son visage inondé de larmes, puis recommença :

—Je disais donc que M. et Mme Monti-Ville étaient là.

Lui me dit tout à coup, de sa voix traînante et fatiguée :

“—Qu'est-ce que faisait Mme de Mertens durant ces derniers jours ?

“—Elle écrivait.”

Il se tait un instant, puis demande :

“Où se trouve ce qu'elle écrivait ?”

Je le regarde avant de répondre : ses yeux brillent, terribles et durs ; il les fixe sur moi, comme s'il voulait m'obliger à dire ce que je ne voulais pas.

J'ai vu un jour un serpent qui, avec des yeux pareils, cherchait à paralyser un oiseau... On ne me paralyse pas moi, et de vouloir prouver cela me rend aussitôt hardie. Que Dieu me pardonne ce mensonge, je déclare, vite :

“—A peine avait-elle fini d'écrire qu'elle a tout brûlé !...”

Lui me regardait toujours de la même manière.

Je savais qu'il ne me croyais pas,—mais qu'est-ce que ça pouvait me faire, puisque j'étais sûre qu'il n'en saurait pas plus long !

Plus tard, comme sa dame et notre **Suzanne** allaient partir, lui revient vers moi et, faisant tinter de l'or dans son gousset, il murmure :

“—Vous êtes bien sûre, Marianne, que tout ce qu'écrivait la baronne, elle l'a brûlé ?

Je réponds avec colère :

“—Ah ça ! me croyez-vous de ceux qui mentent pour de l'argent ? Ce qui est dit est dit—Voilà !

A ces mots, la dame se retourne et dit, pleurant presque de fatigue et d'ennui :

“—Ce n'est donc pas fini?... Qu'est-ce qu'il y a encore, Georges ?”

Et, sans rien expliquer, il la rejoignit.

—C'est évidemment curieux, fis-je captivée par ces derniers détails. Que concluez-vous de cela, Marianne ?

—Qu'il y a au fond de ces choses-là des histoires terribles, Madame !

Reprise de scrupules, je balbutiai :

—Je suis vraiment trop une étrangère pour oser intervenir... Elle répondit, indignée :

—Vous repousseriez ce qui a été la dernière pensée, la dernière espérance de notre mourante... Vous feriez ça?... Oh ! Madame !

Et cela fut dit avec tant de force, avec tant de révolte, que je crus y retrouver l'écho même de la voix de la baronne. A vivre avec elle pendant de longues années, Marianne avait retenu certainement quelques inflexions de voix de sa maîtresse et un peu de sa manière passionnée et douloureuse de s'exprimer. Cela fit que dans mon souvenir se précisa mieux l'image de la pauvre femme. Je revis l'expression heureuse qu'avait eue son égard et dont s'était éclairé son visage ravagé, quand nous avions parlé de sa fille et que j'avais promis de m'intéresser à elle. Et je songeais à trahir ma promesse, à reculer devant ce qu'elle pouvait m'imposer d'obligations !...

Je me mis à marcher nerveusement dans ma chambre.—Oui, ce qu'on me demande était étrange ; mais pouvais-je m'y dérober ?...

Je réfléchis un instant puis, d'un geste résolu, ouvrant mon secrétaire, j'y enfermai le dépôt qui venait de m'être confié.

—Oh ! serrez-le bien, mettez-le sous deux ou trois serrures ; criait Marianne, entousiasmée de m'avoir convaincue. Soyez plus fine qu'eux, que cet homme, que ces gens !

—On ne viendra pas fouiller dans mes affaires ! fis-je en riant.

Et elle, la voix de nouveau haineuse et menaçante, répliqua :

—Il y a des gens capables de tout !

Sa mission étant terminée, Marianne me rappela l'offre que je lui avais faite de se restaurer.

Elle accepta un peu de pain et de viande ; mais se refusa à les manger devant moi et les mit au fond de son cabas, affirmant que ça lui ferait un peu de provision pour le chemin...''

Puis, son parapluie sous le bras, elle fut prête à franchir à pied l'énorme distance qui la séparait de Mertens. Mais elle me supplia de l'accompagner jusqu'à la sortie de l'hôtel, jusqu'à la rue, pour se défendre de la férocité du chasseur, des rires de ceux qu'elle rencontrerait et d'une foule d'autres dangers aussi abominables...

## V

Le chalet que Mme Malmenet avait loué à Arcachon était situé dans les pins, sur la route du Mouleau.

D'épaisses haies de lauriers très hauts, très verts, emmuraient son joli jardin et l'isolaient complètement d'autres chalets et d'autres jardins.

—Qui donc habite près de vous, ma chère Thérèse ? fut une de mes premières questions, lorsqu'à son appel je vins retrouver ma charmante amie dans sa villégiature.

Elle s'amusa de ma demande et s'écria avec un joli rire :

—Que voilà bien une préoccupation de romancière !... Les chalets voilés de verdure parlent à votre imagination et vous semblent tous cacher de mystérieuses choses, comme il ne s'en passe qu'au théâtre ou dans les romans ?... Détrompez-vous. Les trois quarts du temps, l'aspect de mystère qu'ils ont ne sert qu'à faciliter la vie, parfaitement régulière, de pauvres malades et leur permet de respirer, à l'abri des regards curieux et en tenue négligée, l'exquis parfum que met dans l'air le voisinage des pins et de la mer. Quand vous aurez passé huit jours ici, cette préoccupation ne vous hantera plus. Gagnée par le calme et la paix de ces lieux, vous oublierez que ces lauriers ne sont pas le bout du monde et ne chercherez à rien voir audelà. Alors ce sera pour vous une salutaire *Restcure*, comme chaque fois qu'on perd de vue

l'horrible cohue qui se presse sur la terre. Du reste je crois les deux habitations qui nous sont voisines inoccupées pour le moment.

Cependant, lorsqu'un matin un omnibus couvert de bagages s'arrêta devant la grille de *Tonovio*, le chalet le plus voisin, ce fut Mme Malmenet, et non moi, que cela intriguait fort.

Je raillai :

—Vous voilà loin de la belle indifférence que vous me prêchiez l'autre jour...

Elle me répondit :

—Pour tout vous avouer, j'ai peur de quelques gêneurs. Nous sommes trop heureuses, cela ne peut durer.

Je la calmai de mon mieux.

Elle sortit.

J'aurais gagé qu'elle allait aux nouvelles.

En effet, quelques instants plus tard, les bres levés au ciel, le visage animé, elle entra en tourbillons dans ma chambre.

—Ah ! très chère, avais-je raison de m'inquiéter, ce matin, en voyant s'ouvrir les grilles de *Tonovio* !... Savez-vous par qui le chalet est loué ?... Par mes voisins de campagnes, les Battant, les Georges Battant : nous n'avons plus qu'à fuir... fuir... fuir...

Je ne dus point paraître saisir toute l'horreur de la situation, car Mme Malmenet poursuivit avec plus de feu :

—Figurez-vous qu'ils m'écrivent, il y a quelque temps, pour avoir des renseignements sur *Conchita*, ce grand chalet au bord de la mer. Je leurs réponds quatre pages lfil-dessus ; style imagé, description enthousiaste, méritée du reste—et cela avec d'autant plus d'entrain que j'espérais ainsi les décider à se loger loin de moi... et ils louent, sans m'en rien dire, *Tonovio*, là... là... de l'autre côté de ma haie !... Finis notre paix, notre calme, ma belle... Mme Battant étant toujours malade de puis que, sur la foi d'une annonce, elle a suivi un affreux régime pour se faire maigrir, a besoin de distraction et en cherche constamment. Nous allons, vous et moi, être sans cesse sur la brèche, thés, bridge, parties de bateau... Mais, au fait, poursuivit-elle à demi consolée déjà, ce voisinage va peut-être vous ravir, au contraire ! Il y a auprès de Mme Battant une jeune fille à laquelle vous vous intéressez, la petite Mertens !

—Suzanne de Mertens ?

—J'éprouvai une secousse.

Si je n'ignorais pas que Mlle de Mertens était toujours auprès de Mme Battant ; si, de temps en temps, Marianne me donnait des nouvelles de la jeune fille par des lettres, vrais rébus, vrais casse-tête chinois—elles les faisait écrire—destinées à me rappeler ce que je ne devais pas oublier, tout en ne révélant rien de ce qu'elle et moi étions seules à savoir, prise moi-même par des travaux, des voyages, j'avais quelque peu perdu de vue la mission qui m'avait été, un an et demi auparavant, confiée.

Allais-je donc voir s'ajouter un chapitre à cette singulière et pénible histoire ? Il m'en vint un battement de cœur.

Un peu plus tard, je lisais dans le salon. Mme Malmenet, qui vantait beaucoup le calme de son jardin et la paix goûtée à l'ombre de son mur de lauriers, mais, en réalité, ne restait jamais chez elle et n'y revenait que pour en ressortir aussitôt, fit une nouvelle entrée bruyante.

—Oui, oui, ce sont les Battant, j'en ai la certitude : je viens de voir le beau Charles !... Il installe sa femme, repart ce soir pour Paris, puis reviendra, dans quelques jours, s'adonner au yachting. Sur la porte de *Tonovio*, on va donc pouvoir écrire : COMPLET. Il y a Mme Battant, son frère, le petit Tavoix—vous savez bien, Boby Tavoix, qui s'occupe d'aviation—un ami de Tavoix, les enfants, deux petits êtres insupportables qui ont noms Minnie et Dicky ; leur institutrice, Mlle de Mertens qui, par parenthèse, avec eux, doit gagner le ciel... plus une foule de serviteurs. Et avec ça, automobile, chevaux, poney, tonneau pour les enfants, phonographe, etc., etc... J'en passe !

—Comme c'est beau la fortune !...

—Si nous quittions Arachons, ma belle ?

—Comme vous voudrez ! fis-je, sachant que la proposition n'était pas sérieuse.

Ma réponse fut étouffée par la sonnerie du téléphone.

—Bon ! Qu'y a-t-il ?

Déjà Mme Malmenet était à l'appareil.

—Allo !... Oui... libre, en effet... Pensez donc ! Ici, rien à faire... Enchantée du voisinage... ravie... vais bien, merci et vous ?... Ah ! la, la, la ! C'est ennuyeux... Donnez-moi un quart d'heure et j'arrive... Mais oui, certainement... ça va de soi... enchantée...

—A qui parlez-vous ?...

—Mais à Blanche Battant !

—Tiens... je croyais...

—Voyons, auriez-vous préféré que... Mais, très chère, il n'y aurait plus de relations possibles, si on se démasquait ainsi!...

Et, souriante encore de ce sourire de cérémonie que certains prennent même au téléphone, elle accrocha les récepteurs.

Enfin, nous allons tâcher de tirer de la situation le meilleur parti possible, finit-elle, et faire contre mauvaise fortune bon cœur, n'est-ce pas?

J'acquiesçai d'un signe de tête.

—Et nous n'avons plus qu'à commencer... On m'attend pour un bridge. Vous venez aussi, j'espère?

J'alléguai une préférence très marquée pour une promenade au bord du bassin.

—Ame poétique, vous allez admirer la nature!... Prenez garde, les impressions du crépuscule sont malfaisantes; elles favorisent les retours sur soi-même, l'éveil des souvenirs, les regrets de ce qui aurait pu être et n'a pas été, de ce que l'on a désiré sans jamais pouvoir l'atteindre. Pour ma part, je fuis ce qui dispose à ce genre de rêveries et met l'âme à l'envers. Après tout, peut-être faut-il avoir l'âme à l'envers pour bien écrire?... Adieu, charmante amie... Bon! où donc est mon petit sac?...

Et pétulante, gracieuse, toujours en mouvement, Mme Malmenet me quitta, laissant de sa présence dans le salon comme une odeur de poudre à la Maréchale et ce quelque chose de gai, de sain, d'heureux que semblent mettre les gens bien équilibrés là où ils vivent.

Peu de temps après, je sortis à mon tour.

C'est vrai que le crépuscule est l'heure des rêveries tristes. Accoudée sur l'estacade, j'en fis une fois de plus l'expérience.

A l'horizon, le soleil disparaissait dans une gloire que s'efforçait de faire sans rayons une méchante brume. Tantôt, les rayons perçaient le brouillard, et c'était sur l'eau une féerie de couleurs, de traînées lumineuses. Puis tout s'éteignait pour renaître, pour mourir encore.

La brume montait, triomphante, poussée par un vent humide et acre.

Serrant contre moi ma jaquette, je demeurai là cependant. Aux pilotis de l'estacade, l'eau se brisait en bouillonnant et des barques se heurtaient avec des bruits de chaînes. Au loin, ce fut l'appel désespéré d'une sirène. Une pinasse passa, et l'eau frappée par les rames se gaufra de remous.

—Vite, Minnie, Dicky... sauvons-nous, il va faire noir!

—Nous voulons les attendre! répondirent des voix volontaires.

—Vous ne savez pas quand ils reviendront et votre maman sera tourmentée...

—Elle a dit qu'on pouvait les attendre, elle l'a dit! répétèrent les voix.

Et j'aperçus au-dessous de moi, sur la plage, une jeune fille en noir, traînant deux enfants de sept à huit ans, grognant et pleurnichant, accrochés à chacun de ses bras.

Au même instant un canot automobile fendit le flot avec un bruit léger de soie qu'on déchire.

—Les voilà! crièrent les enfants, abandonnant la jeune fille.

Elles les rejoignit au moment où tous deux étaient prêts à entrer dans l'eau.

Le canot accosta plus loin.

—Allons-y!... faut-y aller?... maman l'a dit.

La jeune fille s'y opposait.

—Il faut rentrer, je vous en prie, voyez comme il est tard! disait-elle avec force.

Les enfants lui échappèrent. Grimant l'escalier de l'estacade, ils coururent en avant.

—Je sais où il faut aller pour les voir... tant pis si vous ne suivez pas... Viens, Dicky, cria la jeune fille.

L'institutrice les poursuivit, et je ne vis plus rien.

Bientôt, quittant l'estacade, je rentrai à pas lents.

Lorsque je fus à la hauteur de l'église, je vis un groupe bruyant déboucher d'une rue. Je reconnus Mlle de Mertens et ses élèves. Ils accompagnaient deux jeunes gens, dont l'un portait des poissons dans un filet et marchait devant, avec, suspendue à son bras, la petite fille, laquelle sautillait et disait à tout venant:

—Oncle Boby a pris des poissons... il a pris des poissons...

Derrière venait l'autre jeune homme, celui-ci faisant de visibles efforts pour régler son pas sur celui de l'institutrice.

(A suivre)

---

LA SOCIÉTÉ DE  
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

27 RUE BUADÉ, QUÉBEC.



**Puisque vous venez voir Québec,**

**Pourquoi ne pas faire un séjour dans le pays ?**

**H**OTEL DU LAC SAINT-JOSEPH, dans les Laurentides, à 50 minutes de la ville, par le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean; sur le bord d'un lac de sept milles de longueur, idéal pour le canotage et la pêche; 100 chambres spacieuses; administré par un des meilleurs personnels de New York; tennis, golf, croquet, orchestre, splendide salle de bal, télégraphe, téléphone, lumière électrique; station du chemin de fer sur les terrains mêmes de l'hôtel. *Prix*: \$2.50 et plus. Ecrivez au Gérant, Hôtel du lac Saint-Joseph.

• Pour voir la partie pittoresque de la province de Québec, il n'y a pas de meilleures lignes que celles du QUEBEC ET LAC-SAINT-JEAN et du CANADIAN NORTHERN. Le Québec et Lac-Saint-Jean relie Québec avec le lac Saint-Jean et le Saguenay en passant à travers les Laurentides, c'est-à-dire le paysage le plus varié de tout l'est du Canada. Hôtel de première classe à Roberval, sur le lac Saint-Jean—le pays du Ouananiche ou saumon d'eau douce.—L'embranchement de la Tuque va jusqu'au Saint-Maurice supérieur et traverse une grande étendue de pays de pêche, de canotage et de chasse.

Le CANADIAN NORTREHN relie Québec à Montréal en traversant un pays tout aussi beau; la vallée de Batiscan, le Lac-aux-Sables, les magnifiques chutes de Grand Mère, Shawinigan et Maskinongé. Dans ces régions des Laurentides, tout dépasse les limites de ce que peut rêver l'imagination du touriste.

On peut obtenir tous les renseignements en s'adressant à la station du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à Québec, Téléphone 445.

Vous visiterez d'autres parties du Canada.

De Toronto, on se rend à Muskoka et à la Baie Georgienne, pays délicieux pour les vacances, par le CANADIAN NORTHERN ONTARIO RAILWAY. On peut obtenir des brochures contenant tous les renseignements en s'adressant au bureau des passagers du C.N.O.R., coin des rues King and Toronto, à Toronto.

On atteint le plateau supérieur par les bateaux de la CIE NORTHERN NAVIGATION, en partant de Sarnia, Ontario, et par la ligne CANADIAN NORTHERN. Un pays magnifique. Le même chemin de fer se rend à Winnipeg et à Edmonton en traversant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

De Yarmouth à Halifax, le HALIFAX & SOUTH WESTERN a ouvert 700 milles de plage sur l'océan pour les touristes, et le INVERNESS RAILWAY a fait la même chose, au Cap-Breton, sur une longueur de 60 milles, le long du Golfe Saint-Laurent.

Tous ces chemins de fer appartiennent à la compagnie du CANADIAN NORTHERN RAILWAY. Demandez des brochures en écrivant au bureau de renseignements, Bureau-chef, Edifice du Canadian Northern, Toronto.



## PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA)

# TERRE A VENDRE

BRILLANT AVENIR POUR LES COLONS ET LES INDUSTRIELS

### TERRES POUR COLONS

Il y a plus de six millions d'acres de terres arpentées et divisées en lots de ferme à vendre dans et pour la Province de Québec.

Le prix de ces terres varie de vingt à cinquante sous de l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des fertiles régions suivantes :—

1. Région du Lac St-Jean et du Saguenay.
2. " de l'Outaouais et du Témiscamingue.
3. " du Saint-Maurice.
4. Les cantons de l'Est.
5. La région de la Chaudière.
6. Le bas du fleuve Saint-Laurent, (côte sud).
7. La vallée de la Matapédia.
8. La Gaspésie.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels.

### CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières ou la permission de couper du bois sur les terres de la Couronne se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois : épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de quatre piastres par mille, payable avant le 1er Septembre de chaque année.

### POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la province, le département cède ou loue les cascades ou chûtes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.

Pour renseignements plus précis sur la valeur des terres et des bois, demandez un exemplaire du " Guide de Colon " au département des terres et des Forêts.

# La Revue Franco - Américaine

Pour les renseignements et les placements d'hommes dans l'ouest Canadien, s'adresser à la " Société Catholique et Française de Renseignements et de placements.

LETELLIER, Manitoba

## Quand vous serez de passage à Québec

Et que vous voudrez prendre un bon repas substantiel, adressez-vous au No. 27, RUE HEBERT, PENSION DIONNE. Table d'hôte, nourriture saine, abondante et de première qualité. Service de tout premier ordre fait de la façon la plus courtoise.

N'oubliez pas l'Adresse

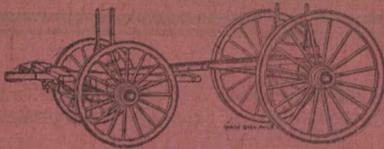
**PENSION DIONNE 27, RUE HEBERT, QUEBEC**

Cette annonce ne s'adresse pas spécialement aux résidents de Québec, où le RESTAURANT N. MORIN est des plus avantageusement connu, mais elle s'adresse surtout aux personnes qui sont de passage dans nos murs et qui désirent soit goûter aux fameuses HUITRES MALPEQUES, soit manger sur le pouce quelques bonnes CONSERVES FRANÇAISES, SARDINES, FOIE GRAS, SANDWICHES, PATÉS AU MOUTON, PATÉS AUX HUITRES, &c., et cela servi par un personnel courtois et à des prix modérés.

Cave Excellente : Vins et Liqueurs de meilleure qualité

N. MORIN, Restaurateur, 44, rue Garneau.

QUÉBEC



Wagons de Ferme

Voitures de Pro-  
menade

MACHINES AGRICOLES de toutes sortes  
Nous avons les lignes les plus complètes  
Essayez-nous pour votre prochaine commande  
Demandez notre catalogue et nos prix vous  
intéresseront

**P. T. LEGARÉ**

Manufacturier  
et Importateur

Voitures, Wagons, Harnais, Centrifuges, Machines Agricoles de  
toutes sortes, Engins à Gazoline, Engrais Chimiques, etc.

273, RUE ST-PAUL, - Québec

**PRINCE RUPERT - Colombie Britannique**

En réponse à une foule de demandes qui nous arri-  
vent de toutes les parties du monde concernant  
PRINCE RUPERT, le nouveau terminus du Grand  
Tronc Pacifique, une brochure intéressante et facile  
à comprendre a été publiée donnant toutes les infor-  
mations désirées sur ce grand port de mer du Pacifi-  
que. Le terrain acquis par la Compagnie du Chemin  
de Fer pour le site de cette nouvelle ville comprend  
24,000, acres de terre destinés à la ville et au déve-  
loppement du port. La première subdivision du site  
couvrira un espace de 2,000 acres et sera ouvert au  
public et vendu vers 1909.

La brochure contient un plan général du site nou-  
veau, et une grande et intéressante carte du Pacifique  
Nord montrant le port de PRINCE RUPERT et ses  
environs.

Copies de cette brochure peuvent être obtenues en  
s'adressant à J. QUINLAN, Gare Bonaventure,  
Montréal, P. Q.

Si vous désirez faire partie d'une puissante société mutuelle

... DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE ...

# L'Alliance Nationale

No. 7, Place d'Armes, Montréal

## BUREAU EXECUTIF

L. A. LAVALLÉE, Avocat, Echevin.....Président Gén.  
 JOSEPH CONTANT, Pharmacien.....Ancien Président Gén.  
 A. G. H. BÉRIQUE, M.D., Magog...1er Vice-Président Gén.  
 F. C. LABERGE, Ingénieur Civil...2nd Vice-Président Gén.  
 L. J. D. PAPINEAU, Sténographie.....Secrétaire Gén.  
 A. ST-CYR, Courtier d'Assurance.....Trésorier Gén.  
 THEO. CYPHOT, M.D.....Médecin en Chef  
 S. BEAUDIN, Avocat, C.R.....Aviseur Légal  
 E. H. GODIN, Avocat.....Directeur  
 J. E. BROSSARD, Comptable.....Directeur  
 J. W. MICHAUD, Comptable.....Directeur  
 L. O. D'ARAY, Notaire.....Directeur  
 FRANCIS FAUTEAX, Avocat.....Directeur

## SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC



Le fameux Chemin de Fer  
 Canadien à voie double

La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

LE SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats Unis. A PART CELA, C'EST LA GRANDE VOIE PITTORESQUE DU CANADA.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

### Aménagement parfait.

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au Système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

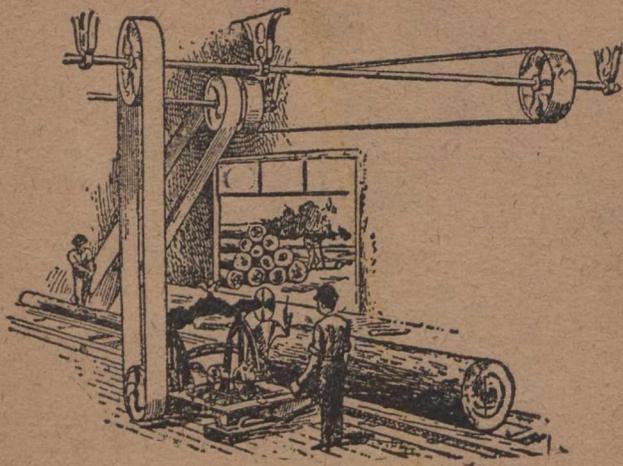
Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 & 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

**W. E. DAVIS,**  
 Gérant du service des voyageurs  
 MONTREAL

**Wagons à vestibules**  
**G. T. BELL,**  
 Agent général du service des  
 passagers et des billets, MONTREAL

CHAS. A. PAQUET  
Prés.-Gérant

J. HENRI PAQUET  
Sec.-Trés.



— La —  
**Cie Chas. A. Paquet**  
LIMITEE  
**MACHINERIES, ACCESSOIRES**  
— ET —  
**FOURNITURES DE MOULINS**

TELEPHONES: Bell 2325 - - National

**Machineries** de première classe, pour convenir aux besoins de toutes industries.

Engins et Chaudières à Vapeur, Engins à Gazoline  
Turbines à l'Eau, Moteurs et Dynamos Electriques, &c.

**Spécialité: Développement de Pouvoirs d'Eau de tous volumes et Installations de Turbines**

Agès de Scies complets, Machines à Travailler et à finir le bois.

**Accessoires** pour la transmission du Pouvoir.

Arbres de Couche, Suspenseurs, Accouplements, Collets  
Poules &c., &c.

**Fournitures.**-L'assortiment le plus considérable et le plus complet de  
Courries de Cuir, Caoutchouc et Cannevas de toutes di-  
mensions. Echiffes de Coton, Huiles Scies à Dents rap-  
portées et à Dents fixes, Meules d'Emerie, &c., &c.

LA QUALITE EST CE A QUOI NOUS TENONS LE PLUS

Les Machineries achetées par le Crédit Foncier, pour leur moulin  
de la Colonie d'Escourt ont été fournies par nous.

Nos. 2 et 4, Rue St-Joseph, - - QUEBEC